

PLUi

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal -

Pays de Hanau

Annexe sanitaire - Assainissement

Historique :

PLUi APPROUVE

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Communautaire en date du 19/12/2019

A Bouxwiller, le

M. Jean ADAM, le Président



Accompagnement technique



atip

AGENCE
TERRITORIALE
INGÉNIERIE
PUBLIQUE

Bureaux d'études





OTE INGÉNIERIE
des compétences au service de vos projets

www.ote.fr

Siège social

1 rue de la Lisière - BP 40110
67403 ILLKIRCH Cedex - FRANCE
Tél : 03 88 67 55 55

| REV | DATE | DESCRIPTION | REDACTION/VERIFICATION | | APPROBATION | |
|-----|------------|-------------|------------------------|-------------|-------------|--|
| 0 | 20/04/2018 | Création | OTE - | S. WASSMUTH | LD | |
| 1 | 21/09/2018 | Mise à jour | OTE - | S. WASSMUTH | LD | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

| | | | |
|--------------|-------|--------|-------|
| N° AFFAIRE : | 16064 | Page : | 2/147 |
| URB1 | | | |

Document1

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| 1. Introduction | 11 |
| 2. Généralités | 12 |
| 3. Assainissement intercommunal | 13 |
| 3.1. Assainissement collectif | 13 |
| 3.1.1. Structure administrative | 13 |
| 3.1.2. Description des installations | 14 |
| 3.2. Assainissement non collectif | 50 |
| 3.2.1. Structure administrative | 50 |
| 3.2.2. Zonage d'assainissement non collectif | 50 |
| 3.3. Eaux pluviales | 55 |
| 3.3.1. Structure administrative | 55 |
| 3.3.2. Réseau de collecte intercommunal | 55 |
| 3.3.3. Enjeux de la gestion des eaux pluviales | 56 |
| 3.3.4. Généralités sur les eaux pluviales | 57 |
| 3.3.5. Cadre réglementaire | 58 |
| 3.3.6. Objectifs du zonage concernant les eaux pluviales | 59 |
| 3.3.7. Inventaire des solutions existantes | 60 |
| 3.4. Ruissellement des bassins versants naturels | 65 |
| 4. Assainissement communal | 66 |
| 4.1. Gestion des eaux pluviales | 66 |
| 4.1.1. Dispositions | 66 |
| 4.1.2. Dossiers administratifs | 66 |

| | | |
|--------|---|----|
| 4.2. | Bischholtz | 68 |
| 4.2.1. | Assainissement collectif | 68 |
| 4.2.2. | Assainissement non collectif | 69 |
| 4.2.3. | Eaux pluviales | 69 |
| 4.2.4. | Ruissellement des bassins versants naturels | 70 |
| 4.2.5. | Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 70 |
| 4.3. | Bosselshausen | 71 |
| 4.3.1. | Assainissement collectif | 71 |
| 4.3.2. | Assainissement non collectif | 72 |
| 4.3.3. | Eaux pluviales | 72 |
| 4.3.4. | Ruissellement des bassins versants naturels | 73 |
| 4.3.5. | Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 73 |
| 4.4. | Bouxwiller | 74 |
| 4.4.1. | Bouxwiller et Riedheim | 74 |
| 4.4.2. | Imbsheim | 80 |
| 4.4.3. | Griesbach-le-Bastberg | 83 |
| 4.5. | Buswiller | 85 |
| 4.5.1. | Assainissement collectif | 85 |
| 4.5.2. | Assainissement non collectif | 86 |
| 4.5.3. | Eaux pluviales | 87 |
| 4.5.4. | Ruissellement des bassins versants naturels | 87 |
| 4.5.5. | Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 88 |
| 4.6. | Dossenheim-sur-Zinsel | 88 |
| 4.6.1. | Assainissement collectif | 88 |
| 4.6.2. | Assainissement non collectif | 89 |
| 4.6.3. | Eaux pluviales | 90 |
| 4.6.4. | Ruissellement des bassins versants naturels | 90 |
| 4.6.5. | Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 91 |

| | | |
|---------|---|-----|
| 4.7. | Ingwiller | 91 |
| 4.7.1. | Assainissement collectif | 91 |
| 4.7.2. | Assainissement non collectif | 93 |
| 4.7.3. | Eaux pluviales | 93 |
| 4.7.4. | Ruissellement des bassins versants naturels | 94 |
| 4.7.5. | Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 94 |
| 4.8. | Kirrwiller | 95 |
| 4.8.1. | Assainissement collectif | 95 |
| 4.8.2. | Assainissement non collectif | 96 |
| 4.8.3. | Eaux pluviales | 96 |
| 4.8.4. | Ruissellement des bassins versants naturels | 97 |
| 4.8.5. | Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 97 |
| 4.9. | Menchhoffen | 98 |
| 4.9.1. | Assainissement collectif | 98 |
| 4.9.2. | Assainissement non collectif | 99 |
| 4.9.3. | Eaux pluviales | 100 |
| 4.9.4. | Ruissellement des bassins versants naturels | 100 |
| 4.9.5. | Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 101 |
| 4.10. | Mulhausen | 101 |
| 4.10.1. | Assainissement collectif | 101 |
| 4.10.2. | Assainissement non collectif | 103 |
| 4.10.3. | Eaux pluviales | 103 |
| 4.10.4. | Ruissellement des bassins versants naturels | 103 |
| 4.10.5. | Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 104 |

| | |
|---|-----|
| 4.11. Neuwiller-lès-Saverne | 104 |
| 4.11.1. Assainissement collectif | 104 |
| 4.11.2. Assainissement non collectif | 105 |
| 4.11.3. Eaux pluviales | 106 |
| 4.11.4. Ruissellement des bassins versants naturels | 106 |
| 4.11.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 107 |
| 4.12. Niedersoultzbach | 108 |
| 4.12.1. Assainissement collectif | 108 |
| 4.12.2. Assainissement non collectif | 109 |
| 4.12.3. Eaux pluviales | 110 |
| 4.12.4. Ruissellement des bassins versants naturels | 110 |
| 4.12.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 111 |
| 4.13. Obermodern-Zutzendorf | 111 |
| 4.13.1. Assainissement collectif | 111 |
| 4.13.2. Assainissement non collectif | 113 |
| 4.13.3. Eaux pluviales | 113 |
| 4.13.4. Ruissellement des bassins versants naturels | 114 |
| 4.13.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 115 |
| 4.14. Obersoultzbach | 115 |
| 4.14.1. Assainissement collectif | 115 |
| 4.14.2. Assainissement non collectif | 117 |
| 4.14.3. Eaux pluviales | 117 |
| 4.14.4. Ruissellement des bassins versants naturels | 118 |
| 4.14.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 118 |

| | |
|---|-----|
| 4.15. Ringendorf | 119 |
| 4.15.1. Assainissement collectif | 119 |
| 4.15.2. Assainissement non collectif | 120 |
| 4.15.3. Eaux pluviales | 120 |
| 4.15.4. Ruissellement des bassins versants naturels | 121 |
| 4.15.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 121 |
| 4.16. Schalkendorf | 122 |
| 4.16.1. Assainissement collectif | 122 |
| 4.16.2. Assainissement non collectif | 123 |
| 4.16.3. Eaux pluviales | 123 |
| 4.16.4. Ruissellement des bassins versants naturels | 123 |
| 4.16.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 124 |
| 4.17. Schillersdorf | 124 |
| 4.17.1. Assainissement collectif | 124 |
| 4.17.2. Assainissement non collectif | 125 |
| 4.17.3. Eaux pluviales | 125 |
| 4.17.4. Ruissellement des bassins versants naturels | 126 |
| 4.17.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 126 |
| 4.18. Uttwiller | 127 |
| 4.18.1. Assainissement collectif | 127 |
| 4.18.2. Assainissement non collectif | 128 |
| 4.18.3. Eaux pluviales | 128 |
| 4.18.4. Ruissellement des bassins versants naturels | 129 |
| 4.18.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 129 |

| | |
|---|-----|
| 4.19. Weinbourg | 130 |
| 4.19.1. Assainissement collectif | 130 |
| 4.19.2. Assainissement non collectif | 131 |
| 4.19.3. Eaux pluviales | 132 |
| 4.19.4. Ruissellement des bassins versants naturels | 133 |
| 4.19.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 133 |
| 4.20. Weiterswiller | 134 |
| 4.20.1. Assainissement collectif | 134 |
| 4.20.2. Assainissement non collectif | 135 |
| 4.20.3. Eaux pluviales | 135 |
| 4.20.4. Ruissellement des bassins versants naturels | 136 |
| 4.20.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux | 136 |

ANNEXE : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : FILIERES DE TRAITEMENT

| | |
|---|------------|
| 1. Généralités sur les filières de traitement | 138 |
| 1.1. Collecte des eaux usées | 138 |
| 1.2. Prétraitement | 139 |
| 1.3. Traitement | 139 |
| 2. Cas de l'assainissement autonome regroupé | 140 |
| 3. Contraintes d'installation | 140 |
| 3.1. Contraintes pédologiques | 140 |
| 3.2. Géologie | 142 |
| 3.3. Nappe phréatique | 142 |
| 3.4. Contraintes d'habitat des zones non reliées au réseau d'assainissement | 143 |



| | | |
|-----------|---|------------|
| 3.5. | Contraintes réglementaires et gestion des risques | 144 |
| 3.5.1. | Risques d'inondation | 144 |
| 3.5.2. | Périmètres de protection de captage d'eau potable | 145 |
| 4. | Coûts d'investissement des ouvrages | 146 |



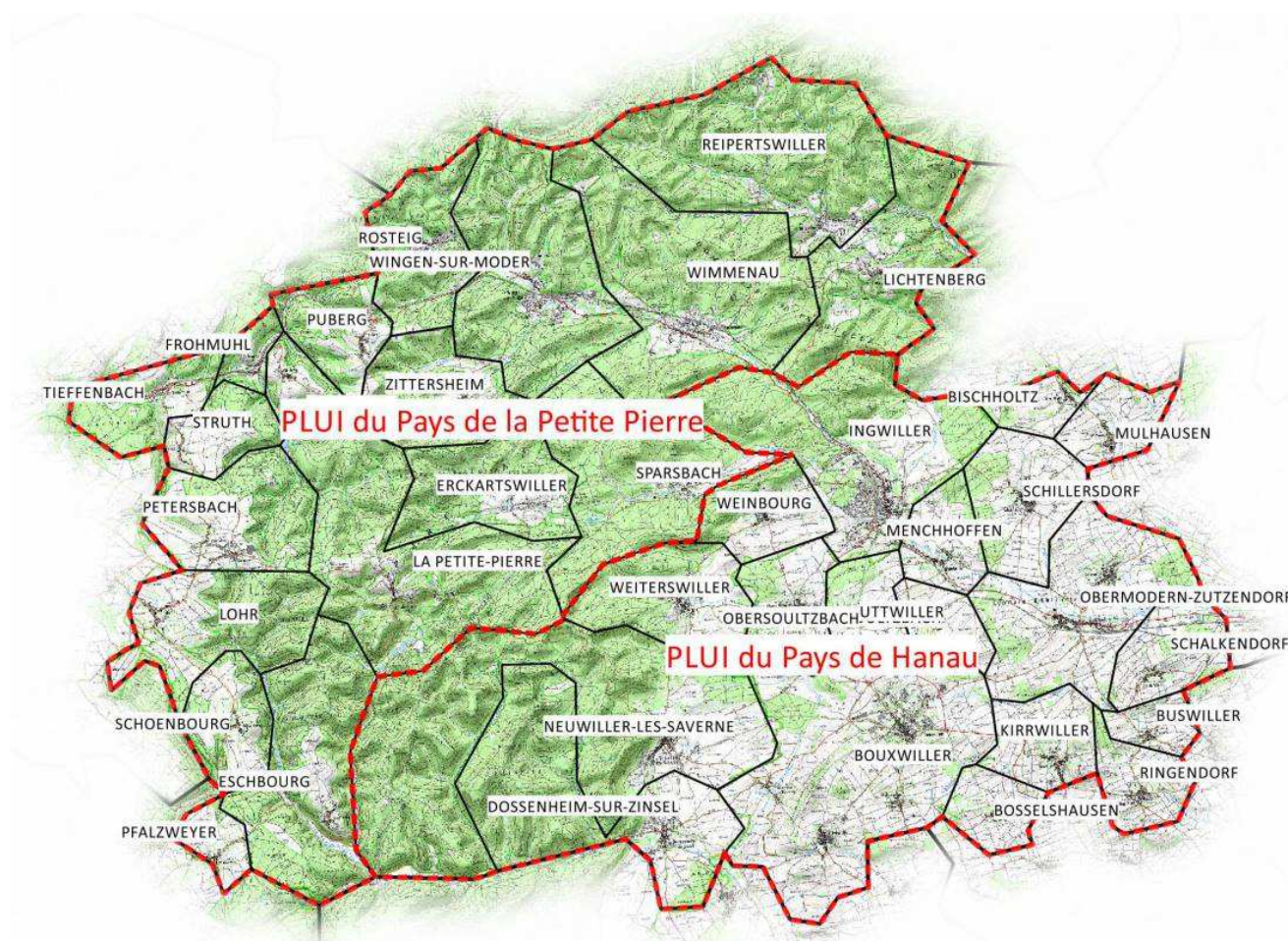
1. Introduction

Conformément à l'article R151.53, doit être annexé au PLUi :

- Les zones d'assainissement collectif ;
- Les zones relevant de l'assainissement non collectif ;
- Les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement ;
- Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement ;
- Les schémas des réseaux d'eau et d'assainissement et des systèmes d'élimination des déchets, existants ou en cours de réalisation, en précisant les emplacements retenus pour le captage, le traitement et le stockage des eaux destinées à la consommation, les stations d'épuration et le traitement des déchets.

2. Généralités

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Pays de Hanau a fusionné avec la Communauté de communes du Pays de La Petite Pierre pour former un EPCI de 38 communes.



Les communes couvertes par le PLUi Hanau sont les suivantes :

Bischoholtz, Bosselshausen, Bouxwiller (dont Griesbach-le Bastberg, Imbsheim, Riedheim), Buswiller, Dossenheim-sur-Zinsel, Ingwiller, Kirrwiller, Menchhoffen, Mulhausen, Neuwiller-lès-Saverne, Niedersoultzbach, Obermodern-Zutzendorf, Obersoultzbach, Ringendorf, Schalkendorf, Schillersdorf, Utzwiler, Weinbourg, Weiterswiller.

Les communes couvertes par le PLUi Petite Pierre sont les suivantes :

Erckartswiller, Eschbourg, Frohmuhl, Hinsbourg, La Petite Pierre, Lichtenberg, Lohr, Petersbach, Pfalzweyer, Puberg, Reipertswiller, Rosteig Schoenbourg, Sparsbach, Struth, Tieffenbach, Wimmenau, Wingen-sur-Moder, Zittersheim.

3. Assainissement intercommunal

3.1. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

3.1.1. Structure administrative

Les systèmes d'assainissement des communes du Pays de Hanau sont gérés par plusieurs entités administratives :

| Commune | Population 2017 | Maîtrise d'ouvrage assainissement | |
|---|-----------------|---|---|
| | | Collecte | Transport et traitement |
| Bischholtz | 279 | SDEA - Périmètre de Bischholz Mulhausen | SDEA - Périmètre de Bischholz Mulhausen / SDEA Val de Moder |
| Bosselshausen | 157 | SICTEU de Hochfelden et Environs | |
| Bouxwiller : - Bouxwiller, Riedheim - Griesbach - Imbsheim | 4056 | Bouxwiller SIA de la Zinsel du Sud SIVOM Dettwiller et Environs | |
| Buswiller | 258 | Buswiller | SDEA - Périmètre de Mommenheim et Environs |
| Dossenheim/Zinsel | 1090 | SDEA - Périmètre Dossenheim/Zinsel | Syndicat d'assainissement de la Zinsel du Sud |
| Ingwiller | 4148 | SDEA - Périmètre Région d'Ingwiller (SARI) | |
| Kirrwiller | 543 | SICTEU de Hochfelden et Environs | |
| Menchhoffen | 582 | SDEA - Périmètre Région d'Ingwiller (SARI) | |
| Mulhausen | 465 | SDEA - Périmètre de Bischholz Mulhausen | SDEA - Périmètre de Bischholz Mulhausen / SDEA Val de Moder |
| Neuwiller les Saverne | 1120 | SDEA - Périmètre Neuwiller les Saverne | |
| Niedersoultzbach | 243 | SDEA - Périmètre Région d'Ingwiller (SARI) | |
| Obermodern-Zutzendorf | 1705 | SDEA - Périmètre d'Obermodern-Zutzendorf - Schillersdorf | |
| Obersoultzbach | 427 | SDEA - Périmètre Région d'Ingwiller (SARI) | |
| Ringendorf | 440 | Ringendorf | SDEA Périmètre de Mommenheim et Environs |
| Schalkendorf | 321 | SIVU Moder-Rothbach | SIVU Moder-Rothbach / SDEA Val de Moder |
| Schillersdorf | 446 | SDEA - Périmètre d'Obermodern-Zutzendorf - Schillersdorf | |
| Uttwiller | 159 | SDEA - Périmètre Région d'Ingwiller (SARI) | |
| Weinbourg | 427 | SDEA - Périmètre Région d'Ingwiller (SARI) | |
| Weiterswiller | 542 | SDEA - Périmètre Région d'Ingwiller (SARI) | |

La collecte, le transport et le traitement sont gérés par une seule entité administrative pour une majorité de communes.

Seules les communes de Bischholtz, Buswiller, Ringendorf et Schalkendorf sont gérées de manière dissociée entre la collecte et le transport et traitement.

Globalement, le SDEA est largement représenté au niveau des communes.

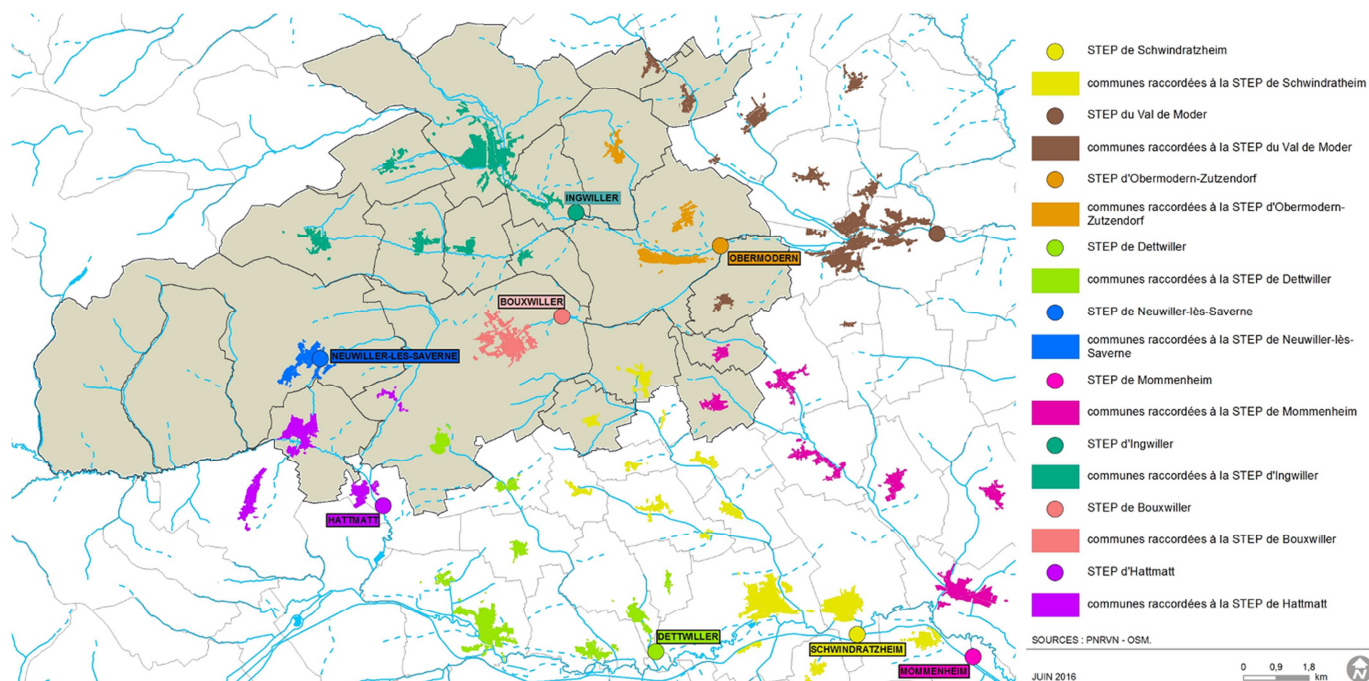
3.1.2. Description des installations

Les 19 communes sont desservies par un réseau d'assainissement collectif.

Le traitement des effluents du territoire est assuré dans plusieurs ouvrages d'épuration collectifs :

| Entité | Station d'épuration intercommunale | Communes raccordées du territoire | Caractéristiques | Exutoire |
|--|------------------------------------|---|------------------|----------------|
| Bouxwiller | Bouxwiller | Bouxwiller, Riedheim | 4 800 EH | Wappach-graben |
| Syndicat d'Assainissement de la Zinsel du Sud | Hattmatt | Griesbach le Bastberg / Dossenheim sur Zinsel | 3 500 EH | Zinsel du Sud |
| SDEA Périmètre Région d'Ingwiller (SARI) | Ingwiller | Ingwiller / Menchhoffen / Niedersoultzbach / Obersoultzbach / Uttwiller / Weinbourg / Weiterswiller | 11 000 EH | Moder |
| SDEA Périmètre de Mommenheim et Environs | Mommenheim | Ringendorf / Buswiller | 6 000 EH | Zorn |
| SDEA Périmètre Neuwiller-lès-Saverne | Neuwiller-lès-Saverne | Neuwiller-lès-Saverne | 1 850 EH | Zinsel du Sud |
| SIVOM de Dettwiller et Environs | Dettwiller | Imbsheim | 9 000 EH | Zorn |
| SDEA Périmètre d'Obermodern-Zutzendorf-Schillersdorf | Obermodern-Zutzendorf | Obermodern-Zutzendorf / Schillersdorf | 4 000 EH | Moder |
| SDEA Val de Moder | Val de Moder | Bischholtz / Mulhausen / Schalkendorf | 11 000 EH | Moder |
| SICTEU de Hochfelden et Environs | Schwindratzheim | Bosselshausen / Kirrwiller | 12 000 EH | Zorn |

Les installations d'assainissement de ces communes seront décrites par secteur de collecte menant chacun vers une unité de traitement.



a) ENTITE DE BOUXWILLER

La ville de Bouxwiller est gérée en régie.

Elle est associée avec 3 autres communes depuis les années 1970 :

- Griesbach-le-Bastberg ;
- Imbsheim ;
- Riedheim.

Les eaux usées de la commune de Bouxwiller sont traitées par une station d'épuration de type boues activées d'une capacité de 4800 EH située dans la commune. **Cette station traite les eaux usées de la commune de Bouxwiller et de la commune de Riedheim.** Le remplacement de cette station d'épuration est prévu avec une mise en service en 2022.

Les communes associées d'Imbsheim et de Griesbach-le-Bastberg dépendent respectivement du SIVOM Dettwiller et Environs et du Syndicat d'Assainissement de la Zinsel du Sud.

Structure du réseau de transport intercommunal

Une station de refoulement en aval de la collecte des eaux usées de la commune de **Riedheim** est située chemin de la Schaefferei à Riedheim.

Elle permet de refouler les effluents de cette commune vers le réseau gravitaire de la rue d'Imbsheim à **Bouxwiller**. Les effluents transitent ensuite par le réseau gravitaire de la commune de Bouxwiller pour être traités à la station d'épuration de Bouxwiller.

Épuration

Les informations ci-dessous sont issues du bilan 2016 relatif au fonctionnement des stations d'épurations urbaines du Bas-Rhin établi par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La station d'épuration de Bouxwiller est gérée par la ville de Bouxwiller et traite les effluents de la ville de Bouxwiller et de la commune de Riedheim.

Les caractéristiques de la station d'épuration sont les suivantes :

| | |
|------------------------------|---------------------------------|
| ■ Exploitant : | Suez |
| ■ Type de traitement : | Aération prolongée |
| ■ Constructeur : | Degremont France Assainissement |
| ■ Mise en service : | 1980 |
| ■ Population desservie : | 4163 |
| ■ Milieu naturel récepteur : | le Wappachgraben |

Capacités nominales :

| Paramètres | Capacité | Unité |
|--|----------|-------------------|
| Capacité réelle de traitement | 4 800 | EQH |
| Débit moyen journalier par temps sec | 1 420 | m ³ /j |
| Débit horaire de pointe par temps de pluie | 123 | m ³ /h |
| Matières en suspension | 287 | Kg/j |
| DBO ₅ eau brute | 287 | Kg/j |

Réseaux :

Le taux de dilution varie en 2016 de 112% pour le bilan SATESA à 158% pour l'autocontrôle avec une présence d'eaux claires parasites.

Alimentation de la station d'épuration :

Les taux de charge moyens annuels estimés sont de :

■ Hydraulique : 115%,

■ Organique : 70%.

Ces valeurs sont en légère hausse par rapport à l'année précédente et peuvent s'expliquer par une augmentation de la pluviométrie en 2016.

Cette station traite le débit de temps sec, mais bypass la plus grande partie par temps de pluie. Le déversoir d'orage en entrée a fonctionné durant 144 jours pour un débit moyen déversé de 675 m³/j, ce qui représente 18% du volume collecté par le réseau. Le taux de dilution est également plus élevé et le résultat d'une pluviométrie en hausse.

Qualité du traitement :

Une bonne qualité de l'eau traitée en sortie de la station a pu être maintenue durant l'année, malgré un pic en ammonium en juillet.

Gestion des boues :

La décantabilité des boues a été globalement satisfaisante, mais leur décantabilité est parfois mauvaise en période hivernale.

Les extractions sont satisfaisantes, mais les siccités peuvent être irrégulières et le volume de stockage est juste suffisant en fin de période hivernale.

Programmation des travaux

Réseaux :

L'étude diagnostic du réseau d'assainissement réalisée par Oxya Conseil en 2014 définit l'ensemble des travaux à réaliser sur la commune de Bouxwiller.

Un programme pluriannuel d'assainissement sur 3 années est en cours.

Les premiers travaux prévus pour 2017 consistent en :

- l'élimination des eaux claires parasites rue des Juifs, rue du Canal et rue du faubourg Saint Georges à Bouxwiller ;

Les autres travaux prévus sont :

- l'amélioration du taux de collecte avec remplacement de collecteurs rue d'Imbsheim, de Riedheim, rue du Faubourg St Georges, rue Clos des Seigneurs et mise en place d'un déversoir d'orage Grand'Rue ;
- l'extension du réseau de collecte au centre-ville et rue de l'Abattoir ;
- la finalisation du repérage de l'ensemble du réseau de collecte e, X, Y et Z.

Station d'épuration :

- Travaux réalisés : remplacement de la vis de relevage par une pompe, des membranes de l'aéroflot et du préleveur de sortie ;

Le nouvel arrêté du système d'assainissement impose un certain nombre d'objectifs :

- La réduction du taux de dilution grâce à des travaux de suppression d'eaux claires parasites ;
- L'augmentation du taux de collecte qui demandera la réalisation de contrôles massifs de raccordements ;
- La réalisation d'une étude avant fin 2019 pour prévoir le renouvellement de la station d'épuration ;
- Le traitement de l'azote et du phosphore ;
- La réalisation d'un bassin de pollution pour récupérer les premières eaux de pluie.

Les travaux de remplacement de la station d'épuration seront engagés en 2020 et la mise en service de la nouvelle station d'épuration est programmée pour 2022.

b) ENTITE SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA ZINSEL DU SUD

Le Syndicat d'Assainissement de la Zinsel du Sud ne gère que les réseaux de transport et le traitement des effluents pour les communes de Hattmatt, **Griesbach-le-Bastberg**, **Dossenheim-sur-Zinsel**, Ernolsheim-lès-Saverne.

Les réseaux de la commune de Dossenheim-sur-Zinsel sont gérés par le SDEA Périmètre de Dossenheim-sur-Zinsel.

Structure du réseau de transport intercommunal

Pour **Griesbach-le-Bastberg**, les effluents sont collectés par un réseau gravitaire. En aval de la collecte sont positionnés un déversoir d'orage, un bassin d'orage et un regard de mise en charge. En aval de ce regard, une conduite de pression descendante en fonte DN150 permet d'acheminer les effluents de Griesbach-le-Bastberg jusqu'à la chambre à vannes d'Hattmatt.

Le réseau de **Dossenheim** recueille les effluents d'Ernolsheim-sur-Saverne à l'Ouest de Dossenheim. Les effluents de Dossenheim sont collectés par un réseau gravitaire. En aval de la collecte est positionné un regard de mise en charge. En aval de ce regard, une conduite de pression descendante en PVC DN250 permet d'acheminer les effluents de Dossenheim et d'Ernolsheim jusqu'à la chambre à vannes d'Hattmatt.

A partir de la chambre à vannes d'Hattmatt, tous les effluents du syndicat transitent gravitairement vers la station d'épuration d'Hattmatt via la conduite intercommunale

Epuration

Les informations ci-dessous sont issues du bilan 2016 relatif au fonctionnement des stations d'épurations urbaines du Bas-Rhin établi par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La station d'épuration d'Hattmatt fait partie du Syndicat d'Assainissement de la Zinsel du Sud.

Les communes raccordées à cette dernière sont : Hattmatt, Griesbach-le-Bastberg, **Dossenheim-sur-Zinsel**, Ernolsheim-lès-Saverne.

Les caractéristiques de la station d'épuration sont les suivantes :

| | |
|------------------------------|--------------------|
| ■ Exploitant : | Suez |
| ■ Type de traitement : | Aération prolongée |
| ■ Constructeur : | Froment Clavier |
| ■ Mise en service : | 1981 |
| ■ Population desservie : | 2373 |
| ■ Milieu naturel récepteur : | la Zinsel du Sud |

Capacités nominales :

| Paramètres | Capacité | Unité |
|--|----------|-------------------|
| Capacité réelle de traitement | 3 500 | EQH |
| Débit moyen journalier par temps sec | 845 | m ³ /j |
| Débit horaire de pointe par temps de pluie | 106 | m ³ /h |
| Matières en suspension | 210 | Kg/j |
| DBO ₅ eau brute | 210 | Kg/j |

Réseaux :

Le taux de dilution est de 220% en 2016 avec une forte présence d'eaux claires parasites. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2015, le printemps ayant été très pluvieux.

Alimentation de la station d'épuration :

Les taux de charge moyens annuels estimés sont de :

- Hydraulique : 120%.
- Organique : 65%.

Le taux de charge hydraulique est en nette hausse par rapport à 2015 et le débit nominal a été dépassé durant 201 jours sur l'année.

Des rejets particulièrement chargés arrivent épisodiquement, notamment des résidus de pressage de pommes qui nécessitent une injection de floculant. Cette injection a duré du 07/09 jusqu'à janvier.

Le débit de la surverse du bassin d'orage en amont de la station est enregistré depuis le mois de juillet 2016.

Qualité du traitement :

Une qualité satisfaisante du traitement a été maintenue, aidée par l'injection de floculant durant la période de pressage des pommes. Des pics de rejet en phosphore ont été relevés durant avril et mai 2016.

Gestion des boues :

La concentration et l'indice de boues sont globalement satisfaisants hors période de pressage des pommes.

Les extractions sont assurées de façon satisfaisante. Les boues sont épaissies sur une table d'égouttage mobile avant d'être stockées dans un géotube qui permet d'augmenter encore leur siccité.

Programmation des travaux

Réseaux :

- Travaux réalisés :
- Travaux à réaliser : pas de travaux prévus

Station d'épuration :

- Travaux réalisés : remplacement du préleveur d'entrée
- Travaux à réaliser :

c) ENTITE SDEA PERIMETRE REGION D'INGWILLER (SARI)

Le périmètre Région d'Ingwiller est composé des communes suivantes : **Ingwiller, Menchhoffen, Niedersoultzbach, Obersoultzbach, Uttwiller, Weinbourg, Weiterswiller.**

Les informations ci-dessous sont issues du rapport annuel 2016 assainissement établi par le SDEA sur le périmètre Région d'Ingwiller.

Structure du réseau de transport intercommunal

Les réseaux d'assainissement du périmètre desservent 2 417 abonnés, soit 6 422 habitants.

Les volumes assainis sont :

- 313 236 m³ en 2016
- 130 m³/abonné/an
- 6 199 m³ de volume industriel conventionné

Les caractéristiques des ouvrages et réseaux sont les suivantes :

- 13 bassins d'orage ;
- 43 déversoirs d'orage ;
- 6 stations de pompage ;
- 63,54 km de réseaux communaux ;
- 14,28 km de réseaux intercommunaux ;
- 1 760 bouches d'égout.

Le périmètre dénombre 3 industriels (Dietrich Carebus, TRW à Ingwiller) dont un conventionné (Klein Wanner à Ingwiller) avec le SDEA.

Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées est de 96%.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est de 97.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est de 90.

En termes d'entretien, les chiffres clés pour 2016 sont :

- 66,7 tonnes de sables extraits du réseau ;
- 9,92 km de réseaux curés, soit 12,75% de taux de curage ;
- 4 stations de pompage nettoyées ;
- 2 516 bouches d'égout vidangées ;
- 8 débouchages de branchement ;
- 4 surverses de déversoirs d'orage équipées en auto-surveillance.

16 points du réseau de collecte nécessite des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Dans le cadre du contrôle des installations privatives d'assainissement (CIPA), 11 installations domestiques, 2 installations assimilables domestiques ont été contrôlées.

2 branches arrivent à la station d'épuration d'Ingwiller :

- 1 branche démarrant à Weinbourg, transitant par Ingwiller et Menchhoffen pour finir à la station d'épuration ;
- 1 branche démarrant à Weiterswiller, transitant par Obersoultzbach, Niedersoultzbach et Uttwiller pour finir à la station d'épuration.

Epuration

Les informations ci-dessous sont issues du bilan 2016 relatif au fonctionnement des stations d'épurations urbaines du Bas-Rhin établi par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La station d'épuration d'Ingwiller fait partie du SDEA Périmètre Région d'Ingwiller.

Les communes raccordées à la station d'épuration d'Ingwiller sont : **Ingwiller, Menchhoffen, Niedersoultzbach, Obersoultzbach, Uttwiller, Weinbourg, Weiterswiller.**

Les caractéristiques de la station d'épuration sont les suivantes :

- | | |
|------------------------------|-----------------------|
| ■ Exploitant : | SDEA |
| ■ Type de traitement : | Aération prolongée |
| ■ Constructeur : | France Assainissement |
| ■ Mise en service : | 2009 |
| ■ Population desservie : | 6 604 |
| ■ Milieu naturel récepteur : | la Moder |

Capacités nominales :

| Paramètres | Capacité | Unité |
|--|----------|-------------------|
| Capacité réelle de traitement | 11 000 | EQH |
| Débit moyen journalier par temps sec | 2 640 | m ³ /j |
| Débit horaire de pointe par temps sec | 200 | m ³ /h |
| Débit moyen journalier par temps de pluie | 5 000 | m ³ /j |
| Débit horaire de pointe par temps de pluie | 300 | m ³ /h |
| Matières en suspension | 900 | Kg/j |
| DCO eau brute | 1 300 | Kg/j |
| DBO ₅ eau brute | 660 | Kg/j |

Réseaux :

Le taux de dilution est de 90% en 2016, en hausse par rapport à 2015 le printemps ayant été très pluvieux.

Alimentation de la station d'épuration :

Les taux de charge moyens annuels estimés sont de :

■ SATESA :

- Hydraulique : 125%
- Organique : 95%

■ SDEA :

- Hydraulique : 79%
- Organique : 89%

Le taux de charge hydraulique est en hausse par rapport à 2015.

Le déversoir d'orage en tête de station a fonctionné à 112 reprises durant l'année pour un débit moyen déversé de 720 m³ par épisode de déversement. Les surverses du déversoir d'orage représentent 6% du volume annuel admis sur la station.

Qualité du traitement :

La qualité sur cette station est très bonne. Les rendements sont souvent nettement au-dessus de 90% pour la plupart des paramètres.

Gestion des boues :

La concentration des boues est satisfaisante.

Les extractions sont assurées de façon satisfaisante. Les boues produites sont toujours conformes pour le compostage, mais leur concentration en Cadmium fluctue bien que sous la valeur règlementaire. Elles sont stockées durant 6 mois sur site pour analyses.

Les boues déshydratées sont éliminées par une filière de compostage sur la plateforme d'Alsace Bossue Compost à Zittersheim. Ainsi, 736 tonnes de boues (181,3 tonnes de matières sèches) ont été éliminées en 2016.

Observations :

La conformité de la performance des équipements d'épuration est de 98%.

Programmation des travaux

Réseaux :

■ Travaux réalisés :

- Divers travaux de réparation de collecteurs (rue du Weinbaechel à Ingwiller, rue Principale à Menchhoffen) ;
- Chemisage de réseaux d'assainissement réceptionnés en 2017 : rue du Général de Gaulle et rue de Rothbach à Ingwiller, rue Principale à Uttwiller, rue de la Schwang à Weinbourg. Le linéaire total de réseaux réhabilités représente 1 160 ml.

■ Travaux à réaliser :

En 2016, la modélisation hydraulique des réseaux d'assainissement a été réalisée sur l'ensemble des réseaux de collecte des communes et de transports intercommunaux. Elle a mis en évidence les dysfonctionnements des réseaux et a permis d'évaluer les déversements des déversoirs d'orage par temps de pluie et l'impact milieu naturel.

Elle propose les solutions permettant de réduire les débordements vers le milieu naturel et d'améliorer le stockage de la pollution par temps de pluie, dans un souci de protection du milieu naturel.

La prochaine étape consiste à définir une programmation pluriannuelle de travaux et à mener les études détaillées des travaux, notamment pour la réalisation de bassins de pollution (possibilité d'implantation, maîtrise foncière,...).

Station d'épuration :

- Travaux réalisés : réparation de l'agitateur de la zone de contact, remplacement des diffuseurs d'air du bassin d'aération
- Travaux à réaliser :

d) ENTITE SDEA PERIMETRE DE MOMMENHEIM ET ENVIRONS

Le périmètre de Mommenheim et Environs est composé des communes suivantes : Mommenheim, Alteckendorf, Minversheim, Wahlenheim, Wittersheim, **Ringendorf, Buswiller**, Ettendorf, Hochstett.

Les informations ci-dessous sont issues du rapport annuel 2016 assainissement établi par le SDEA sur le périmètre de Mommenheim et Environs.

Structure du réseau de transport intercommunal

Les réseaux d'assainissement du périmètre desservent 2 458 abonnés, soit 6 187 habitants.

Les volumes assainis sont :

- 272 494 m³ en 2016
- 111 m³/abonné/an

Les caractéristiques des ouvrages et réseaux sont les suivantes :

- 25 bassins d'orage ;
- 31 déversoirs d'orage ;
- 4 stations de pompage ;
- 71,3 km de réseaux communaux ;
- 25,7 km de réseaux intercommunaux ;
- 1 902 bouches d'égout.

En 2016, la station de refoulement de Mommenheim, rue du Moulin est entrée dans le patrimoine de la commune.

Le périmètre dénombre 2 industriels : EARL Schwartz à Hochstett, GAEC Adam à Wahlenheim.

Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées est de 99%.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est de 83.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est de 90.

En termes d'entretien, les chiffres clés pour 2016 sont :

- 36,7 tonnes de sables extraits du réseau ;
- 10,42 km de réseaux curés, soit 14,6% de taux de curage ;
- 0 station de pompage nettoyée ;
- 2 218 bouches d'égout vidangées ;
- 9 débouchages de branchement ;
- 2 surverses de déversoirs d'orage équipées en auto-surveillance.

12 points du réseau de collecte nécessitent des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Dans le cadre du contrôle des installations privées d'assainissement (CIPA), 43 installations domestiques et une installation assimilable domestique ont été contrôlées.

La conduite intercommunale de diamètres 125 puis 250 mm démarre à Buswiller pour la collecte de ses effluents. D'orientation générale Nord/Sud, elle intercepte ensuite les effluents de la commune de Ringendorf. En aval de Ringendorf, le diamètre de la conduite intercommunale n'est plus que de 200 mm et transite ensuite par différentes communes avant de rejoindre la station d'épuration de Mommenheim.

Epuration

Les informations ci-dessous sont issues du bilan 2016 relatif au fonctionnement des stations d'épurations urbaines du Bas-Rhin établi par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La station d'épuration de Mommenheim fait partie du SDEA Périmètre de Mommenheim et Environs.

Les communes raccordées à cette dernière sont : Mommenheim, Alteckendorf, Minversheim, Wahlenheim, Wittersheim, **Ringendorf**, **Buswiller**, Ettendorf, Hochstett.

Les caractéristiques de la station d'épuration sont les suivantes :

| | |
|------------------------------|-----------------------|
| ■ Exploitant : | SDEA |
| ■ Type de traitement : | Aération prolongée |
| ■ Constructeur : | France Assainissement |
| ■ Mise en service : | 1997 |
| ■ Population desservie : | 6 237 |
| ■ Milieu naturel récepteur : | la Zorn |

Capacités nominales :

| Paramètres | Capacité | Unité |
|--|----------|-------------------|
| Capacité réelle de traitement | 6 000 | EQH |
| Débit moyen journalier par temps sec | 2 000 | m ³ /j |
| Débit horaire de pointe par temps de pluie | 400 | m ³ /h |
| Matières en suspension | 600 | Kg/j |
| DCO eau brute | 600 | Kg/j |
| DBO ₅ eau brute | 400 | Kg/j |

Réseaux :

Le taux de dilution est de 110% en 2016.

Le réseau charrie beaucoup de matières minérales provenant du lessivage des terres agricoles lors de fortes pluies.

Alimentation de la station d'épuration :

Les taux de charge moyens annuels estimés sont de :

- Hydraulique : 135%
- Organique : 145%

Suite à un printemps pluvieux, les charges reçues sont en hausse par rapport à 2015. Cette station traite l'intégralité des débits de temps sec, ainsi qu'une grande partie du temps de pluie. Le débit de surverse du déversoir d'orage en amont de la station est de 52 m³ en moyenne par jour de déversement, soit 20% du volume collecté par le réseau.

Qualité du traitement :

La qualité sur cette station est satisfaisante et a pu être maintenue tout au long de l'année.

Gestion des boues :

La concentration des boues est maintenue à un niveau satisfaisant, mais remonte rapidement en cas de fortes pluies.

Les extractions et la déshydratation sont assurées de façon satisfaisante.

Observations :

Les intempéries des mois de mai et juin ont provoqué des coulées de boues. Le poste de relevage a donc été coupé lors de ces événements. Les concentrations en boues sont donc fluctuantes et toujours à forte proportion minérale.

Programmation des travaux

Réseaux :

■ Travaux réalisés :

- En 2016, les investissements ont été limités et se sont concentrés sur du renouvellement de matériel et sur du rehaussement ou remplacement de tampons,
- Afin d'améliorer le fonctionnement du couple réseau/station d'épuration, des travaux de modification de débit en aval des zones urbanisées ont été réalisés. L'objectif est que la régulation des débits en aval des réseaux de collecte soit en cohérence avec la capacité hydraulique de la station d'épuration.

■ Travaux à réaliser :

Station d'épuration :

- Travaux réalisés : remplacement du tamis du dégrilleur rotatif, réparation de la vis de convoyage des boues du filtre-presse entraînant la mise en place d'une déshydratation mobile pendant 2 mois

■ Travaux à réaliser :

e) ENTITE SDEA PERIMETRE DE NEUWILLER-LES-SAVERNE

Structure du réseau de transport intercommunal

Le périmètre de Neuwiller-lès-Saverne ne concerne que la commune du même nom. A ce titre, il n'y pas de réseau intercommunal.

Epuration

Les informations ci-dessous sont issues du bilan 2016 relatif au fonctionnement des stations d'épurations urbaines du Bas-Rhin établi par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La station d'épuration de Neuwiller-lès-Saverne traite uniquement les effluents de la commune de **Neuwiller-lès-Saverne**.

Les caractéristiques de la station d'épuration sont les suivantes :

- Exploitant : SDEA
- Type de traitement : Aération prolongée
- Constructeur : SOAF
- Mise en service : 1973
- Population desservie : 1 140
- Milieu naturel récepteur : la Zinsel du Sud

Capacités nominales :

| Paramètres | Capacité | Unité |
|--|----------|-------------------|
| Capacité réelle de traitement | 1 850 | EQH |
| Débit moyen journalier par temps sec | 280 | m ³ /j |
| Débit horaire de pointe par temps de pluie | 35 | m ³ /h |
| Matières en suspension | 112 | Kg/j |
| DBO ₅ eau brute | 112 | Kg/j |

Réseaux :

Le taux de dilution est estimé à 821% pour les bilans SATESA en 2016 dû à la présence de fortes quantités d'eaux claires parasites.

Alimentation de la station d'épuration :

Les taux de charge moyens annuels estimés sont de :

- Hydraulique : 125%
- Organique : 70%

Ces taux sont une moyenne sur 3 ans afin d'être plus représentatifs du fonctionnement général. Des effluents d'origine alimentaire chargés de graisses arrivent souvent en grande quantité.

La majeure partie de l'effluent brut est by-passée en entrée de station pour cause de surcharge hydraulique.

Qualité du traitement :

La qualité sur cette station est satisfaisante, mais la concentration en azote reste élevée.

Des mousses flottantes sur le clarificateur s'accumulent régulièrement dans le canal de sortie et finissent par s'écouler avec l'eau traitée.

Gestion des boues :

La concentration des boues est irrégulière avec un indice de boues élevé.

La gestion des extractions est problématique liée à la faible capacité du silo à boues. La production de boues par habitant reste insuffisante.

Observations :

La station d'épuration est vétuste et sous-dimensionnée. Une grande partie des eaux usées est rejetées dans le milieu naturel sans traitement. Une nouvelle station d'épuration avec un traitement à boues activées est à l'étude et les travaux devraient démarrer en 2018.

Programmation des travaux

Le Périmètre Neuwiller-lès-Saverne poursuit les études d'élaboration d'un programme pluriannuel visant à remplacer la STEP de 1973 et à réaliser les travaux connexes sur les réseaux.

Ce programme comprendra :

- La création d'une nouvelle station d'épuration à l'Est de la commune ;
- La réalisation d'une station de refoulement et d'un réseau de transfert ;
- L'amélioration du réseau existant chemin du Hagelweg (réduction eaux claires parasites) ;
- L'amélioration du réseau existant chemin des Remparts (réduction eaux claires parasites) ;
- L'amélioration du réseau existant faubourg du Maréchal Clarke (réduction eaux claires parasites).

La nouvelle station d'épuration sera de type "boues activées".

f) ENTITE SIVOM DE DETTWILLER ET ENVIRONS

Le SIVOM de Dettwiller et Environs est composé des communes suivantes : Dettwiller, Lupstein, Altenheim, Melsheim, Wilwisheim, Littenheim, Ingenheim, Scherlenheim, Gottesheim, **Imbsheim**, Printzheim, Furchhausen.

Les informations ci-dessous sont issues du rapport annuel 2015 assainissement établi par le SDEA sur le SIVOM de Dettwiller et Environs.

Structure du réseau de transport intercommunal

Les réseaux d'assainissement du périmètre desservent 2 789 abonnés, soit 7 233 habitants.

Les volumes assainis sont :

- 289 488 m³ en 2015
- 104 m³/abonné/an

Les caractéristiques des ouvrages et réseaux sont les suivantes :

- 17 bassins d'orage ;
- 43 déversoirs d'orage ;
- 8 stations de pompage ;
- 68,3 km de réseaux communaux ;
- 27,3 km de réseaux intercommunaux ;
- 1 949 bouches d'égout.

Le périmètre ne dénombre pas d'industriels.

Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées est de 98,5%.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est de 80.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est de 90.

En termes d'entretien, les chiffres clés pour 2016 sont :

- 61,5 tonnes de sables extraits du réseau ;
- 12,76 km de réseaux curés, soit 13,4% de taux de curage ;
- 9 stations de pompage nettoyées ;
- 2 697 bouches d'égout vidangées ;
- 5 débouchages de branchement ;
- 1 surverse de déversoir d'orage équipée en auto-surveillance.

44 points du réseau de collecte nécessite des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Epuration

Les informations ci-dessous sont issues du bilan 2016 relatif au fonctionnement des stations d'épurations urbaines du Bas-Rhin établi par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La station d'épuration de Dettwiller fait partie du SIVOM de Dettwiller et Environs.

Elle traite les effluents des communes de Altenheim, Dettwiller, Furchhausen, Gottesheim, **Imbsheim**, Ingenheim, Littenheim, Lupstein, Melsheim, Printzheim, Scherlenheim, Waldolwisheim, Wilwisheim.

Les caractéristiques de la station d'épuration sont les suivantes :

| | |
|------------------------------|--------------------|
| ■ Exploitant : | SDEA |
| ■ Type de traitement : | Aération prolongée |
| ■ Constructeur : | SAUR |
| ■ Mise en service : | 1999 |
| ■ Population desservie : | 7 299 |
| ■ Milieu naturel récepteur : | la Zorn |

Capacités nominales :

| Paramètres | Capacité | Unité |
|--|--------------|------------------------|
| Capacité réelle de traitement | 9 000 | EQH |
| Débit moyen journalier par temps sec | 2 700 | m³/j |
| Débit horaire de pointe par temps de pluie | 218 | m³/h |
| Matières en suspension | 810 | Kg/j |
| DCO eau brute | 900 | Kg/j |
| DBO ₅ eau brute | 540 | Kg/j |

Réseaux :

Le taux de dilution est de l'ordre de 150%. Ce taux est en forte hausse par rapport à 2015 dû au printemps très pluvieux.

Alimentation de la station d'épuration :

Les taux de charge moyens annuels estimés sont de :

- Hydraulique : 150%
- Organique : 130%

Ces taux sont également en hausse. Le débit nominal a été dépassé durant 228 jours. Le by-pass de la station a fonctionné à 58 reprises avec en moyenne 1 470 m³ par jour de déversement, soit 5% du volume traité par la station.

Qualité du traitement :

La qualité sur cette station a été maintenue à un très bon niveau tout au long de l'année.

Gestion des boues :

La concentration des boues reste satisfaisante avec des boues fortement minérales et une très bonne décantabilité.

Les extractions sont régulières et nécessitent 3 à 4 pressées par jour afin de maintenir une concentration stable dans le bassin d'aération.

Observations :

Le poste de relevage en amont de la station a été coupé lors des coulées de boues afin de limiter l'impact au niveau de la station d'épuration, la concentration en boues du bassin d'aération n'ayant que peu augmenté.

Programmation des travaux

Réseaux :

- Travaux réalisés : aucun

Station d'épuration :

- Travaux réalisés : remplacement de la pompe de circulation, remplacement de l'onduleur

Le SIVOM de Dettwiller et Environs a engagé une étude en 2016 permettant de vérifier le fonctionnement des réseaux intercommunaux en temps sec et temps de pluie.

Une campagne de mesures sur 2 mois a été réalisée en 2016 avec 2 objectifs :

- La vérification du fonctionnement des régulateurs de débits,
- L'évaluation et l'identification des apports d'eaux claires parasites.

g) ENTITÉ SDEA PÉRIMÈTRE D'OBERMODERN-ZUTZENDORF - SCHILLERSDORF

Le périmètre de Mommenheim et Environs est composé des communes suivantes : **Obermodern-Zutzendorf, Schillersdorf.**

Les informations ci-dessous sont issues du rapport annuel 2016 assainissement établi par le SDEA sur le périmètre de d'Obermodern-Zutzendorf-Schillersdorf.

Structure du réseau de transport intercommunal

Les réseaux d'assainissement du périmètre desservent 875 abonnés, soit 2 148 habitants.

Les volumes assainis sont :

- 81 212 m³ en 2016
- 92,81 m³/abonné/an

Les caractéristiques des ouvrages et réseaux sont les suivantes :

- 2 bassins d'orage ;
- 24 déversoirs d'orage ;
- 5 stations de pompage ;
- 21,13 km de réseaux communaux ;
- 5,37 km de réseaux intercommunaux ;
- 462 bouches d'égout.

Le périmètre dénombre 1 industriel : GAEC Milk Farm à Schillersdorf.

Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées est de 98,4%.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est de 92.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est de 90.

En termes d'entretien, les chiffres clés pour 2016 sont :

- 47,27 tonnes de sables extraits du réseau ;
- 2,54 km de réseaux curés, soit 14,19% de taux de curage ;
- 7 stations de pompage nettoyées ;
- 523 bouches d'égout vidangées ;
- 4 débouchages de branchement.

9 points du réseau de collecte nécessite des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Dans le cadre du contrôle des installations privées d'assainissement (CIPA), 4 installations domestiques, 1 installation assimilable domestique ont été contrôlées.

Une conduite intercommunale d'orientation générale du Nord-Ouest vers l'Est démarre à Schillersdorf et collecte les effluents d'Obermodern avant de se raccorder sur la conduite intercommunale provenant de Zutzendorf. Après regroupement, la conduite intercommunale se dirige vers la station d'épuration d'Obermodern.

Epuration

Les informations ci-dessous sont issues du bilan 2016 relatif au fonctionnement des stations d'épurations urbaines du Bas-Rhin établi par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La station d'épuration d'Obermodern fait partie du SDEA Périmètre d'Obermodern-Zutzendorf-Schillersdorf.

Elle traite les effluents des communes d'**Obermodern-Zutzendorf et Schillersdorf**.

Les caractéristiques de la station d'épuration sont les suivantes :

- Exploitant : SDEA
- Type de traitement : Aération prolongée
- Constructeur : France Assainissement
- Mise en service : 1979
- Population desservie : 2 183
- Milieu naturel récepteur : la Moder

Capacités nominales :

| Paramètres | Capacité | Unité |
|--|--------------|------------------------|
| Capacité réelle de traitement | 4 000 | EQH |
| Débit moyen journalier par temps sec | 632 | m³/j |
| Débit horaire de pointe par temps de pluie | 79 | m³/h |
| Matières en suspension | 241 | Kg/j |
| DBO ₅ eau brute | 241 | Kg/j |

Réseaux :

Le taux de dilution varie de 113% pour les bilans SATESA à 161% pour l'autocontrôle avec la présence d'eaux claires parasites.

Alimentation de la station d'épuration :

Les taux de charge moyens annuels estimés sont de :

- Hydraulique : 107%
- Organique : 45%

Le taux de charge hydraulique est en hausse dû au printemps pluvieux.

Cette station traite la totalité des débits de temps sec, ainsi qu'une bonne partie du débit de temps de pluie. Le déversoir d'orage a fonctionné durant 49 jours pour un débit moyen de 52 m³/j de déversement, soit seulement 1% du volume collecté par le réseau.

Qualité du traitement :

La qualité sur cette station a été maintenue à un niveau satisfaisant. Une concentration élevée en phosphore a été constatée pour le 3^{ème} trimestre ; il n'y a pas de traitement requis sur cette installation.

Gestion des boues :

La concentration des boues reste satisfaisante en général avec des décantabilités épisodiquement délicates.

Les extractions sont satisfaisantes.

Observations :

La brosse d'aération a été remplacée par un hydroéjecteur.

Des disjonctions fréquentes du dégrilleur ont été observées avec pour conséquence un colmatage de la grille.

Les capacités de stockage de boues sous forme liquide sont faibles. Deux campagnes de déshydratation mobile ont lieu chaque année pour compléter la capacité de stockage.

Programmation des travaux

Réseaux :

■ Travaux réalisés :

En 2016, la station de refoulement rue de la Moder a été partiellement remise à niveau. D'une part avec le remplacement de l'armoire de commande et la mise en place de la télégestion, et d'autre part par la mise en sécurité des ouvrants en remplaçant les trappes d'accès.

Pour la station de refoulement du chemin rural, une mesure sur la surverse du DO a été mise en place dans le cadre de l'auto-surveillance, ainsi que le remplacement des clapets pour des raisons de fonctionnement.

Il n'y a pas eu de renouvellement, renforcement ou extension de réseaux.

Station d'épuration :

■ Travaux réalisés : réparation de la brosse d'aération, réparation de l'enregistreur des données d'auto-surveillance

La station d'épuration d'Obermodern a été mise en service en 1979. Le génie civil et les équipements de l'ouvrage sont aujourd'hui vieillissants et il est nécessaire d'envisager l'avenir du système d'assainissement dans sa globalité. Aussi, un schéma épuratoire est engagé en commun avec le périmètre voisin du Val de Moder afin de définir un modèle de fonctionnement pour les années futures. Pour ce faire, des investigations seront menées tant sur le réseau d'assainissement que sur la station d'épuration.

h) ENTITE SDEA PERIMETRE DE BISCHHOLTZ-MULHAUSEN, SIVU MODER-ROTHBACH, SDEA VAL DE MODER

La station d'épuration de Pfaffenhoffen fait partie du SDEA Val de Moder. Elle traite les effluents des communes de **Bischholtz**, Bitschhoffen, Engwiller, Kindwiller, **Mulhausen**, Niedermodern, Niefern (Uhrwiller), Val de Moder (Pfaffenhoffen, Uberach, La Walck), Uhrwiller, Ringeldorf, **Schalkendorf**.

Le SDEA Val de Moder est composé des communes suivantes : La Walck, Niedermodern, Pfaffenhoffen, Uberach.

Le Périmètre de Bischholtz-Mulhausen est composé des communes suivantes : **Bischholtz, Mulhausen**.

La commune de **Schalkendorf** fait partie du SIVU Moder-Rothbach. Le SIVU est composé des communes suivantes : Bitschhoffen, Engwiller, Kindwillern, Ringeldorf, **Schalkendorf**, Uhrwiller.

Les informations ci-dessous sont issues des rapports annuels 2016 assainissement établi par le SDEA sur le Périmètre de Bischholtz-Mulhausen et sur le SIVU Moder-Rothbach.

Structure du réseau de transport intercommunal

Périmètre de Bischholtz-Mulhausen

Les réseaux d'assainissement du périmètre desservent 283 abonnés, soit 753 habitants.

Les volumes assainis sont :

- 25 176 m³ en 2016
- 88,96 m³/abonné/an

Les caractéristiques des ouvrages et réseaux sont les suivantes :

- 1 bassin d'orage ;
- 4 déversoirs d'orage ;
- 2 stations de pompage ;
- 5,89 km de réseaux communaux ;
- 5,59 km de réseaux intercommunaux ;
- 150 bouches d'égout.

Le périmètre ne compte pas d'industriel.

Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées n'a pas été déterminé.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est de 92.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est de 90.

En termes d'entretien, les chiffres clés pour 2016 sont :

- 13,48 tonnes de sables extraits du réseau ;
- 1,14 km de réseaux curés, soit 9,93% de taux de curage ;
- 2 stations de pompage nettoyées ;
- 190 bouches d'égout vidangées.

15 points du réseau de collecte nécessite des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Dans le cadre du contrôle des installations privées d'assainissement (CIPA), aucune installation n'a été contrôlée.

La conduite intercommunale de diamètre 250 mm démarre à Bischholtz et collecte l'ensemble de ses effluents. D'orientation générale Nord-Ouest/Sud-Est, la conduite intercommunale augmente de diamètre en 300 mm et intercepte les effluents de la commune de Mulhausen, puis transite par Niefern pour rejoindre la station d'épuration de Pfaffenhoffen.

SIVU Moder-Rothbach

Les réseaux d'assainissement du SIVU desservent 1 117 abonnés, soit 2 675 habitants.

Les volumes assainis sont :

- 97 641 m³ en 2016
- 87 m³/abonné/an

Les caractéristiques des ouvrages et réseaux sont les suivantes :

- 14 bassins d'orage ;
- 27 déversoirs d'orage ;
- 3 stations de pompage ;
- 29,72 km de réseaux communaux ;
- 14,86 km de réseaux intercommunaux ;
- 591 bouches d'égout.

Le périmètre ne compte pas d'industriel.

Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées est de 98%.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est de 85.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est de 90.

En termes d'entretien, les chiffres clés pour 2016 sont :

- 34,8 tonnes de sables extraits du réseau ;
- 4,12 km de réseaux curés, soit 9,2% de taux de curage ;
- 4 stations de pompage nettoyées ;
- 746 bouches d'égout vidangées ;
- 3 débouchages de branchement.

3 points du réseau de collecte nécessite des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Dans le cadre du contrôle des installations privées d'assainissement (CIPA), 7 installations domestiques ont été contrôlées.

La conduite intercommunale de diamètre 200 mm démarre à Schalkendorf et collecte ses effluents. D'orientation générale Ouest/Est, elle rejoint ensuite Pfaffenhoffen pour un traitement des effluents à la station d'épuration de Pfaffenhoffen.

Epuration

Les informations ci-dessous sont issues du bilan 2016 relatif au fonctionnement des stations d'épurations urbaines du Bas-Rhin établi par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La station d'épuration de Pfaffenhoffen fait partie du SDEA Val de Moder. Elle traite les effluents des communes de **Bischholtz**, Bitschhoffen, Engwiller, Kindwiller, **Mulhausen**, Niedermodern, Niefern (Uhrwiller), Val de Moder (Pfaffenhoffen, Uberach, La Walck), Uhrwiller, Ringeldorf, **Schalkendorf**.

Les caractéristiques de la station d'épuration sont les suivantes :

| | |
|------------------------------|-----------------------|
| ■ Exploitant : | SDEA |
| ■ Type de traitement : | Aération prolongée |
| ■ Constructeur : | France Assainissement |
| ■ Mise en service : | 1994 |
| ■ Population desservie : | 9 385 |
| ■ Milieu naturel récepteur : | la Moder |

Capacités nominales :

| Paramètres | Capacité | Unité |
|--|----------|-------------------|
| Capacité réelle de traitement | 11 000 | EQH |
| Débit moyen journalier par temps sec | 4 400 | m ³ /j |
| Débit horaire de pointe par temps de pluie | 360 | m ³ /h |
| Matières en suspension | 880 | Kg/j |
| DCO eau brute | 1 320 | Kg/j |
| DBO ₅ eau brute | 660 | Kg/j |

Réseaux :

Le taux de dilution de l'ordre de 165% avec une forte proportion d'eaux claires parasites.

Alimentation de la station d'épuration :

Les taux de charge moyens annuels estimés sont de :

- Hydraulique : 120%,
- Organique : 100%.

Le taux de charge hydraulique est en hausse dû au printemps pluvieux.

La surverse du bassin d'orage a fonctionné à 82 reprises, représentant un débit moyen de 1 270 m³ par déversement, soit 5% du volume collecté par le réseau.

Qualité du traitement :

La qualité sur cette station a été maintenue à un niveau satisfaisant durant toute l'année. Des valeurs d'ammonium élevées ont été relevées lors des analyses d'août et septembre.

Gestion des boues :

La concentration des boues est irrégulière par moments, mais la décantabilité des boues reste bonne.

Les extractions sont également irrégulières suite à différents incidents mécaniques.

Observations :

Plusieurs incidents sont survenus en 2016 avec notamment la saturation de l'aire à boue ne permettant pas de réaliser les extractions durant plusieurs jours en février en raison du temps pluvieux et de l'impossibilité d'épandre. Ainsi, la remontée du voile de boues à 30 cm de la surface du clarificateur a stoppé les pompes de relevage. Les effluents ont été stockés dans le bassin d'orage. Le même phénomène s'est produit lors de la casse de la pompe du filtre-bande.

Programmation des travaux

Périmètre de Bischholtz-Mulhausen

Réseaux :

- Travaux réalisés : aucun

SIVU Moder-Rothbach

Réseaux :

- Travaux réalisés : Kindwiller - Chemin de la Source : pose de 260 ml de conduites DN 500
- Travaux à réaliser : des travaux de renouvellement sont à envisager au niveau de la station de pompage et de traitement de l'H₂S de Kindwiller afin d'en fiabiliser le fonctionnement.

SDEA Val de Moder

Station d'épuration :

- Travaux réalisés : remplacement de la pompe d'alimentation du filtre-bande, réparation de la pompe de déphosphatation, remplacement de la pompe de gavage du filtre-pressé, mise en place d'un préleveur sur la surverse du déversoir d'orage en entrée

i) ENTITE SICTEU DE HOCHFELDEN ET ENVIRONS

Le SIVOM de Dettwiller et Environs est composé des communes suivantes : Schwindratzheim, **Bosselshausen**, Bossendorf, Geiswiller, Gingsheim, Hochfelden, Hohfrankenheim, Issenhausen, **Kirrwiler**, Lixhausen, Mutzenhouse, Schaffhouse sur Zorn, Wickersheim-Wilshausen, Waltenheim sur Zorn, Zoebersdorf

Les informations ci-dessous sont issues du rapport annuel 2015 assainissement établi par le SDEA sur le SICTEU de Hochfelden et Environs.

Structure du réseau de transport intercommunal

Les réseaux d'assainissement du périmètre desservent 3 665 abonnés, soit 9 596 habitants.

Les volumes assainis sont :

- 453 887 m³ en 2015
- 124 m³/abonné/an
- 17 611 m³ de volume industriel conventionné

Les caractéristiques des ouvrages et réseaux sont les suivantes :

- 29 bassins d'orage ;
- 48 déversoirs d'orage ;
- 1 station de pompage ;
- 86,3 km de réseaux communaux ;
- 25,4 km de réseaux intercommunaux ;
- 2 574 bouches d'égout.

Le périmètre compte plusieurs industriels, dont la case aux Epices à Hochfelden qui représente environ 3 000 équivalents-habitants.

Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées n'a pas été déterminé.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est de 92.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est non déterminé.

En termes d'entretien, les chiffres clés pour 2016 sont :

- 175 tonnes de sables extraits du réseau ;
- 13,7 km de réseaux curés, soit 12,2% de taux de curage ;
- 4 034 bouches d'égout vidangées ;
- 12 débouchages de branchement.

Globalement, on observe un bon fonctionnement des systèmes de pompage sur le réseau d'assainissement.

6 points du réseau de collecte nécessite des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Dans le cadre du contrôle des installations privées d'assainissement (CIPA), 56 installations domestiques, 2 installations assimilables domestiques ont été contrôlées.

La conduite intercommunale de diamètre 200 mm démarre à Bosselshausen pour la collecte de ses effluents. D'orientation générale Ouest/Est, elle longe le Sonderbach.

Une autre branche de conduite intercommunale démarre à Kirrwiller pour la collecte de ses effluents. D'orientation générale Nord/Sud, elle rejoint la conduite intercommunale provenant de Bosselshausen avant de se diriger vers la station d'épuration de Schwindratzheim en collectant les effluents d'autres communes au passage.

Epuration

Les informations ci-dessous sont issues du bilan 2016 relatif au fonctionnement des stations d'épurations urbaines du Bas-Rhin établi par le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

La station d'épuration de Schwindratzheim fait partie du SICTEU de Hochfelden et Environs.

Elle traite les effluents des communes de Schwindratzheim, **Bosselshausen**, Bossendorf, Geiswiller, Wingersheim les 4 bans, Hochfelden, Hohfrankenheim, Issenhausen, **Kirrwiller**, Lixhausen, Mutzenhouse, Schaffhouse-sur-Zorn, Wickersheim-Wolshausen, Waltenheim-sur-Zorn, Zoebersdorf.

Les caractéristiques de la station d'épuration sont les suivantes :

| | |
|------------------------------|--------------------|
| ■ Exploitant : | SDEA |
| ■ Type de traitement : | Aération prolongée |
| ■ Constructeur : | OTV |
| ■ Mise en service : | 2005 |
| ■ Population desservie : | 9 573 |
| ■ Milieu naturel récepteur : | la Zorn |

Capacités nominales :

| Paramètres | Capacité | Unité |
|--|----------|-------------------|
| Capacité réelle de traitement | 12 000 | EQH |
| Débit moyen journalier par temps sec | 4 500 | m ³ /j |
| Débit horaire de pointe par temps de pluie | 500 | m ³ /h |
| Matières en suspension | 800 | Kg/j |
| DCO eau brute | 1 600 | Kg/j |
| DBO ₅ eau brute | 720 | Kg/j |

Réseaux :

Le taux de dilution est de 105%.

Alimentation de la station d'épuration :

Les taux de charge moyens annuels estimés sont de :

- Hydraulique : 100%
- Organique : 90%

Le taux de charge hydraulique est en hausse dû au printemps pluvieux.

La station traite la totalité des effluents en provenance des différents postes de refoulement. 15 déversoirs d'orage ont été équipés, mais seulement 4 sont supérieurs à 2 000 EQH. On observe 80% de surverse pour un volume moyen de 1 390 m³ par déversement, représentant 6% du volume collecté sur l'année par le réseau.

Qualité du traitement :

La qualité sur cette station a été maintenue à un niveau satisfaisant durant toute l'année malgré des pics de charge organique en entrée. Suite aux bons résultats, le traitement du phosphore est arrêté.

Gestion des boues :

La concentration des boues a été maintenue à un niveau satisfaisant. Les boues sont toujours très minérales et leur décantation est généralement satisfaisante. Les extractions sont également régulières car aucune panne ne s'est produite.

Observations :

Des coulées de boues ont obligé l'exploitant à by-passer le traitement de la station d'épuration après le prétraitement directement vers le canal de sortie (2 690 m³).

Une coupure électrique de plusieurs heures a provoqué l'arrêt des postes de relevage de Hochfelden et Schwindratzheim, ainsi que la station le 01/07/2016 et la casse de l'automate. Cet incident a entraîné la surverse d'environ 1 500 m³ vers le milieu naturel.

Programmation des travaux

Réseaux :

- Travaux réalisés : raccordement du nouveau lotissement « Les Terrasses de la Zorn » à Schwindratzheim
- Travaux à réaliser : Travaux d'amélioration contre les infiltrations du milieu naturel

Station d'épuration :

- Travaux réalisés : remplacement de l'automate

3.2. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3.2.1. Structure administrative

L'obligation de contrôle des systèmes d'Assainissement Non collectif (ANC) a été confiée aux communes par la Loi sur l'Eau de 1992. Les missions de contrôle sont assurées par le Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC), dont le rôle a été renforcé par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006.

3.2.2. Zonage d'assainissement non collectif

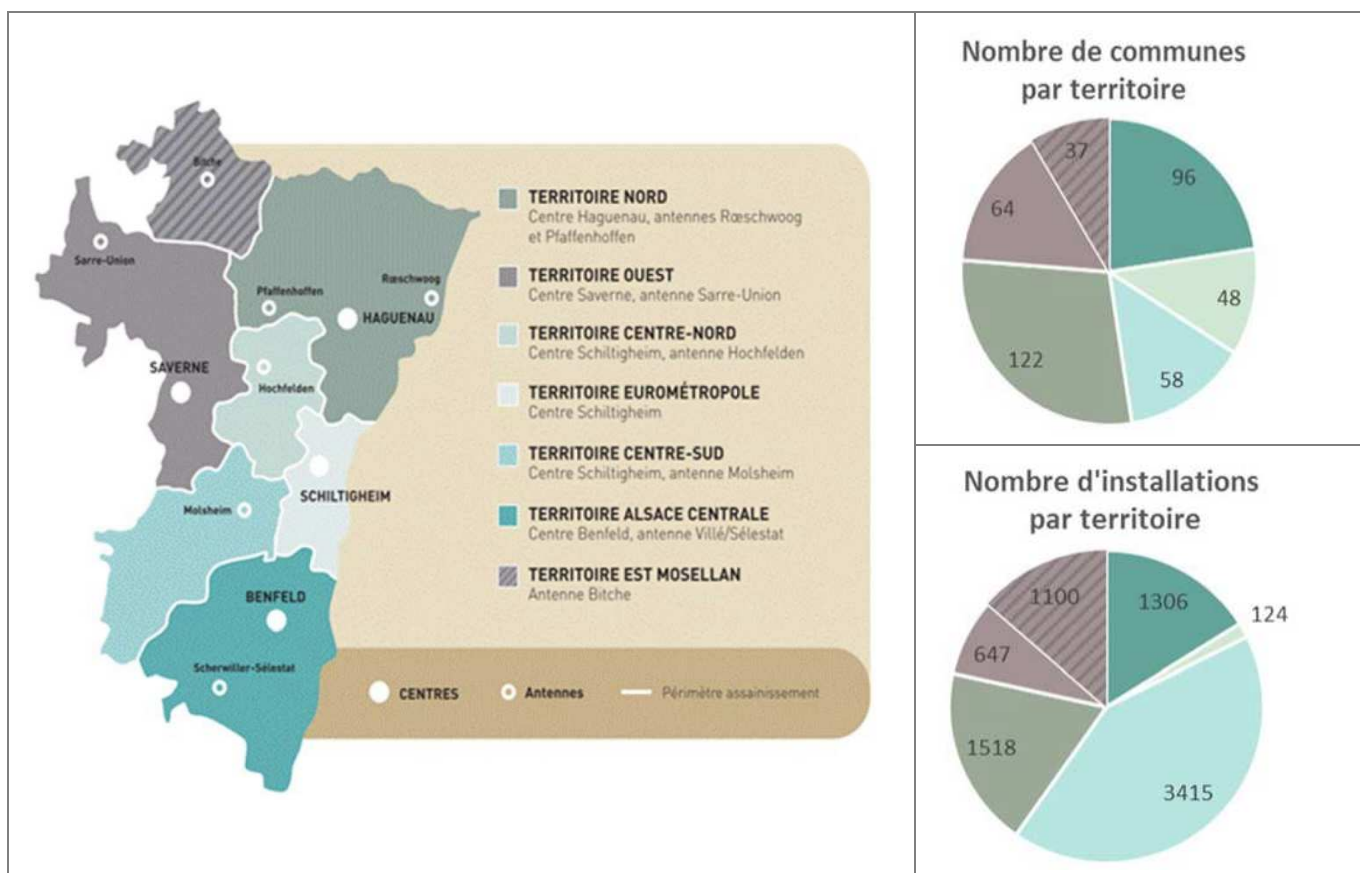
Certaines communes sont couvertes par un zonage d'assainissement collectif et non collectif. Le zonage définit ainsi les zones du territoire communal réservées aux techniques d'assainissement non collectif. Dans ce cas, elle préconise également les filières à mettre en œuvre. Il ne s'agit toutefois pas d'un document de programmation de travaux. Le zonage ne crée pas de droits acquis pour les tiers et ne fige pas une situation en matière d'assainissement. Cela implique notamment que les constructions situées en zones d'assainissement collectif ne bénéficient pas d'un droit à disposer d'un équipement collectif à une échéance donnée.

L'étude ne porte pas sur les zones pour lesquelles il n'y avait pas de perspective d'urbanisation au moment de l'étude. Aussi, en cas d'urbanisation de ces zones, il conviendra de respecter les modalités d'assainissement préconisées dans l'annexe sanitaire du document d'urbanisme en vigueur. Au besoin, une révision des zonages d'assainissement pourra être menée pour garantir une concordance entre ces zonages d'assainissement et le zonage du PLUi.

a) SDEA

En 2000, le SDEA a créé le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour répondre aux obligations en matière de contrôle et aux attentes des communes, essentiellement rurales.

La répartition sur le Bas-Rhin est la suivante :



Les informations ci-dessous sont issues des rapports annuels 2015 relatifs au SPANC établi par le SDEA sur les Territoires Ouest, Centre Nord et Nord.

SDEA – Territoire Ouest

Le territoire compte :

- 64 communes adhérentes ;
- 647 installations ANC ;
- 74% de communes couvertes par un zonage d'assainissement ;
- 14% de taux de conformité moyen du parc d'installations.

Les communes du territoire du Pays de Hanau couvertes par le territoire Ouest sont :

- **Dossenheim-sur-Zinsel ;**
- La région d'Ingwiller : **Ingwiller, Menchhoffen, Niedersoultzbach, Obersoultzbach, Uttwiller, Weinbourg, Weiterswiller ;**
- **Neuwiller-lès-Saverne ;**
- SIVOM de Dettwiller et Environs : **Imbsheim.**

| Objet | Dossenheim-sur-Zinsel | Région d'Ingwiller | Neuwiller-lès-Saverne | SIVOM de Dettwiller et Environs |
|---|-----------------------|--------------------|-----------------------|---------------------------------|
| Zonage d'assainissement approuvé par délibération et soumis à enquête publique | Oui | Oui | Non | Non |
| Application d'un règlement du service d'assainissement non collectif approuvé par délibération | Oui | Oui | Oui | Oui |
| Mise en œuvre de la vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées | Oui | Oui | Oui | Oui |
| Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes | Oui | Oui | Oui | Oui |
| Estimation du nombre d'installations d'ANC | 13 | 97 | 35 | 43 |
| Evaluation du nombre d'habitants | 35 | 240 | 90 | 108 |
| Taux de conformité des dispositifs ANC | ND (*) | 24,0% | ND (*) | 23,8% |
| Résultats issus des campagnes de contrôles ou études de zonage | Etude zonage | Etude zonage | | Contrôle SDEA |

(*) : Non Déterminé

SDEA - Territoire Centre Nord

Le territoire compte :

- 48 communes adhérentes ;
- 124 installations ANC ;
- 94% de communes couvertes par un zonage d'assainissement.

Les communes du territoire de Hanau couvertes par le territoire Centre Nord sont :

Périmètre de Mommenheim et Environs : Mommenheim, Alteckendorf, Minversheim, Wahlenheim, Wittersheim, **Ringendorf**, **Buswiller**, Ettendorf, Hochstett.

| Objet | Périmètre de Mommenheim et Environs |
|---|-------------------------------------|
| Zonage d'assainissement approuvé par délibération et soumis à enquête publique | Non |
| Application d'un règlement du service d'assainissement non collectif approuvé par délibération | Oui |
| Mise en œuvre de la vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées | Oui |
| Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes | Oui |
| Estimation du nombre d'installations d'ANC | 20 |
| Evaluation du nombre d'habitants | 50 |
| Taux de conformité des dispositifs ANC | ND (*) |
| Résultats issus des campagnes de contrôles ou études de zonage | ND (*) |

(*) : Non Déterminé

SDEA – Territoire Nord

Le territoire compte :

- 122 communes adhérentes ;
- 1 518 installations ANC ;
- 55% de communes couvertes par un zonage d'assainissement ;
- 9% de taux de conformité moyen du parc d'installations.

Les communes du territoire de Hanau couvertes par le territoire Ouest sont :

- **Bischholtz, Mulhausen ;**
- **Obermodern-Zutzendorf, Schillersdorf ;**
- le SIVU Moder-Rothbach : Bitschhoffen, Engwiller, Kindwillern, Ringeldorf, **Schalkendorf, Uhrwiller.**

| Objet | Bischholtz, Mulhausen | Obermodern- Zutzendorf, Schillersdorf | SIVU Moder- Rothbach |
|---|--------------------------|---|-------------------------|
| Zonage d'assainissement approuvé par délibération et soumis à enquête publique | Non | Non | Non |
| Application d'un règlement du service d'assainissement non collectif approuvé par délibération | Oui | Oui | Oui |
| Mise en œuvre de la vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées | Oui | Oui | Oui |
| Mise en œuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes | Oui | Oui | Oui |
| Estimation du nombre d'installations d'ANC | ND (*) | 14 | 19 |
| Evaluation du nombre d'habitants | ND (*) | 35 | 50 |
| Taux de conformité des dispositifs ANC | ND (*) | 27% | 12% |
| Résultats issus des campagnes de contrôles ou études de zonage | | Contrôle SDEA | Contrôle SDEA |

(*) : Non Déterminé

b) BOUXWILLER

Un zonage d'assainissement collectif et non collectif a été réalisé par BEREST en 2009 sur la ville de **Bouxwiller et ses communes associées Riedheim, Imbsheim et Griesbach-le-Bastberg**.

Le SPANC est géré en régie pour **Bouxwiller, Riedheim, Griesbach-le-Bastberg** et par le SDEA via le SIVOM de Dettwiller et Environs pour **Imbsheim**

Aucune phase pédologique n'a donc été engagée pour les communes associées.

c) SICTEU HOCHFELDEN

Un zonage d'assainissement collectif et non collectif a été réalisé par Terréo en 2007 sur le SICTEU d'Hochfelden.

La commune de **Bosselshausen-Kirrwiller** ne présente aucun secteur pouvant répondre à de l'assainissement non collectif.

Aucune phase pédologique n'a donc été engagée pour la commune associée.

3.3. EAUX PLUVIALES

3.3.1. Structure administrative

Les réseaux d'eaux pluviales raccordés au réseau d'assainissement sont gérés par les maîtres d'ouvrage de l'assainissement.

Les réseaux d'eaux pluviales, sans lien avec le réseau d'assainissement, sont gérés par les communes.

3.3.2. Réseau de collecte intercommunal

Il n'existe pas de réseau intercommunal pour les eaux pluviales.

3.3.3. Enjeux de la gestion des eaux pluviales

Le concept du tout à l'égout a été développé il y a plus de 150 ans, avec pour principe « d'évacuer le plus loin possible les eaux de toute nature des villes afin de limiter les problèmes sanitaires et d'inondation. Les villes se sont ainsi équipées de réseaux unitaires, collectant à la fois les eaux usées et les eaux pluviales. L'urbanisation croissante des villes a par la suite multipliée les surfaces imperméabilisées, renvoyant toujours plus d'effluents vers les réseaux. Les conséquences de tels phénomènes sont alors de plusieurs ordres :

- L'imperméabilisation des sols génère des inondations plus fréquentes du fait de l'augmentation des volumes et débits à traiter,
- Lors de phénomènes pluvieux importants, les réseaux unitaires ne sont plus en mesure de faire transiter les effluents jusqu'à la station d'épuration. Une décharge des eaux unitaires vers le milieu naturel (cours d'eau) s'effectue alors. Ces déversements constituent une source de pollution pour les milieux naturels,
- Le cycle naturel de l'eau est perturbé car les eaux pluviales ne réalimentent plus les nappes souterraines.

L'utilisation du "tout tuyau" pour l'évacuation des eaux pluviales nécessite un budget de plus en plus conséquent afin d'évacuer toujours plus d'eaux pluviales, sans toutefois permettre de répondre complètement aux différents enjeux.

Une gestion raisonnée et une maîtrise efficace des eaux pluviales par les collectivités est donc indispensable.

Pour cela, il est intéressant de développer une gestion intégrée des eaux pluviales et de privilégier des solutions visant à ralentir le ruissellement des eaux pluviales et limiter leur rejet vers les réseaux existants.

Par l'intermédiaire de techniques alternatives, les eaux pluviales peuvent ainsi répondre aux différents enjeux, tout en s'intégrant dans l'aménagement urbain.

3.3.4. Généralités sur les eaux pluviales

Par définition, les eaux pluviales résultent du ruissellement de la pluie sur les surfaces imperméabilisées. Ces eaux, en ruisselant, vont arracher puis transporter les matières qui se trouvent sur les chaussées, parkings, toitures et fossés. Il s'agit essentiellement des éléments suivants :

- Rejets des échappements et des fuites de moteurs,
- Terres, boues, déversement accidentels de matériaux transportés,
- Déjections animales et déchets divers (papiers, mégots, ...).

Le rejet des eaux pluviales dans le milieu naturel constitue donc un apport de polluants plus ou moins conséquent. Cette quantification de la pollution d'origine urbaine est peu aisée du fait de la grande variabilité des phénomènes mis en jeu comme :

- La durée du temps sec précédent l'événement pluvieux et qui correspond à un temps d'accumulation des polluants sur les surfaces imperméabilisées,
- L'intensité de la pluie qui permet ou non de mobiliser l'ensemble des polluants déposés sur la chaussée,
- Le volume total des précipitations qui caractérise le taux de dilution des rejets.

Dans les zones peu urbanisées, les eaux de pluie ruissellent sur les terrains pentus puis s'infiltrent dans les sols ou s'écoulent vers un cours d'eau. Dans les secteurs urbanisés, les villes et villages sont caractérisés par une densité de l'habitat relativement importante et une forte imperméabilisation des sols. Les problèmes issus des eaux pluviales sont toujours délicats à aborder.

3.3.5. Cadre réglementaire

a) ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

La maîtrise du ruissellement pluvial ainsi que la lutte contre la pollution apportée par ces eaux, sont prises en compte dans le cadre du zonage d'assainissement à réaliser par les communes, comme le prévoit l'article L 2224-10 du CGCT.

Cet article oriente clairement vers une gestion des eaux pluviales à la source, en intervenant sur les mécanismes générateurs et aggravants les ruissellements, et tend à mettre un frein à la politique de collecte systématique des eaux pluviales. Il a également pour but de limiter et de maîtriser les coûts de l'assainissement pluvial collectif.

En pratique, le zonage d'assainissement pluvial doit délimiter après enquête publique :

- Les zones dans lesquelles des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales de ruissellement,
- Les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel, et en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement.

Le cadre réglementaire de gestion des eaux pluviales s'appuie également sur la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) d'octobre 2000 visant à atteindre le bon état des masses d'eau d'ici 2015.

b) DOSSIER LOI SUR L'EAU

Selon la nature du projet, un dossier loi sur l'eau pourra être nécessaire. Celui-ci sera instruit, de façon indépendante, par les services de la police de l'eau. Aucun rejet d'eaux pluviales ne pourra être autorisé par la collectivité en cas d'absence de dossier loi sur l'eau dûment autorisé par les services instructeurs de la police de l'eau.

Le dossier loi sur l'eau, déposé en préfecture, devra être conforme aux textes en vigueur et devra identifier les impacts de l'aménagement sur le milieu naturel. Toute modification notable entre l'avant-projet et la réalisation, impactant la gestion des eaux pluviales devra être portée à la connaissance du préfet. Aucune rétrocession par la collectivité ne pourra être effectuée pour un ouvrage ne correspondant pas au dossier loi sur l'eau déposé en préfecture.

c) CAS DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) installations classées pour la protection de l'environnement sont soumises aux prescriptions de la DREAL. Des prescriptions complémentaires concernant la gestion des eaux pluviales pourront être mises en place, notamment dans une éventuelle autorisation et/ou convention de déversement.

d) ZONES OU ETABLISSEMENTS POTENTIELLEMENT POLLUANTS

Les zones ou établissements potentiellement polluants seront régis :

- soit par la DDT dans le cadre d'un dossier loi sur l'eau pour un rejet des eaux pluviales dans le milieu naturel ;
- soit par la DREAL dans le cadre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ;
- soit par le gestionnaire du réseau dans le cadre d'une convention d'autorisation de déversement des effluents dans le réseau d'assainissement public ;
- soit par le gestionnaire du réseau d'eaux pluviales dans le cadre d'un dossier de porter à connaissance pour un rejet des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement public.

3.3.6. Objectifs du zonage concernant les eaux pluviales

Plusieurs objectifs sont dégagés :

- La limitation des ruissellements et leurs effets, par des techniques compensatoires ou alternatives qui contribuent également au piégeage des pollutions à la source ;
- La prise en compte des facteurs hydrauliques de façon à freiner la concentration des écoulements vers les secteurs aval, la préservation des zones naturelles d'expansion des eaux et des zones aptes à leur infiltration ;
- La protection des milieux naturels et la prise en compte des impacts de la pollution transitée par les réseaux pluviales vers le milieu naturel.

Afin de remplir ces objectifs, le zonage d'assainissement des eaux pluviales définit certaines règles et prescriptions en matière de gestion et de rejet des eaux pluviales.

3.3.7. Inventaire des solutions existantes

Les communes qui désirent maîtriser les eaux pluviales ont à leur disposition de nombreux outils. Ainsi, il est possible d'agir à plusieurs niveaux : sur le réseau, par stockage restitution ou par des techniques alternatives.

a) ACTIONS SUR LE RESEAU

Il est possible de maîtriser le flux des eaux pluviales en intervenant sur le réseau par la mise en place d'un réseau séparatif (ou par la transformation d'un réseau unitaire en réseau séparatif).

b) TECHNIQUES ALTERNATIVES OU COMPENSATOIRES

Les techniques alternatives permettent de réduire les flux d'eaux pluviales le plus en amont possible en redonnant aux surfaces de ruissellement un rôle régulateur fondé sur la rétention et l'infiltration des eaux de pluie. Parmi ces techniques, on compte :

- Les chaussées à structure réservoir : elles permettent le stockage provisoire de l'eau dans le corps de chaussée. L'eau de pluie qui ruisselle peut s'infiltrer au travers du revêtement poreux naturels ou artificiels, l'eau est stockée sur place, là où elle tombe ;
- Les chaussées poreuses pavées ou enrobées : les pavés poreux présentent les mêmes caractéristiques de résistance que les pavés traditionnels mais leur porosité (15% minimum) offre une grande perméabilité (7.10^{-3} m/s minimum) permettant ainsi à l'eau de s'infiltrer facilement dans le sol ;
- Les toitures-terrasses : cette technique est utilisée pour ralentir le plus en amont possible le ruissellement grâce à un stockage temporaire de quelques centimètres d'eau de pluie sur les toits. Un petit parapet en pourtour de toiture permet de retenir l'eau et de la relâcher à faible débit ;
- Les puits d'infiltration : ces dispositifs assurent le transit des eaux de ruissellement vers les couches perméables du sol. Ils sont utilisés essentiellement pour recevoir les eaux de toitures. Le puits est précédé d'un regard de décantation pour piéger les éléments indésirables. L'infiltration se fait par le fond du puits ou, éventuellement, par les côtés en perforant les parois,

- **Les noues d'infiltration** : une noue est un large fossé peu profond avec un profil présentant des rives à pentes douces. Les noues ou les fossés traditionnels permettent l'écoulement et le stockage de l'eau sous la surface du sol, par percolation, à travers un milieu poreux. Les revêtements s'adaptent aux caractéristiques du site : surfaces enherbées ou minérales (pavés, enrochements,...). Ces techniques ont l'avantage d'être moins coûteuses que les ouvrages classiques et s'intègrent plus facilement dans la ville.

c) ÉTUDE DES EAUX PLUVIALES SUR LE TERRITOIRE

Dispositions générales

Définition des eaux pluviales

Les eaux pluviales sont celles qui proviennent des précipitations atmosphériques. Sont assimilées à ces eaux pluviales celles provenant des eaux d'arrosage et de lavage des voies publiques et privées, des jardins et des cours d'immeubles.

Eaux de nappe

Les eaux de nappe ou eaux souterraines ne sont pas considérés comme des eaux pluviales et ne sont pas acceptées dans le réseau. En cas de nécessité de rejet de ces eaux (travaux, ...) dans le réseau, une autorisation spéciale devra être accordée par le gestionnaire du réseau.

Gestion des eaux pluviales à la parcelle

Principes de raccordement

D'une manière générale, ni les eaux pluviales de toitures ni les eaux pluviales des voiries et parkings privatifs ne sont raccordées au réseau d'eaux pluviales s'il existe. En cas d'impossibilité d'évacuation des eaux pluviales vers le milieu naturel, le gestionnaire du réseau pourra autoriser à titre dérogatoire leur raccordement aux réseaux d'eaux pluviales ou d'assainissement unitaire. Il prescrira alors la solution à mettre en place.

Caractéristiques techniques

La voirie privative doit être aménagée de manière à éviter le déversement direct d'eaux pluviales vers la voirie publique.

Le gestionnaire du réseau peut imposer à l'utilisateur la construction de dispositifs particuliers de prétraitement, tels que dessableurs et déshuileurs, à l'exutoire notamment des parcs de stationnement, dont le type et le dimensionnement devront être approuvés par le gestionnaire du réseau. Ainsi, pour les eaux pluviales de parkings privatifs, le propriétaire devra aménager leur recueil et les faire transiter par un débourbeur et un déshuileur d'hydrocarbures.

En cas d'impossibilité d'évacuation des eaux pluviales des voies privatives vers le milieu naturel, le gestionnaire du réseau pourra imposer la mise en place d'un ouvrage de rétention permettant de respecter un débit de fuite prédéterminé vers les installations publiques d'assainissement.

L'entretien, les réparations et le renouvellement de ces dispositifs sont alors à la charge de l'utilisateur, sous le contrôle du gestionnaire du réseau.

Le rejet des eaux de toitures peut être infiltré directement sans prescriptions particulières sauf cas de la toiture d'un établissement classé susceptible de générer une pollution atmosphérique.

Gestion des eaux pluviales sur le domaine public

Les règles préconisées et retenues en cas d'aménagement des zones actuelles et pour les extensions futures sont les suivantes :

Aspect quantitatif

Pour tout projet, le débit de rejet des eaux pluviales à l'exutoire du site sera limité conformément aux prescriptions du règlement de service en vigueur.

En cas d'aménagement sur une zone soumise à des dysfonctionnements d'ordre hydraulique, un débit de rejet plus strict ou un dimensionnement de la rétention des eaux pluviales pour une pluie de période de retour plus importante pourra être imposé.

Aspect qualitatif

Afin de préserver la qualité du milieu récepteur, tout projet générant des eaux de ruissellement provenant de voirie, de zones d'activités, de parcs de stationnement,... fera l'objet de prétraitement des eaux pluviales en fonction de la taille du projet et de la qualité des eaux de ruissellement générées.

Les ouvrages susceptibles d'être mis en place sont :

- Siphons de voirie,
- Décanteur-séparateur à hydrocarbures.

Les ouvrages de traitement des eaux pluviales sont systématiquement équipés de by-pass.

Les rejets vers un réseau public, un ouvrage d'infiltration ou le milieu naturel ne pourront être supérieurs à 5 mg/l d'hydrocarbures. Des performances sur les Matières En Suspension (MES) pourront également être exigées par le gestionnaire du réseau.

Solutions à mettre en place

Etudes préalables

Toute imperméabilisation supplémentaire sera envisageable sous réserve d'associer au projet la réalisation d'une étude spécifique soumise au service instructeur ; celle-ci permettra de définir les aménagements permettant de maîtriser et de traiter en tant que de besoin les eaux pluviales et de ruissellement.

Chaque étude contiendra au minimum :

- La description et la surface du projet ;
- La surface imperméabilisée totale, ainsi que la surface imperméabilisée supplémentaire par rapport à la situation initiale ;
- Les débits générés par le projet. Ces débits seront calculés à l'exutoire de la zone et pour une pluie de période de retour 10 ans. En cas de contrainte aval importante, une période de retour plus importante pourra être demandée ;
- Les solutions techniques mises en place afin de respecter les préconisations de rejet des eaux pluviales.

Tout projet prendra en compte les contraintes présentes sur le lieu, le type de matériau à mettre en place (permettant de limiter l'imperméabilisation), les techniques de gestion des eaux pluviales prévues. Ces choix seront faits en cohérence avec l'aménagement de l'espace.

Rétrocession des ouvrages

Dans le cas des ouvrages d'eaux pluviales situés sur le domaine public et destinés à être rétrocédés à la collectivité, les maîtres d'ouvrage suivront les prescriptions techniques de la collectivité et de son exploitant lors de la réalisation des travaux.

Les éléments suivants seront notamment demandés (liste exhaustive) :

- Fiche technique des équipements ;
- Montants des travaux réalisés ;
- Résultats des tests préalables à la réception ;
- Fichier informatique des plans de récolement selon les exigences de la collectivité.

Solutions alternatives

Afin de limiter les débits et les volumes rejetés vers le réseau existant, des solutions alternatives pourront être mises en place. Ces solutions sont notamment :

- Des ouvrages d'infiltration : puits perdus, noues, drains, bassins d'infiltration ;
- Des ouvrages de stockage : bassins.

Contraintes spécifiques

Contraintes liées à l'infiltration des eaux pluviales

Les puits d'infiltration ne peuvent être mis en place que dans des zones où la nature du sol le permet et où la perméabilité du sol est suffisante pour permettre une infiltration des eaux ($K > 10^{-6}$ m/s).

Conformément aux prescriptions de la MISE, une hauteur minimale de 50 cm entre le fond de l'ouvrage d'infiltration et les plus hautes eaux de la nappe phréatique sera nécessaire.

L'infiltration dans la couche superficielle du sol (1^{er} mètre) ne pourra être faite.

Afin d'éviter de colmater le fond de l'ouvrage d'infiltration, un système de prétraitement suffisamment dimensionné sera obligatoirement mis en place en amont de tout ouvrage d'infiltration.

Périmètres de protection des captages

La gestion des eaux pluviales à l'intérieur des périmètres de protection des captages d'eau potable se fera conformément aux prescriptions des arrêtés préfectoraux. L'infiltration, à l'intérieur de ces zones, peut notamment être interdite.

Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Sur tout le secteur dépendant du PPRI, des clapets anti-retour devront être installés sur les ouvrages d'eaux pluviales qui devront être parfaitement étanche et ne communiquer avec l'extérieur que par le biais des ventilations qui y sont associées.

Les eaux sont régulées selon la capacité résiduelle des collecteurs récepteurs et des besoins futurs.

Zones à risques géologiques

Afin de prévenir tout risque géologique, il est demandé pour tout projet d'infiltration des eaux pluviales, la réalisation des sondages géotechniques afin d'identifier la nature du sol.

3.4. RUISSELLEMENT DES BASSINS VERSANTS NATURELS

L'érosion des sols, à l'origine de la coulée d'eau boueuse, advient dans des conditions particulières, sous l'influence d'événements pluvieux localisés, intenses et souvent de courte durée, principalement sur des secteurs ruraux de collines. Ces phénomènes surviennent au printemps (mai à juillet) lorsque la couverture végétale des sols en pente est faible (maïs, houblon, vigne). Le cumul des écoulements chargés de terres en suspension qui ont été détachés par les fortes pluies progresse vers l'aval et provoque des inondations

La sécurité des personnes peut être engagée si le phénomène se produit durant la nuit ou lorsqu'un axe de circulation est coupé par la coulée d'eau boueuse. Les écoulements chargés de terre en suspension peuvent également occasionner des dégâts matériels (submersion, entraînement de structures légères, dépôts de boues). Au-delà de la sécurité, ces coulées nuisent à la qualité de l'eau (transports de polluants) et au capital sol, outil de production pour l'agriculture.

Afin de cibler les actions de prévention de ce risque, la DREAL et les Conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont mandaté en 2007 l'Agence pour la Relance Agricole en Alsace (ARAA) pour réaliser une cartographie du risque potentiel de coulée d'eau boueuse dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. La première étape a été de définir un zonage de la sensibilité potentielle à l'érosion des terres communales, puis de la compléter avec un indicateur simple basé sur la sensibilité à l'érosion à l'intérieur des bassins versants connectés aux zones urbaines.

Le territoire est concerné par :

- la carte de sensibilité potentielle à l'érosion des terres en Alsace Bossue ;
- la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue.

4. Assainissement communal

4.1. GESTION DES EAUX PLUVIALES

4.1.1. Dispositions

Pour toute nouvelle construction, y compris les extensions des bâtiments existants et les opérations d'ensemble, des dispositifs pour la gestion des eaux pluviales sont obligatoires et peuvent être :

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement,

- Limitation des ruissellements et leurs effets en privilégiant les techniques alternatives ou compensatoires : chaussée à structure réservoir ou poreuse, pavés drainants ou à joints gazon, stockage sur toitures-terrasses, toitures végétalisées, puits d'infiltration, noues d'infiltration, ... ;
- Rejet des eaux pluviales :
 - Infiltration dans le sol, sous réserve de compatibilité avec les contraintes de mise en œuvre (périmètres de protection des captages, sensibilité du milieu naturel, pollution du sous-sol, capacité d'infiltration du sous-sol,...) ;
 - A défaut, rejet vers le milieu récepteur superficiel ;
 - En dernier recours, le rejet pourra exceptionnellement être dirigé vers le réseau d'assainissement public en respectant les prescriptions du règlement de service en vigueur ;
- Création d'une rétention avec débit limité, la rétention pouvant être enterrée et/ou aérienne avec une lame d'eau de faible hauteur ;
- Le prétraitement des eaux pluviales (dessableurs, déshuileurs,...), l'entretien, les réparations et le renouvellement de ces dispositifs étant à la charge de l'utilisateur, sous le contrôle du gestionnaire du réseau.

4.1.2. Dossiers administratifs

a) REJET DES EAUX PLUVIALES VERS LE MILIEU NATUREL

Selon la nature du projet, un dossier loi sur l'eau peut être nécessaire. Celui-ci sera instruit, de façon indépendante, par les services de la police de l'eau. Aucun rejet d'eaux pluviales ne pourra être autorisé par la collectivité en cas d'absence de dossier loi sur l'eau dûment autorisé par les services instructeurs de la police de l'eau.

Le dossier loi sur l'eau, déposé en préfecture, devra être conforme aux textes en vigueur et devra identifier les impacts de l'aménagement sur le milieu naturel. Toute modification notable entre l'avant-projet et la réalisation, impactant la gestion des eaux pluviales devra être portée à la connaissance du préfet. Aucune rétrocession par la collectivité ne pourra être effectuée pour un ouvrage ne correspondant pas au dossier loi sur l'eau déposé en préfecture.

b) REJET DES EAUX PLUVIALES VERS LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT PUBLIC

Dans ce cas, le dossier loi sur l'eau n'est pas nécessaire.

Les démarches administratives sont les suivantes :

- Le porteur du projet doit établir un dossier de porter à connaissance qui sera à transmettre au propriétaire du réseau ;
- Le propriétaire du réseau délivre l'autorisation de raccordement ;
- Le propriétaire du réseau, réseau qui doit lui-même être régulièrement déclaré/autorisé, doit déposer un « dossier de déclaration d'extension » auprès de la police de l'eau.

c) ZONES OU ETABLISSEMENTS POTENTIELLEMENT POLLUANTS

Les zones ou établissements potentiellement polluants seront régis :

- soit par la DDT dans le cadre d'un dossier loi sur l'eau pour un rejet des eaux pluviales dans le milieu naturel ;
- soit par la DREAL dans le cadre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ;
- soit par le gestionnaire du réseau dans le cadre d'une convention d'autorisation de déversement des effluents dans le réseau d'assainissement public ;
- soit par le gestionnaire du réseau d'eaux pluviales dans le cadre d'un dossier de porter à connaissance pour un rejet des eaux pluviales dans le réseau d'eaux pluviales public.

4.2. BISCHHOLTZ

4.2.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre Bischholtz-Mulhausen, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|--------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Bischholtz | 1 429 | 432 | 53 |
| Mulhausen | 2 694 | 1 339 | 115 |
| total | 4 123 | 1 771 | 168 |

| communes | déversoirs d'orage (unités) | bassins d'orage (unités) | stations de pompage (unités) |
|--------------|-----------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Bischholtz | 1 | 0 | 0 |
| Mulhausen | 4 | 0 | 0 |
| total | 5 | 0 | 0 |

En 2013, la commune de Bischholtz comptait :

- environ 1,9 km de réseaux ;
- 53 regards de visite ;
- 1 déversoir d'orage.

La commune ne dénombre pas d'autorisation de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Trois branches permettent de collecter les effluents de la commune :

- une branche du réseau d'orientation générale Sud-Ouest/Nord-Est située rues d'Ingwiller et des Puits collectent gravitairement les effluents domestiques ; le diamètre est compris entre 250 et 300 mm ;
- une branche de réseau d'orientation Sud-Est/Nord-Ouest située rue Principale jusqu'avant l'intersection avec la rue des Puits transitant rue Bernert, de diamètre compris entre 200 et 400 mm ;
- une branche de réseau d'orientation Nord-Ouest/Sud-Est située rue Principale jusqu'après l'intersection avec la rue des Puits transitant de diamètre compris entre 300 et 400 mm.

A l'intersection des 3 branches précédentes, le réseau se poursuit en diamètre 600 mm avant de se raccorder sur un bassin dessableur et un déversoir d'orage.

La conduite intercommunale en diamètre 250 mm démarre à l'aval du déversoir d'orage pour acheminer les effluents à la station d'épuration de Pfaffenhoffen.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé (DN300 à DN800). 3 tronçons rue d'Ingwiller sont en amiante ciment.

4.2.2. Assainissement non collectif

Le SDEA, qui gère le SPANC, n'a pas déterminé le nombre d'installations d'ANC et donc le nombre d'habitants correspondants.

4.2.3. Eaux pluviales

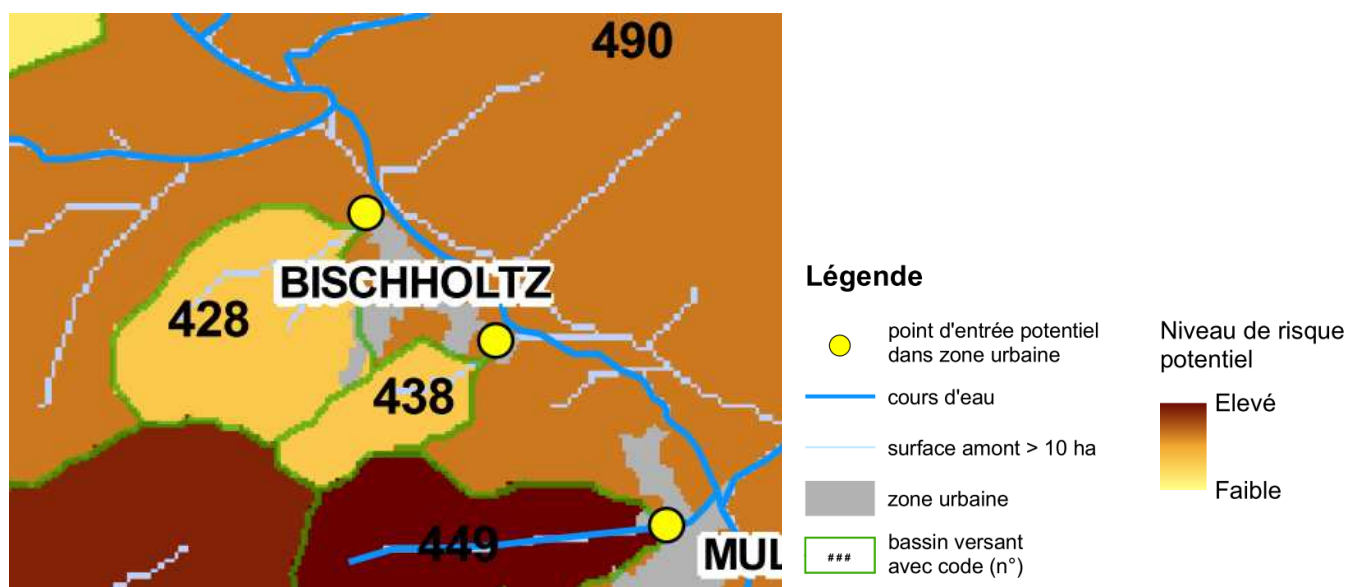
5 réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune :

- 3 réseaux d'eaux pluviales en béton armé de diamètres 300, 500 et 700 mm interceptant le bassin versant naturel amont sont situés à la sortie Nord de la commune rue Principale ;
- 1 réseau d'eaux pluviales en béton armé de diamètres 150 et 300 mm à la sortie Sud de la commune rue Principale ;
- 1 réseau pour la décharge du déversoir d'orage ; ce réseau est intégré au réseau d'assainissement.

L'exutoire des réseaux d'eaux pluviales est le Rothbach longeant l'Est de la commune.

4.2.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 2 points d'entrée potentiels de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est relativement faible à moyen.

4.2.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

Pas de travaux prévus.

4.3. BOSSELSHAUSEN

4.3.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre du SICTEU de Hochfelden, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | canalisations (mètres) | | déversoirs d'orage (unités) | regards de visite (unités) | bassin d'orage (unités) | stations de pompage (unités) |
|------------------------|------------------------|----------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | | | | |
| Bosselshausen | 1 945 | 562 | 1 | 61 | 0 | 0 |
| Bossendorf | 2 715 | 66 | 2 | 81 | 0 | 0 |
| Geiswiller | 1 885 | 1 510 | 2 | 67 | 0 | 0 |
| Gingsheim | 3 466 | 1 421 | 2 | 128 | 0 | 0 |
| Hochfelden | 19 798 | 1 827 | 13 | 614 | 2 | 1 |
| Hohfrankenheim | 2 737 | 1 216 | 4 | 103 | 0 | 0 |
| Issenhausen | 700 | 273 | 1 | 23 | 0 | 0 |
| Kirrwiller | 4 393 | 921 | 3 | 133 | 0 | 0 |
| Lixhausen | 2 123 | 1 057 | 3 | 83 | 1 | 0 |
| Mutzenhouse | 3 195 | 138 | 1 | 97 | 0 | 0 |
| Schaffhouse-sur-Zorn | 3 259 | 1 044 | 1 | 121 | 1 | 0 |
| Schwindratzheim | 10 256 | 102 | 4 | 249 | 0 | 0 |
| Waltenheim-sur-Zorn | 5 026 | 688 | 1 | 164 | 1 | 0 |
| Wickersheim-Wilshausen | 4 391 | 982 | 5 | 132 | 0 | 0 |
| Zoebersdorf | 1 842 | 398 | 1 | 59 | 0 | 0 |
| total | 67 731 | 12 205 | 44 | 2 115 | 5 | 1 |

En 2013, la commune de Bosselshausen comptait :

- environ 2,5 km de réseaux ;
- 61 regards de visite ;
- 1 déversoir d'orage.

Un bassin de pollution a été créé depuis 2013 en aval de la collecte des effluents rue Zoebersdorf.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type principalement unitaire.

Le réseau communal comporte 3 branches principales qui collectent gravitairement les effluents domestiques :

- 1 branche rue de l'Anneau d'orientation Ouest/Est ;
- 1 branche de diamètre 500 mm rue de l'Ecole d'orientation générale Nord-Sud ;
- 1 branche Grand'Rue d'orientation générale Nord-Sud.

Ces 3 branches se regroupent à l'intersection des 3 rues citées précédemment, puis chemine en un seul réseau rue Zoebersdorf.

En sortie du village rue Zoebersdorf, se situent un déversoir d'orage et un bassin d'orage. Les effluents transitent ensuite dans un collecteur intercommunale de diamètre 200 mm d'orientation générale Ouest/Est vers Issenhausen.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé (DN300 à DN1000).

4.3.2. Assainissement non collectif

Une étude de zonage d'assainissement a été réalisée par Terréo en 2007.

Toute la commune est traitée en assainissement collectif, y compris les zones d'urbanisation projetées lors de l'établissement du zonage d'assainissement.

Actuellement, il n'y a donc pas d'habitations traitées en assainissement non collectif.

4.3.3. Eaux pluviales

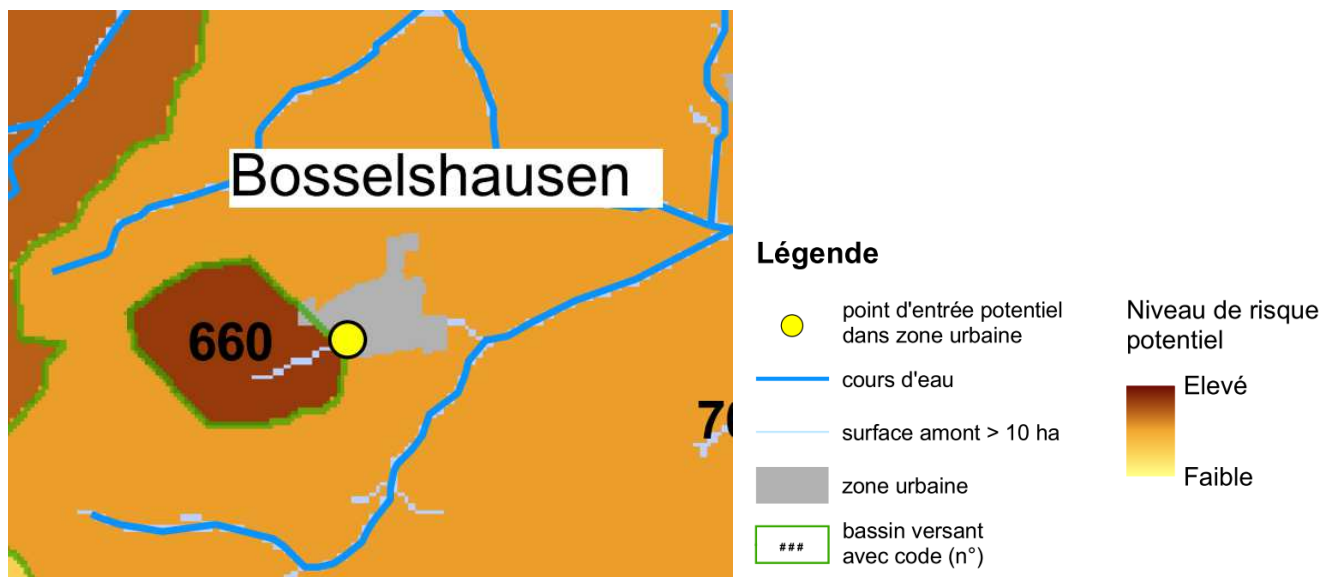
2 réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune :

- 1 réseau d'eaux pluviales de diamètres 150 et 300 mm interceptant le bassin versant naturel amont et les eaux de drainage sont situés rue de l'Anneau et rue Zoebersdorf ;
- 1 réseau de diamètre 1000 mm pour la décharge du déversoir d'orage et du réseau cité précédemment ; ce réseau est intégré au réseau d'assainissement.

L'exutoire des réseaux d'eaux pluviales est le Sonderbach longeant le Sud-Est de la commune.

4.3.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 1 point d'entrée potentiel de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est élevé.

4.3.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

Travaux à réaliser : Travaux d'amélioration contre les infiltrations du milieu naturel

4.4. BOUXWILLER

La ville de Bouxwiller est gérée en régie.

Elle est associée avec 3 autres communes depuis les années 1970 :

- Griesbach-le-Bastberg ;
- Imbsheim ;
- Riedheim.

Les eaux usées des communes de Bouxwiller et Riedheim sont traitées par la station d'épuration de Bouxwiller.

La commune d'Imbsheim dépend du SIVOM Dettwiller et Environs.

La commune de Griesbach-le-Bastberg dépend du Syndicat d'Assainissement de la Zinsel du Sud.

4.4.1. Bouxwiller et Riedheim

a) ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les informations ci-dessous sont issues du rapport annuel 2016 assainissement établi par Suez sur la ville de Bouxwiller et la commune de Riedheim.

Les caractéristiques des ouvrages et réseaux sont les suivantes :

- 1 bassin d'orage ;
- 1 poste de refoulement situé à Riedheim ;
- 21 déversoirs d'orage, dont 3 à Riedheim : l'auto-surveillance a été installée sur l'ensemble des déversoirs d'orage dont la charge est supérieure à 120 kg DBO₅/j ;
- 31,8 km de réseaux dont :
 - 2,8 km de réseaux d'eaux pluviales gravitaires ;
 - 0,3 km de réseaux d'eaux usées gravitaires ;
 - 28,1 km de réseaux unitaires gravitaires ;
 - 0,7 km de réseaux unitaires en refoulement ;
- 1 063 bouches d'égout ;
- 874 regards de réseau.

Les industriels raccordés au réseau sont soumis à une autorisation de déversement délivrée par la collectivité qui fixe les limites de qualité des rejets industriels.

Cette autorisation peut être accompagnée d'une convention.

Ce travail de conventionnement doit être mené sur la commune de Bouxwiller. Toutefois, il existe déjà des conventions de rejet avec les entreprises SECO EPP, RPC, TEDECO GIZEH, Imprimerie Fuchs et le laboratoire LORCH.

Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées est de 93,4%.

Les caractéristiques de la collecte sont les suivantes :

- Usagers : 1 463 abonnés, soit 3 889 habitants desservis ;
- Volumes assujettis à l'assainissement : 221 253 m³ en 2016, soit 151 m³/abonné/an.

Les abonnés se décomposent comme suit :

- Particuliers : 1 374
- Collectivités : 35
- Professionnels : 54

En termes d'entretien, les chiffres clés pour 2016 sont :

- 48,18 tonnes de matières sèches de boues évacuées ;
- 273 ml de réseaux curés, soit 0,9% de taux de curage ;
- 837 bouches d'égout vidangées.

Aucune intervention en astreinte n'a été dénombrée en 2016.

La commune de Bouxwiller est dotée d'un réseau d'assainissement majoritairement unitaire collectant à la fois les eaux usées et les eaux pluviales.

Le réseau est structuré par 2 branches :

- 1 branche de diamètre 1200 mm à l'aval collectant les $\frac{3}{4}$ Sud de la commune ;
- 1 branche de diamètre 500 mm à l'aval collectant le $\frac{1}{4}$ Nord de la commune.

Les 2 branches se raccordent au droit de la zone d'activités rue d'Obermodern. Deux déversoirs d'orage permettent de réduire le diamètre de la conduite unique à 400 mm.

La zone d'activités est quant à elle assainie en séparatif avec un collecteur de diamètre 300 mm rejoignant le collecteur précédent de diamètre 400 mm en amont immédiat de la station d'épuration.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé (DN300 à DN1200) et le PVC (DN160 à DN400) pour les tronçons récents.

La commune de Riedheim est dotée d'un réseau d'assainissement unitaire collectant à la fois les eaux usées et les eaux pluviales.

Le collecteur principal chemine dans la Grand'rue, puis dans la rue de Bouxwiller pour terminer dans le chemin de la Schaefferei sur le poste de refoulement.

La commune est dotée de 3 déversoirs d'orage, d'un bassin de pollution et d'un poste de refoulement situé chemin de la Schaefferei pour le refoulement des effluents sur le réseau de Bouxwiller en vue de leur traitement.

Les décharges des déversoirs d'orage sont reprises par un réseau d'eaux pluviales cheminant chemin de la Schaefferei pour se rejeter ensuite dans un fossé.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé (DN300 à DN800).

Globalement, le réseau de collecte de Bouxwiller et Riedheim est d'un état correct et ne présente pas d'anomalies majeures de configuration.

b) ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La commune dispose d'un zonage d'assainissement.

Sur Bouxwiller, les reconnaissances de réseaux ont permis de recenser les logements actuellement non raccordés à la station d'épuration communale ; il s'agit :

- Rue du Stade : 4 logements et le vestiaire du stade de football dont les effluents sont raccordés dans un collecteur pluvial puis un fossé ouvert ;
- Rue du Maréchal Foch : 4 logements dont les effluents sont raccordés dans un collecteur pluvial puis un fossé ouvert et un site industriel ;
- Rue de Niedersoultzbach : 1 logement dont le rejet n'a pas été vu ;
- Lieu-dit Tiergarten : un foyer d'action éducatif et une habitation à vocation agricole ;
- Lieu-dit la Reith : une entreprise industrielle, ainsi qu'une habitation attenante ;
- Lieu-dit la Faisanderie : une habitation et des bâtiments agricoles.

Etant donné les contraintes topographiques existantes pour les secteurs cités précédemment, ces logements seront maintenus en assainissement non collectif car non raccordable.

A Riedheim, les conclusions de l'étude de zonage réalisée par Berest en 2009 sont les suivantes :

- l'ensemble de l'habitat est ou peut être raccordé au réseau d'assainissement communal ;
- l'assainissement autonome concerne essentiellement du bâti non habitable à vocation agricole.

Afin de préserver le milieu naturel, des dispositifs d'assainissement autonomes conformes devront être mis en place.

c) EAUX PLUVIALES

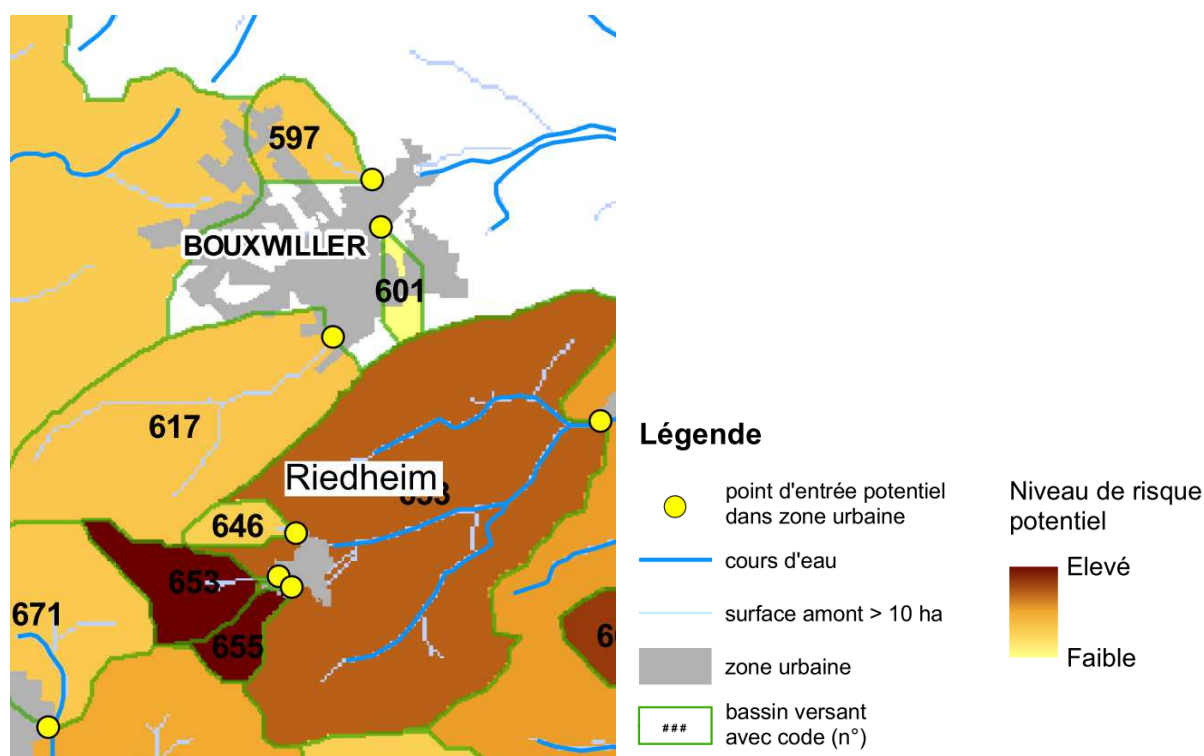
Les réseaux d'eaux pluviales en présence collectent les eaux provenant des décharges des déversoirs d'orage pour les acheminer ensuite vers le milieu naturel.

De ce fait, ces réseaux sont intégrés dans les réseaux d'assainissement.

L'exutoire des réseaux d'eaux pluviales est le Wappachgraben.

d) RUISSELLEMENT DES BASSINS VERSANTS NATURELS

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 3 points d'entrée potentiels de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine de Bouxwiller et 3 points d'entrée potentiels de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine de Riedheim.



Le niveau de risque potentiel est relativement faible pour Bouxwiller. En revanche, il est très élevé pour Riedheim.

e) CAPACITE DE L'ASSAINISSEMENT ET PROGRAMMATION DES TRAVAUX

L'étude diagnostic du réseau d'assainissement réalisée par Oxya Conseil en 2014 définit l'ensemble des travaux à réaliser sur la commune de Bouxwiller.

Un programme pluriannuel d'assainissement sur 3 années est en cours.

Les premiers travaux prévus pour 2017 consistent en :

- l'élimination des eaux claires parasites rue des Juifs, rue du Canal et rue du faubourg Saint Georges à Bouxwiller ;
- Les autres travaux prévus sont :
- l'amélioration du taux de collecte avec remplacement de collecteurs rue d'Imbsheim, de Riedheim, rue du Faubourg St Georges, rue Clos des Seigneurs et mise en place d'un déversoir d'orage Grand'rue ;
- l'extension du réseau de collecte au centre-ville et rue de l'Abattoir ;
- la finalisation du repérage de l'ensemble du réseau de collecte e, X, Y et Z.

Le nouvel arrêté du système d'assainissement impose un certain nombre d'objectifs :

- La réduction du taux de dilution grâce à des travaux de suppression d'eaux claires parasites ;
- L'augmentation du taux de collecte qui demandera la réalisation de contrôles massifs de raccordements ;
- La réalisation d'une étude avant fin 2019 pour prévoir le renouvellement de la station d'épuration ;
- Le traitement de l'azote et du phosphore ;
- La réalisation d'un bassin de pollution pour récupérer les premières eaux de pluie.

4.4.2. Imbsheim

a) ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre du SIVOM de Dettwiller et Environs, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|-----------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Altenheim | 1 833 | 173 | 60 |
| Dettwiller | 21 056 | 3 984 | 650 |
| Furchhausen | 3 601 | 369 | 101 |
| Gottesheim | 3 066 | 272 | 85 |
| Imbsheim | * | * | * |
| Ingenheim | 2 301 | 770 | 92 |
| Littenheim | 1 970 | 873 | 79 |
| Lupstein | 5 654 | 1 784 | 193 |
| Melsheim | 3 868 | 1 029 | 144 |
| Printzheim | 1 946 | 169 | 52 |
| Scherlenheim | 910 | 0 | 22 |
| Wadolwisheim | 4 130 | 0 | 109 |
| Wilwisheim | 4 945 | 1 329 | 188 |
| total | 55 280 | 10 752 | 1 775 |

L'inventaire des réseaux et ouvrages communaux n'a pas été dressé par le SDEA.

La collecte des effluents se fait gravitairement jusqu'à une conduite intercommunale qui permet leur acheminement jusqu'à la station d'épuration de Dettwiller.

Le réseau communal compte de 2 bassins de pollution.

Le réseau est constitué de conduites en béton armé de diamètre compris entre 200 et 700 mm.

b) ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La commune dispose d'un zonage d'assainissement.

En 2015, le SIVOM de Dettwiller et Environs dénombre 43 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

Les conclusions de l'étude de zonage réalisée par Berest en 2009 sont les suivantes :

- l'ensemble de l'habitat est raccordé au réseau d'assainissement communal ;
- l'assainissement autonome concerne essentiellement du bâti non habitable à vocation agricole.

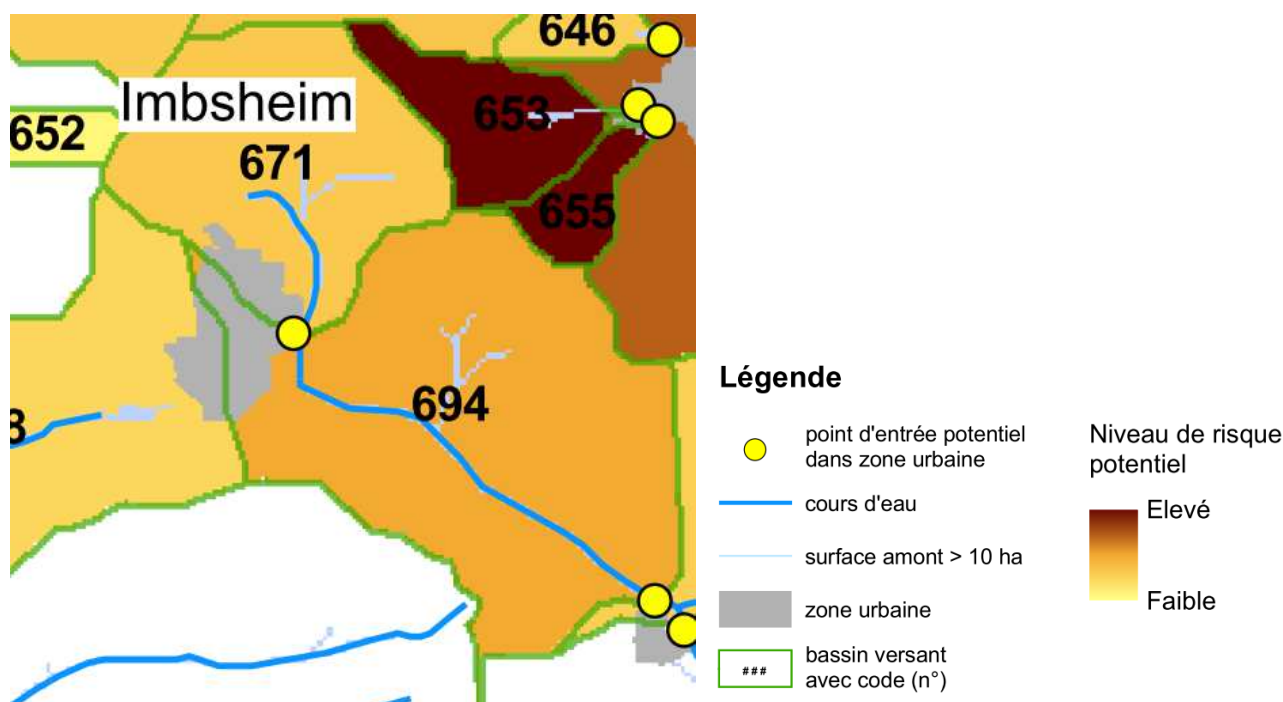
c) EAUX PLUVIALES

Le réseau d'eaux pluviales en présence collecte les eaux pluviales du lotissement situé à l'Ouest du chemin de Neuwiller pour se raccorder ensuite le réseau d'assainissement public. Avant raccordement sur le réseau d'assainissement, une rétention et une limitation de débit ont été mis en place.

De ce fait, ces réseaux sont intégrés dans les réseaux d'assainissement.

d) RUISSELLEMENT DES BASSINS VERSANTS NATURELS

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 1 point d'entrée potentiel de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est moyen.

e) CAPACITE DE L'ASSAINISSEMENT ET PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Le SIVOM de Dettwiller et Environs a engagé une étude en 2016 permettant de vérifier le fonctionnement des réseaux intercommunaux en temps sec et temps de pluie.

Une campagne de mesures sur 2 mois a été réalisée en 2016 avec 2 objectifs :

- La vérification du fonctionnement des régulateurs de débits ;
- L'évaluation et l'identification des apports d'eaux claires parasites.

4.4.3. Griesbach-le-Bastberg

a) ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune de Griesbach-le-Bastberg est dotée d'un réseau d'assainissement unitaire collectant à la fois les eaux usées et les eaux pluviales.

Le réseau est constitué de conduites en béton armé de diamètre 300 à 900 mm.

La commune de Griesbach-le-Bastberg est desservie par 2 branches de réseaux d'assainissement :

- un réseau DN 800 collectant les effluents de la partie de la commune à l'Ouest du Griesbaechel ;
- un réseau DN 600 collectant les effluents de la partie de la commune située à l'Est du Griesbaechel.

Le réseau compte un seul déversoir d'orage, localisé en amont immédiat du bassin de pollution. La décharge du déversoir se rejette dans le Griesbaechel.

Le transit des effluents vers la commune de Hattmatt s'opère par le système de la pression descendante à l'aide d'une conduite en PVC de diamètre 160 mm. Le regard de mise en charge est localisé en aval du bassin d'orage.

Le réseau est constitué de conduites en béton armé de diamètre compris entre 300 et 900 mm.

b) ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La commune est traitée en assainissement collectif.

Il n'existe pas de dispositifs d'assainissement autonomes sur la commune.

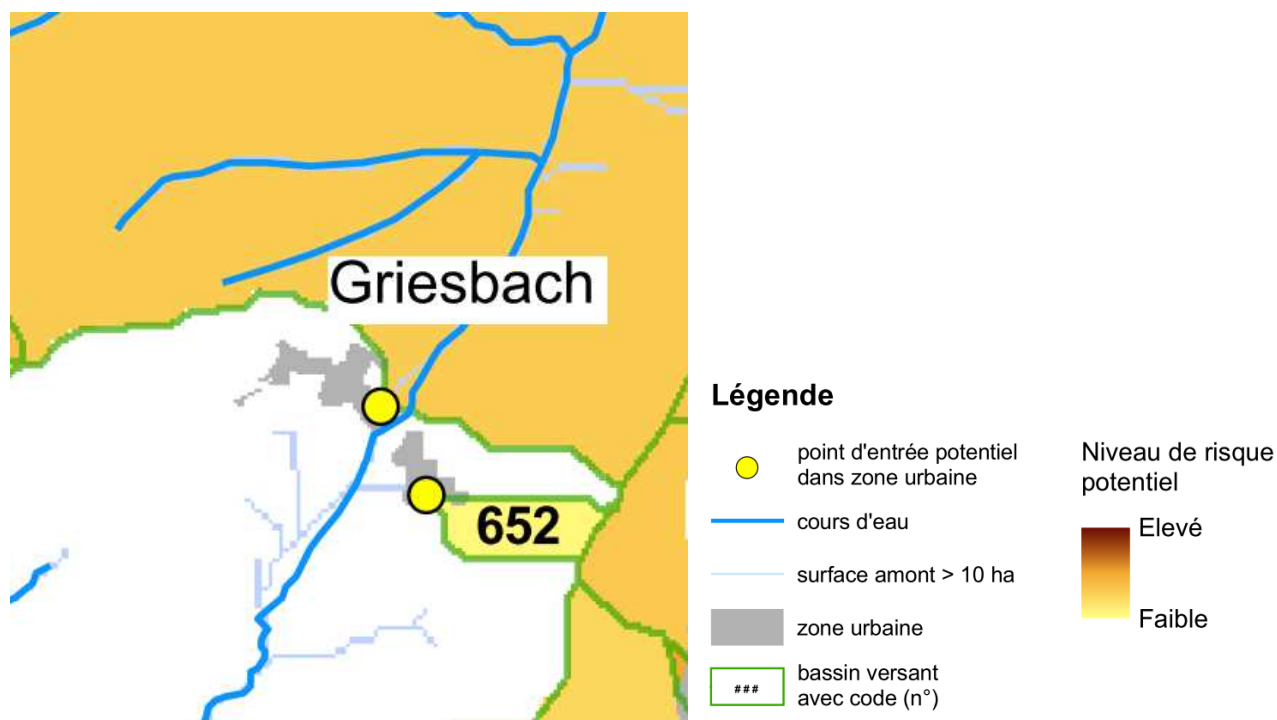
c) EAUX PLUVIALES

Aucun réseau d'eaux pluviales strict n'est répertorié, hormis la décharge du déversoir d'orage qui est intégrée dans les réseaux d'assainissement.

L'exutoire de ces réseaux est le Griesbaechel.

d) RUISSELLEMENT DES BASSINS VERSANTS NATURELS

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 2 points d'entrée potentiels de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est faible à relativement faible.

e) CAPACITE DE L'ASSAINISSEMENT ET PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Il n'y a pas de travaux prévus.

4.5. BUSWILLER

4.5.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre de Mommenheim et Environs, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Alteckendorf | 5 865 | 2 850 | 232 |
| Buswiller | 2 494 | 388 | 81 |
| Ettendorf | 5 872 | 3 591 | 261 |
| Hochstett | 3 079 | 694 | 94 |
| Minversheim | 4 732 | 232 | 129 |
| Mommenheim | 14 368 | 3 637 | 463 |
| Ringendorf | 4 687 | 448 | 117 |
| Wahlenheim | 2 559 | 2 583 | 134 |
| Wittersheim | 4 186 | 663 | 146 |
| total | 47 842 | 15 086 | 1 657 |

En 2013, la commune de Buswiller comptait :

- environ 2,9 km de réseaux ;
- 81 regards de visite.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type principalement unitaire. Les nouvelles urbanisations au Nord de la commune ont été traitées en séparatif.

Le réseau communal comporte 3 branches principales qui collectent gravitairement les effluents domestiques :

- 1 branche d'eaux usées strictes de diamètre 250 mm d'orientation Ouest/Nord-Est ;
- 1 branche unitaire de diamètre 600 mm rue Principale d'orientation générale Sud-Ouest/Nord-Est ;
- 1 branche unitaire de diamètre 500 mm rue des Vergers d'orientation générale Nord-Sud.

Les 2 branches unitaires se regroupent à l'intersection de la rue Principale et de la rue des Vergers. Un réseau unique de diamètre 600 mm se poursuit vers le Nord pour intercepter la branche d'eaux usées strictes avant le Landgraben.

Après regroupement des branches, se situent un déversoir d'orage, un bassin de pollution et une station de refoulement. Les effluents transitent ensuite dans un collecteur de refoulement intercommunal de diamètre 125 mm d'orientation générale Nord/Sud, puis dans un collecteur gravitaire intercommunal de diamètre 250 mm au Sud Est de la commune. La conduite intercommunale d'orientation générale Nord/Sud se dirige ensuite vers le collecteur intercommunal entre Ringendorf et Ettendorf.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé (DN200 à DN600). Le réseau d'eaux usées strictes est en PVC de diamètre compris entre 160 et 250 mm.

4.5.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre de Mommenheim et Environs dénombre 20 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

4.5.3. Eaux pluviales

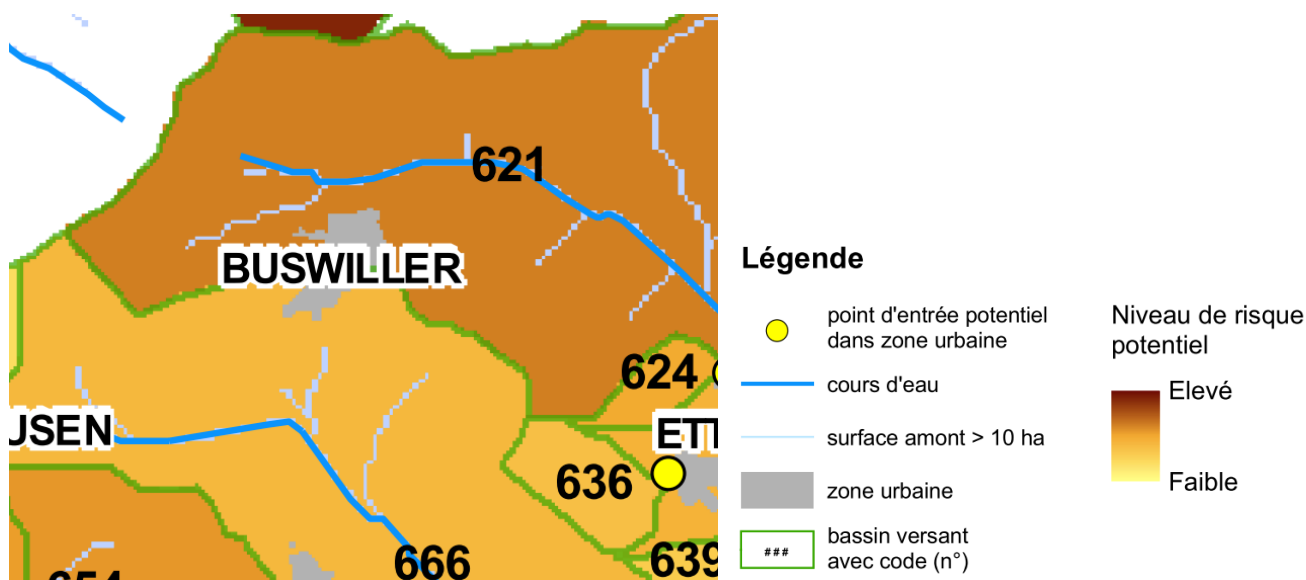
2 réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune :

- 1 réseau d'eaux pluviales en PVC et béton armé de diamètres compris entre 150 et 400 mm pour le lotissement au Nord de la commune longeant la rue des Prés ; avant rejet vers le Landgraben, les eaux pluviales sont régulées à l'aide d'un bassin d'orage ;
- 1 réseau de diamètre 600 mm pour la décharge du déversoir d'orage ; ce réseau est intégré au réseau d'assainissement.

L'exutoire des réseaux d'eaux pluviales est le Landgraben longeant la commune au Nord.

4.5.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il n'existe pas de point d'entrée potentiel de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est faible à moyen.

4.5.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

Pour l'assainissement collectif, aucun réseau de collecte n'a été remplacé en 2016.

Il n'y a pas de travaux prévus.

4.6. DOSSENHEIM-SUR-ZINSEL

4.6.1. Assainissement collectif

Les informations ci-dessous sont issues du rapport annuel 2016 assainissement établi par le SDEA sur le périmètre de Dossenheim-sur-Zinsel.

L'entité du périmètre de Dossenheim-sur-Zinsel ne concerne que la commune de Dossenheim-sur-Zinsel.

Les caractéristiques des ouvrages et réseaux sont les suivantes :

- 1 bassin d'orage ;
- 7 déversoirs d'orage ;
- 11,09 km de réseaux communaux ;
- 303 bouches d'égout.

Le réseau d'eaux usées strictes du lotissement "Le Tilleul" a été réalisé en 2016 conjointement aux travaux d'extension du réseau d'eau potable et réceptionné en 2017. Le linéaire de réseau créé n'est pas comptabilisé dans le chiffre précédent.

La commune ne dénombre pas d'autorisation de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées.

Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées est de 97%.

Les caractéristiques de la collecte sont les suivantes :

- Usagers : 440 abonnés, soit 1 079 habitants desservis ;
- Volumes assainis : 42 437 m³ en 2016, soit 96,45 m³/abonné/an.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est de 70.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est de 90.

En termes d'entretien, les chiffres clés pour 2016 sont :

- 11,4 tonnes de sables extraits du réseau ;
- 1,14 km de réseaux curés, soit 10,3 de taux de curage ;
- 298 bouches d'égout vidangées.

11 points du réseau de collecte nécessite des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Dans le cadre du contrôle des installations privées d'assainissement (CIPA), 3 installations domestiques ont été contrôlées.

Le réseau d'assainissement de la commune de Dossenheim est principalement de type unitaire, avec des secteurs localisés de type séparatif (rue de la Zinsel, rue des Forgerons et rue de la Gare, lotissement "Le tilleul").

Le réseau est constitué de conduites circulaires en béton armé de diamètre 300 à 700 mm, en P.V.C. de diamètre 200 à 250 mm, en amiante-ciment de diamètre 250 mm.

La commune est traversée à l'Est par la conduite intercommunale venant d'Ernolsheim-lès-Saverne.

Le bassin versant de la commune de Dossenheim s'injecte en quatre points sur la conduite intercommunale.

En aval de la commune, les effluents des communes de Dossenheim et Ernolsheim sont acheminés par système de pression descendante vers la commune de Hattmatt à l'aide d'une conduite P.V.C. de diamètre 250 mm. Le regard de mise en charge est situé à l'Est de la commune au bout de la rue de la Zinsel.

4.6.2. Assainissement non collectif

D'après l'étude de zonage, la commune de Dossenheim-sur-Zinsel compte environ 13 installations d'assainissement non collectif, représentant environ 35 habitants.

Le taux de conformité de ces installations n'est pas déterminé.

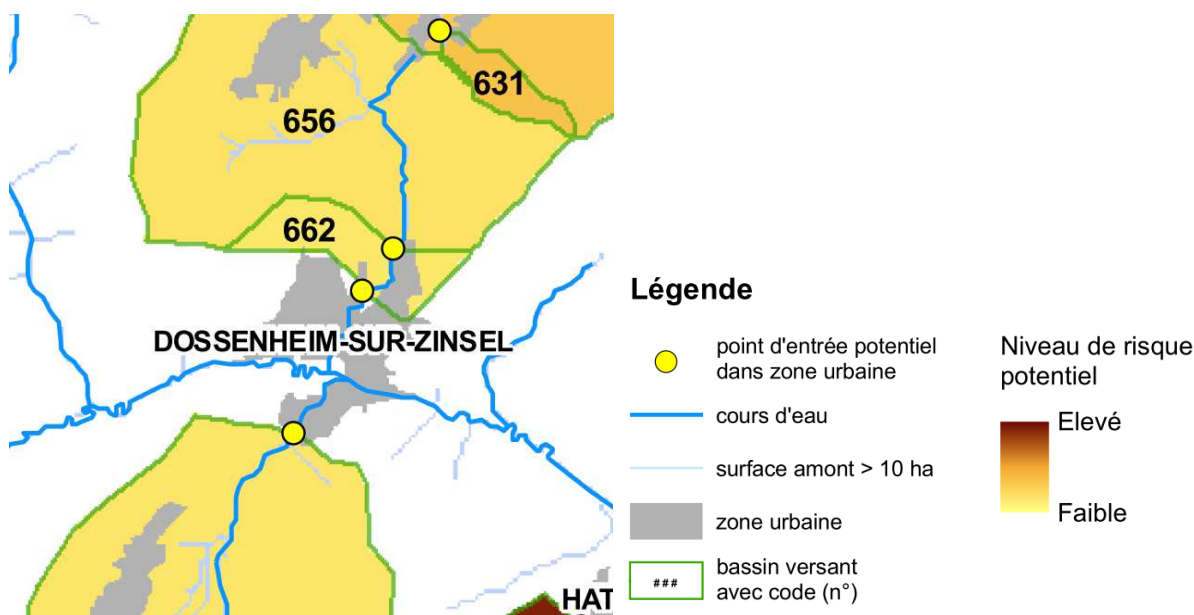
4.6.3. Eaux pluviales

Certains secteurs localisés disposent d'un réseau d'eaux pluviales strict ; il s'agit de la rue de la Zinsel, la rue des Forgerons, un bout de la rue d'Ernolsheim, rue d'Oberhof, lotissement « Le Tilleul » et la rue de la Gare.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement. Leur exutoire est la Zinsel du Sud.

4.6.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 3 points d'entrée potentiels de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est faible.

4.6.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

Pour l'assainissement collectif, aucun réseau de collecte n'a été remplacé en 2016.

En revanche, les travaux d'extension du réseau d'eaux usées strictes du lotissement communal "Le Tilleul" ont été réalisés conjointement aux travaux d'extension du réseau d'assainissement.

Il n'y a pas de travaux prévus.

4.7. INGWILLER

4.7.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre de la Région d'Ingwiller, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | déversoirs d'orage (unités) | bassins d'orage (unités) | stations de pompage (unités) |
|------------------|-----------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Ingwiller | 18 | 4 | 2 |
| Menchhoffen | 7 | 1 | 0 |
| Niedersoultzbach | 2 | 0 | 0 |
| Obersoultzbach | 3 | 0 | 0 |
| Uttwiller | 3 | 0 | 0 |
| Weinbourg | 3 | 0 | 0 |
| Weiterswiller | 4 | 0 | 0 |
| total | 40 | 5 | 2 |

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|------------------|------------------------|----------------|----------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Ingwiller | 26 360 | 5 292 | 797 |
| Menchhoffen | 4 492 | 2 501 | 189 |
| Niedersoultzbach | 2 394 | 102 | 64 |
| Obersoultzbach | 3 573 | 482 | 107 |
| Uttwiller | 1 576 | 922 | 76 |
| Weinbourg | 3 864 | 1 294 | 156 |
| Weiterswiller | 6 187 | 1 002 | 209 |
| total | 48 446 | 11 595 | 1 598 |

En 2013, la commune d'Ingwiller comptait :

- environ 31,7 km de réseaux ;
- 797 regards de visite ;
- 18 déversoirs d'orage ;
- 4 bassins d'orage ;
- 2 stations de pompage.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

La ville d'Ingwiller compte 3 industriels dont 1 industriel conventionné avec le SDEA :

- Dietrich Carebus ;
- TRW ;
- Klein Wanner qui est conventionné.

Le réseau d'assainissement de la commune d'Ingwiller est principalement de type unitaire, avec des secteurs localisés de type séparatif (lotissement rues des Chanterelles, Acacias, Sorbiers, Aubépines et zone d'activités au Sud-Ouest de la commune).

Le réseau est constitué de conduites circulaires en béton armé de diamètre 200 à 700 mm, en P.V.C. de diamètre 200 à 315 mm.

Le réseau principal de collecte s'écoule globalement du Nord au Sud.

Une conduite intercommunale s'écoulant d'Ouest en Est longe le Weinbaechel et provient de la commune de Weinbourg. A l'intersection des rues d'Obersultzbach et du général De Gaulle, la conduite intercommunale se raccorde sur le réseau communal d'Ingwiller.

En aval du réseau de collecte sont positionnés un déversoir d'orage et un bassin de pollution.

Le réseau intercommunal gravitaire en béton armé de diamètre 400 mm s'écoule vers le Sud le long de la Moder pour rejoindre la station d'épuration d'Ingwiller située à l'Est de la commune de Menchhoffen.

4.7.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre de la Région d'Ingwiller dénombre 97 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

La commune dispose d'un zonage d'assainissement. Seules les habitations isolées sont traitées en assainissement non collectif.

4.7.3. Eaux pluviales

Le lotissement situé rues des Chanterelles, Acacias, Sorbiers, Aubépines et la zone d'activités au Sud-Ouest de la commune sont traités en séparatif avec un réseau d'eaux pluviales strict.

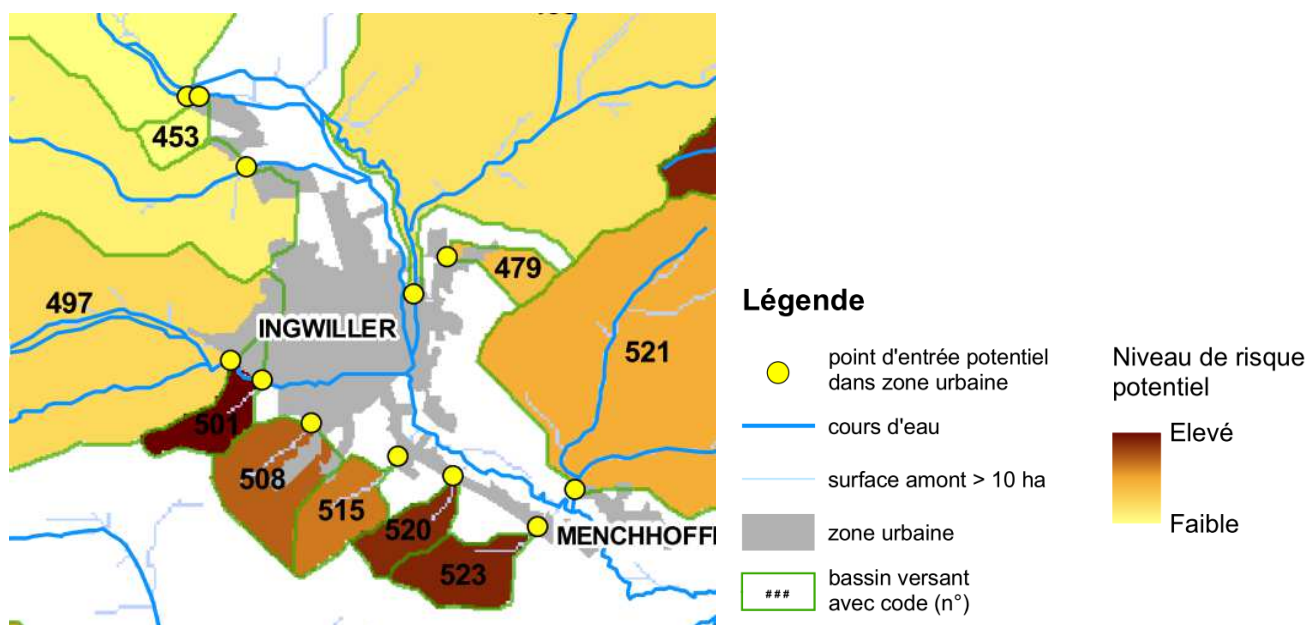
Trois réseaux d'eaux pluviales route de Rothbach et un réseau d'eaux pluviales route d'Uttwiller permettent de drainer le bassin versant naturel en amont vers la Moder.

Un réseau d'eaux pluviales est présent rue du Fossé et rue Weinbaechel,

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement. Leur exutoire est la Moder.

4.7.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 9 points d'entrée potentiels de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel varie de faible à élevé sur la partie Sud.

4.7.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

En 2016, la modélisation hydraulique des réseaux d'assainissement a été réalisée sur l'ensemble des réseaux de collecte des communes et de transports intercommunaux. Elle a mis en évidence les dysfonctionnements des réseaux et a permis d'évaluer les déversements des déversoirs d'orage par temps de pluie et l'impact milieu naturel.

Elle propose les solutions permettant de réduire les débordements vers le milieu naturel et d'améliorer le stockage de la pollution par temps de pluie, dans un souci de protection du milieu naturel.

La prochaine étape consiste à définir une programmation pluriannuelle de travaux et à mener les études détaillées des travaux, notamment pour la réalisation de bassins de pollution (possibilité d'implantation, maîtrise foncière,...).

4.8. KIRRWILLER

4.8.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre du SICTEU de Hochfelden, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | canalisations (mètres) | | déversoirs d'orage (unités) | regards de visite (unités) | bassin d'orage (unités) | stations de pompage (unités) |
|------------------------|------------------------|----------------|-----------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | | | | |
| Bosselshausen | 1 945 | 562 | 1 | 61 | 0 | 0 |
| Bossendorf | 2 715 | 66 | 2 | 81 | 0 | 0 |
| Geiswiler | 1 885 | 1 510 | 2 | 67 | 0 | 0 |
| Gingsheim | 3 466 | 1 421 | 2 | 128 | 0 | 0 |
| Hochfelden | 19 798 | 1 827 | 13 | 614 | 2 | 1 |
| Hohfrankenheim | 2 737 | 1 216 | 4 | 103 | 0 | 0 |
| Issenhausen | 700 | 273 | 1 | 23 | 0 | 0 |
| Kirrwiller | 4 393 | 921 | 3 | 133 | 0 | 0 |
| Lixhausen | 2 123 | 1 057 | 3 | 83 | 1 | 0 |
| Mutzenhouse | 3 195 | 138 | 1 | 97 | 0 | 0 |
| Schaffhouse-sur-Zorn | 3 259 | 1 044 | 1 | 121 | 1 | 0 |
| Schwindratzheim | 10 256 | 102 | 4 | 249 | 0 | 0 |
| Waltenheim-sur-Zorn | 5 026 | 688 | 1 | 164 | 1 | 0 |
| Wickersheim-Wilshausen | 4 391 | 982 | 5 | 132 | 0 | 0 |
| Zoebersdorf | 1 842 | 398 | 1 | 59 | 0 | 0 |
| total | 67 731 | 12 205 | 44 | 2 115 | 5 | 1 |

En 2013, la commune de Kirrwiller comptait :

- environ 5,3 km de réseaux ;
- 133 regards de visite ;
- 3 déversoirs d'orage.

Un bassin de pollution a été rajouté en aval de la collecte des effluents de la commune.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type principalement unitaire.

Deux branches sont raccordées sur la conduite intercommunale de diamètre 300 mm démarrant à Kirrwiller, située à l'Ouest de la commune et d'orientation générale Nord/Sud :

- 1 branche de diamètre 700 mm transitant rue des Champs et collectant la moitié Nord de la commune ;
- 1 branche de diamètre 700 mm transitant rue des Prés et collectant la moitié Sud de la commune.

En aval du regroupement des branches se situent un déversoir d'orage et un bassin de pollution.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé (DN150 à DN700). Certains réseaux d'eaux pluviales sont en PVC.

4.8.2. Assainissement non collectif

Une étude de zonage d'assainissement a été réalisée par Terréo en 2007.

Toute la commune est traitée en assainissement collectif, y compris les zones d'urbanisation projetées lors de l'établissement du zonage d'assainissement.

Actuellement, il n'y a donc pas d'habitations traitées en assainissement non collectif.

4.8.3. Eaux pluviales

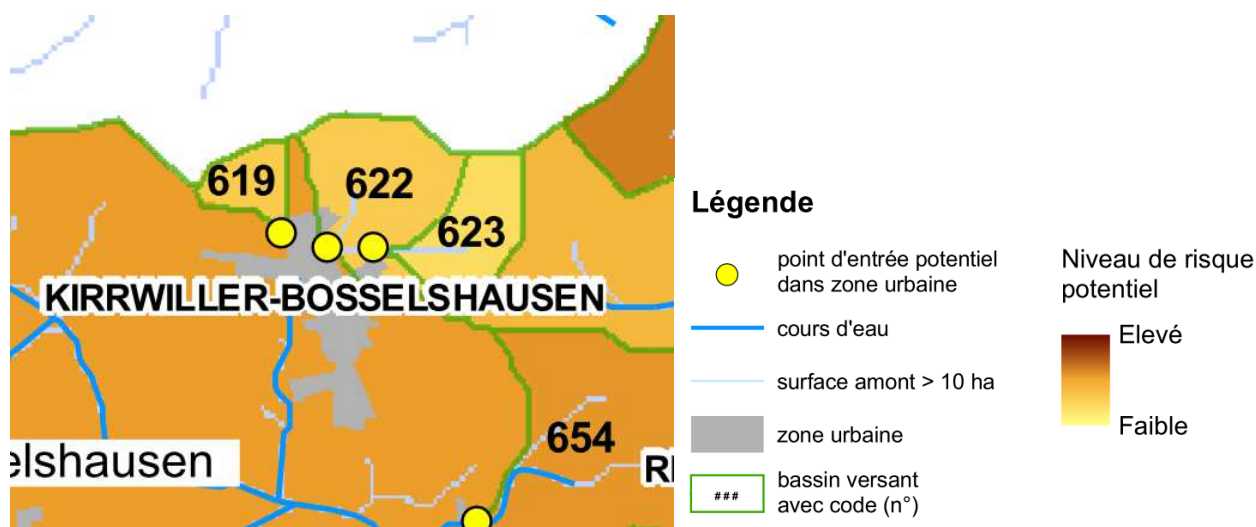
6 réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune :

- 3 réseaux d'eaux pluviales en PVC et béton armé de diamètre compris entre 200 et 800 mm interceptant le bassin versant naturel amont et servant de busages de fossés ;
- 3 réseaux pour les décharges des déversoirs d'orage ; ces réseaux sont intégrés au réseau d'assainissement.

L'exutoire des réseaux d'eaux pluviales est un affluent situé en rive gauche du Bachgraben. Il traverse la commune du Nord-Est vers le Sud-Ouest.

4.8.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 3 points d'entrée potentiels de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel reste relativement faible sur la partie Nord et moyen sur les autres parties.

4.8.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

Travaux à réaliser : Travaux d'amélioration contre les infiltrations du milieu naturel

4.9. MENCHHOFFEN

4.9.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre de la Région d'Ingwiller, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | déversoirs d'orage (unités) | bassins d'orage (unités) | stations de pompage (unités) |
|--------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| | Ingwiller | 18 | 4 |
| Menchhoffen | 7 | 1 | 0 |
| Niedersoultzbach | 2 | 0 | 0 |
| Obersoultzbach | 3 | 0 | 0 |
| Uttwiller | 3 | 0 | 0 |
| Weinbourg | 3 | 0 | 0 |
| Weiterswiller | 4 | 0 | 0 |
| total | 40 | 5 | 2 |

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|--------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Ingwiller | 26 360 | 5 292 | 797 |
| Menchhoffen | 4 492 | 2 501 | 189 |
| Niedersoultzbach | 2 394 | 102 | 64 |
| Obersoultzbach | 3 573 | 482 | 107 |
| Uttwiller | 1 576 | 922 | 76 |
| Weinbourg | 3 864 | 1 294 | 156 |
| Weiterswiller | 6 187 | 1 002 | 209 |
| total | 48 446 | 11 595 | 1 598 |

En 2013, la commune de Menchhoffen comptait :

- environ 7 km de réseaux ;
- 189 regards de visite ;
- 7 déversoirs d'orage ;
- 1 bassin de pollution.

Un 2nd bassin de pollution a été créé rue du Moulin.

Un bassin de pollution et une station de pompage sont présents rue de la Moder en aval du réseau d'assainissement de Menchhoffen et des conduites intercommunales provenant d'Ingwiller et d'Uttwiller.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies majoritairement par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Les secteurs récemment urbanisés sont traités (rues des Bouleaux, des Vergers).

Les réseaux de collecte des effluents de la commune située en rive droite de la Moder et rues de la Forêt, du Tilleul, de la Acht se raccorde au niveau de la rue du Moulin sur le collecteur intercommunal provenant d'Ingwiller, longeant la Moder en rive gauche et de direction générale Nord-Ouest/Sud-Est.

Le réseau d'assainissement du lotissement situé à l'Est de la commune se raccorde sur les conduites intercommunales provenant d'Ingwiller et d'Uttwiller au niveau du déversoir d'orage situé en amont immédiat du bassin de pollution en aval de la commune rue de la Moder.

En aval du bassin de pollution, le réseau intercommunal rejoint la station d'épuration par pompage.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 200 et 700 mm et le PVC de diamètres compris entre 200 et 315 mm.

4.9.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre de la Région d'Ingwiller dénombre 97 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

La commune dispose d'un zonage d'assainissement. Seules les habitations isolées sont traitées en assainissement non collectif.

4.9.3. Eaux pluviales

L'assainissement des rues des Bouleaux, des Vergers est traité en séparatif. Ces rues sont donc équipées de réseaux d'eaux pluviales stricts

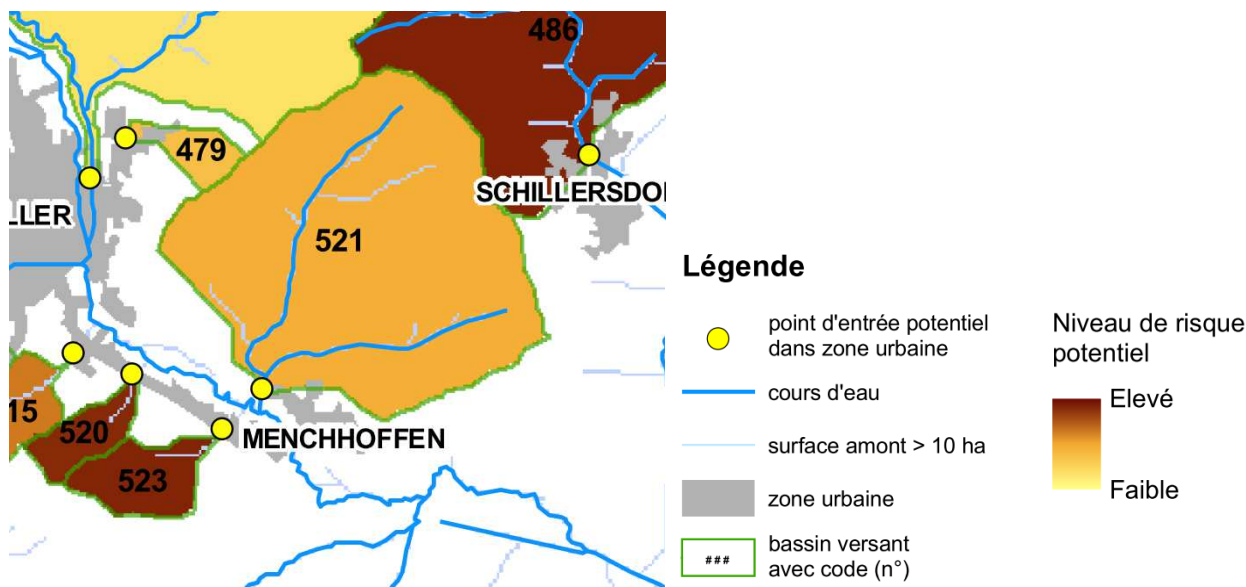
En rive droite de la Moder, trois réseaux d'eaux pluviales permettent d'intercepter le bassin versant naturel amont pour le rejeter dans la Moder. Un autre réseau sert de busage pour un bras de la Moder.

En rive gauche de la Moder, les rues du Tilleul, de la Forêt, de la Acht sont dotées d'un réseau d'eaux pluviales permettant notamment d'intercepter le bassin versant naturel amont afin de le rejeter dans la Moder.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement. Leur exutoire est la Moder.

4.9.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 3 points d'entrée potentiels de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel varie de moyen en partie Nord à élevé en partie Sud.

4.9.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

En 2016, la modélisation hydraulique des réseaux d'assainissement a été réalisée sur l'ensemble des réseaux de collecte des communes et de transports intercommunaux. Elle a mis en évidence les dysfonctionnements des réseaux et a permis d'évaluer les déversements des déversoirs d'orage par temps de pluie et l'impact milieu naturel.

Elle propose les solutions permettant de réduire les débordements vers le milieu naturel et d'améliorer le stockage de la pollution par temps de pluie, dans un souci de protection du milieu naturel.

La prochaine étape consiste à définir une programmation pluriannuelle de travaux et à mener les études détaillées des travaux, notamment pour la réalisation de bassins de pollution (possibilité d'implantation, maîtrise foncière,...).

4.10. MULHAUSEN

4.10.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre Bischholtz-Mulhausen, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|--------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Bischholtz | 1 429 | 432 | 53 |
| Mulhausen | 2 694 | 1 339 | 115 |
| total | 4 123 | 1 771 | 168 |

| communes | déversoirs d'orage (unités) | bassins d'orage (unités) | stations de pompage (unités) |
|--------------|-----------------------------------|--------------------------------|------------------------------------|
| Bischholtz | 1 | 0 | 0 |
| Mulhausen | 4 | 0 | 0 |
| total | 5 | 0 | 0 |

En 2013, la commune de Mulhausen comptait :

- environ 4 km de réseaux ;
- 115 regards de visite ;
- 4 déversoirs d'orage.

La commune ne dénombre pas d'autorisation de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Les nouvelles urbanisations situées rue des Hirondelles, Neuve et de la Tuilerie sont quant à elles traitées en séparatif.

Une conduite intercommunale en diamètre 300 mm longe le Rothbach en rive droite. Cette conduite provient de la commune de Bischholtz et se poursuit vers la commune de Pfaffenhoffen afin que les effluents soient in fine traités à la station d'épuration de Pfaffenhoffen

Les réseaux de la commune se raccordent en 5 points au réseau intercommunal :

- 1 réseau en PVC DN 200 au lieu dit Breitmatt au Nord-Est de la rue Principale ; ce réseau semble être en attente ;
- 1 réseau en béton armé DN 250 rue du Stade pour raccorder les habitations de la partie basse de cette rue ;
- 1 réseau en béton armé DN 250 rue du Lavoir ; ce réseau collecte 80% des effluents de la commune ;
- 1 réseau en DN 200 rue de la Tuilerie collectant les eaux usées des rues de la Tuilerie, des Hirondelles et quelques habitations de la rue Principale ;
- 1 réseau en PVC DN200 rue Neuve collectant les eaux usées de cette rue.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 200 et 1200 mm et le PVC de diamètres compris entre 200 et 315 mm.

4.10.2. Assainissement non collectif

Le SDEA, qui gère le SPANC, n'a pas déterminé le nombre d'installations d'ANC et donc le nombre d'habitants correspondants.

La commune ne dispose pas de zonage d'assainissement.

4.10.3. Eaux pluviales

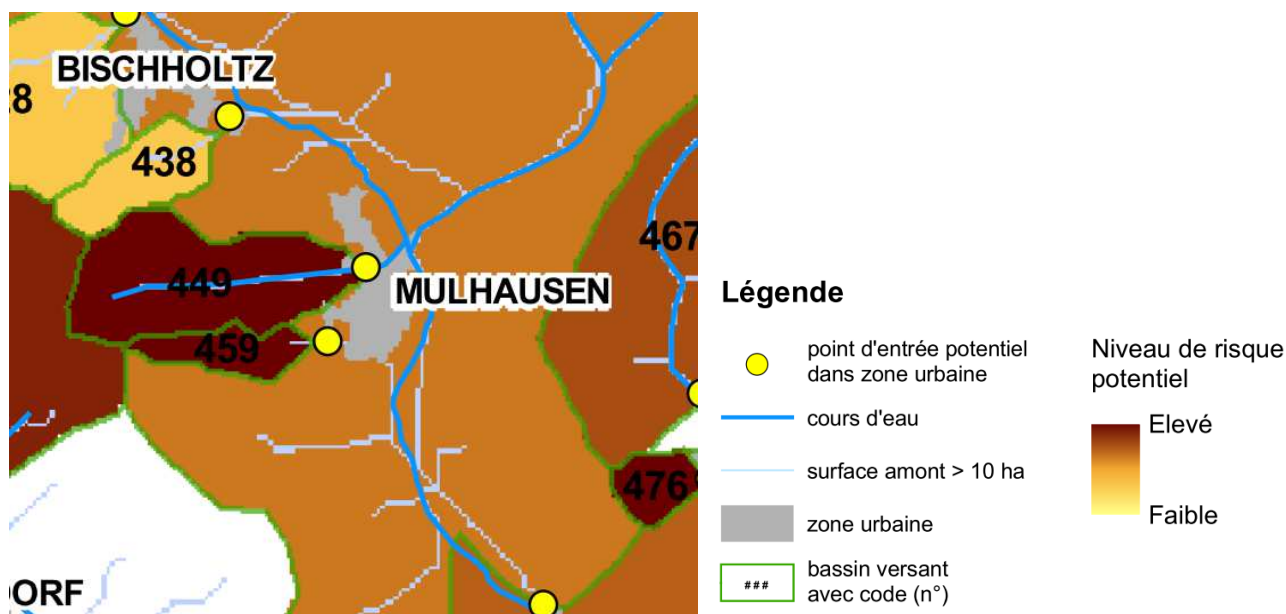
Les nouvelles urbanisations situées rue des Hirondelles, Neuve et de la Tuilerie sont traitées en séparatif et disposent donc d'un réseau d'eaux pluviales strict.

Deux réseaux d'eaux pluviales rues de la Mairie et de la Colline permettent de drainer le bassin versant naturel en amont vers le Rothbach.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement. Leur exutoire est le Rothbach.

4.10.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 2 points d'entrée potentiels de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est élevé.

4.10.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

Il n'y a pas de travaux prévus.

4.11. NEUWILLER-LES-SAVERNE

4.11.1. Assainissement collectif

Les informations ci-dessous sont issues du rapport annuel 2016 assainissement établi par le SDEA sur le périmètre de Neuwiller-lès-Saverne.

L'entité du périmètre de Neuwiller-lès-Saverne ne concerne que la commune de Neuwiller-lès-Saverne.

Les caractéristiques des ouvrages et réseaux sont les suivantes :

- 6 déversoirs d'orage ;
- 10,32 km de réseaux communaux ;
- 281 bouches d'égout.

La commune ne dénombre pas d'autorisation de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées.

Le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées est de 92,2%.

Les caractéristiques de la collecte sont les suivantes :

- Usagers : 462 abonnés, soit 1 050 habitants desservis ;
- Volumes assainis : 42 099 m³ en 2016, soit 91,1 m³/abonné/an.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est de 83.

L'indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées est de 90.

En termes d'entretien, les chiffres clés pour 2016 sont :

- 12 tonnes de sables extraits du réseau ;
- 0,74 km de réseaux curés, soit 7,17% de taux de curage ;
- 277 bouches d'égout vidangées ;
- 2 débouchages de branchement.

11 points du réseau de collecte nécessite des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Le taux de renouvellement des réseaux est de 0,85%.

Dans le cadre du contrôle des installations privées d'assainissement (CIPA), 3 installations domestiques ont été contrôlées.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

La commune est autonome et dispose de sa propre station d'épuration.

Deux réseaux se raccordent sur la station d'épuration :

- Un réseau collectant les 80% de la commune et arrivant côté Ouest ;
- Un réseau collectant la zone restante située rues de Bouxwiller, de la Gare, du chemin rural dit Stockfeldweg.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 200 et 1500 mm et le PVC de diamètres compris entre 200 et 400 mm.

4.11.2. Assainissement non collectif

Suite à la création de la nouvelle station d'épuration, seules les rues de la Batteuse et de la Gare sont maintenues en assainissement non collectif.

Le taux de conformité de ces installations n'est pas déterminé.

4.11.3. Eaux pluviales

Deux réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune :

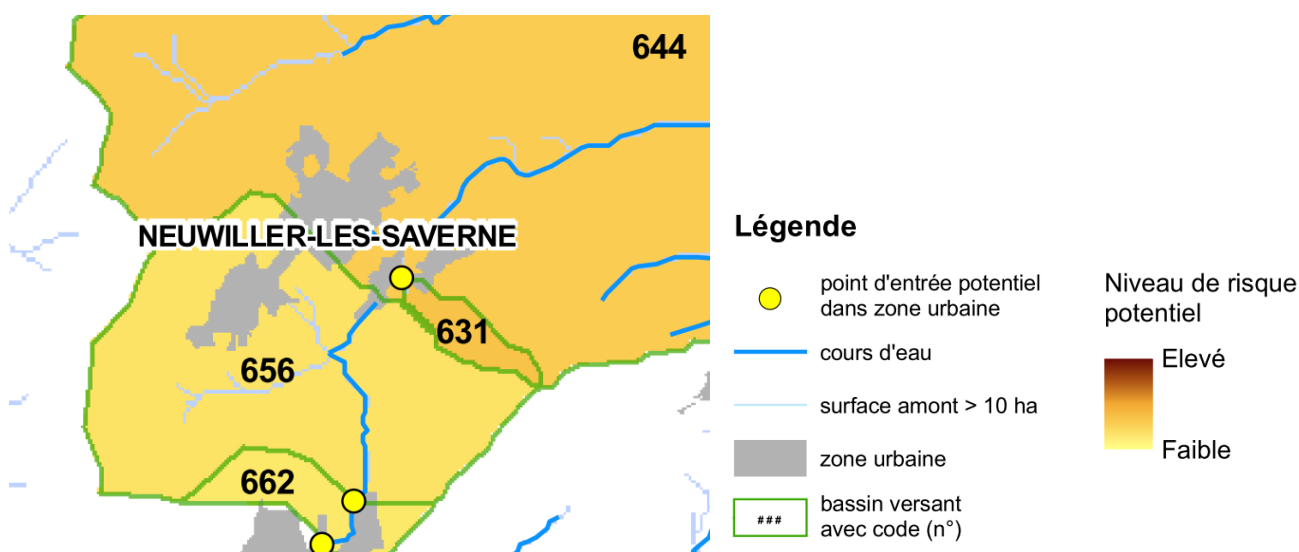
- Rue de Bouxwiller en béton armé de diamètre 300 mm ;
- Rue de la Batteuse de diamètres compris entre 300 et 500 mm.

L'exutoire de ces réseaux est la Zinsel du Sud.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement. Leur exutoire est la Zinsel du Sud.

4.11.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 1 point d'entrée potentiel de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est relativement faible à moyen.

4.11.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

Le Périmètre Neuwiller-lès-Saverne poursuit les études d'élaboration d'un programme pluriannuel visant à remplacer la STEP de 1973 et à réaliser les travaux connexes sur les réseaux.

Ce programme comprendra :

- La création d'une nouvelle station d'épuration à l'Est de la commune ;
- La réalisation d'une station de refoulement et d'un réseau de transfert ;
- L'amélioration du réseau existant chemin du Hagelweg (réduction eaux claires parasites) ;
- L'amélioration du réseau existant chemin des Remparts (réduction eaux claires parasites) ;
- L'amélioration du réseau existant faubourg du Maréchal Clarke (réduction eaux claires parasites).

La nouvelle station d'épuration sera de type « boues activées ». Les élus ont décidé de maintenir la rue de la Gare et la rue de la Batteuse en assainissement non collectif.

4.12. NIEDERSOULTZBACH

4.12.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre de la Région d'Ingwiller, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | déversoirs d'orage (unités) | bassins d'orage (unités) | stations de pompage (unités) |
|-------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| | Ingwiller | 18 | 4 |
| Menchhoffen | 7 | 1 | 0 |
| Niedersoultzbach | 2 | 0 | 0 |
| Obersoultzbach | 3 | 0 | 0 |
| Uttwiller | 3 | 0 | 0 |
| Weinbourg | 3 | 0 | 0 |
| Weiterswiller | 4 | 0 | 0 |
| total | 40 | 5 | 2 |

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|-------------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Ingwiller | 26 360 | 5 292 | 797 |
| Menchhoffen | 4 492 | 2 501 | 189 |
| Niedersoultzbach | 2 394 | 102 | 64 |
| Obersoultzbach | 3 573 | 482 | 107 |
| Uttwiller | 1 576 | 922 | 76 |
| Weinbourg | 3 864 | 1 294 | 156 |
| Weiterswiller | 6 187 | 1 002 | 209 |
| total | 48 446 | 11 595 | 1 598 |

En 2013, la commune de Niedersoultzbach comptait :

- environ 2,5 km de réseaux ;
- 64 regards de visite ;
- 2 déversoirs d'orage.

Un bassin de pollution, intégré dans les ouvrages intercommunaux, est présent en aval de la collecte des effluents rue d'Ingwiller avant raccordement sur le réseau intercommunal.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Les nouvelles urbanisations à l'Est de la rue d'Enzmatt sont traitées en séparatif.

Une conduite intercommunale en diamètre 300 mm longe le Soultzbach en rive gauche. Cette conduite provient de la commune d'Obersoultzbach et se poursuit vers la commune d'Uttwiller afin que les effluents soient in fine traités à la station d'épuration d'Ingwiller.

Les réseaux de la commune se raccordent en 3 points au réseau intercommunal :

- 1 réseau en béton armé DN 500 rue d'Enzmatt ; ce réseau collecte les effluents de 80% de la rue d'Enzmatt et du ¼ Ouest de la rue Principale ;
- 1 réseau en PVC DN 200 rue d'Enzmatt pour la partie de la rue traitée en séparatif ;
- 1 réseau en béton armé DN800 rue d'Ingwiller collectant le reste de la commune, soit environ les 2/3 de la commune.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 200 et 800 mm et le PVC de diamètres compris entre 200 et 315 mm.

4.12.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre de la Région d'Ingwiller dénombre 97 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

La commune dispose d'un zonage d'assainissement. Seules les habitations isolées sont traitées en assainissement non collectif.

4.12.3. Eaux pluviales

Les nouvelles urbanisations à l'Est de la rue d'Enzmatt sont traitées en séparatif et disposent donc d'un réseau d'eaux pluviales strict.

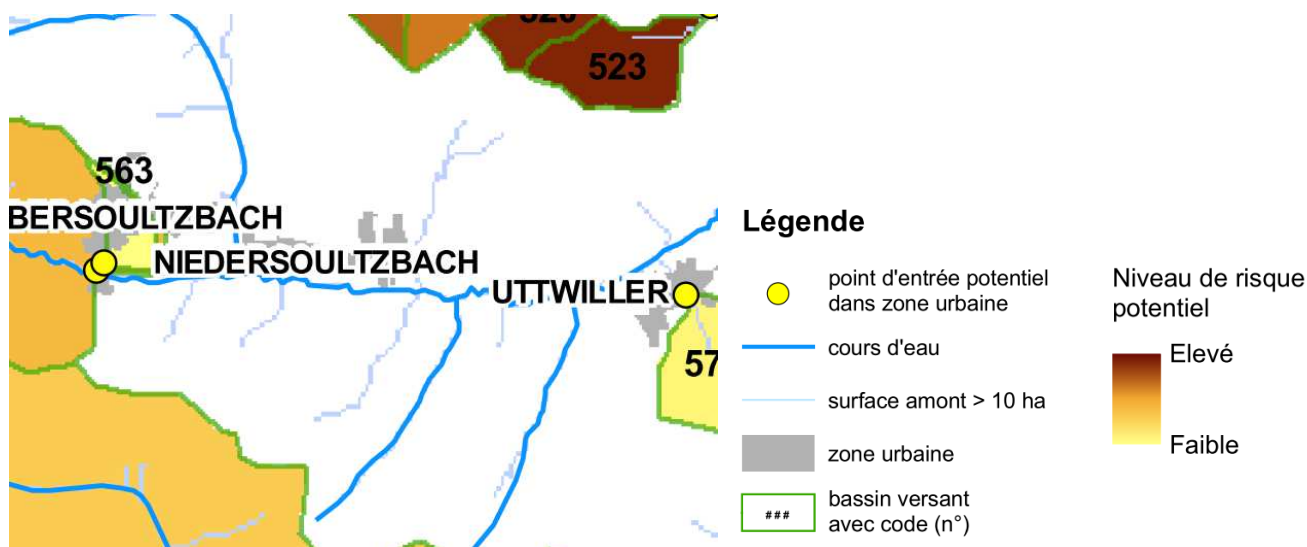
Deux réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune :

- Rue Principale en béton armé de diamètres 400 et 700 mm ;
- Rue Roeth en béton armé de diamètre 300 mm.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement. Leur exutoire est le Soultzbach.

4.12.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il n'existe pas de point d'entrée potentiel de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est nul.

4.12.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

En 2016, la modélisation hydraulique des réseaux d'assainissement a été réalisée sur l'ensemble des réseaux de collecte des communes et de transports intercommunaux. Elle a mis en évidence les dysfonctionnements des réseaux et a permis d'évaluer les déversements des déversoirs d'orage par temps de pluie et l'impact milieu naturel.

Elle propose les solutions permettant de réduire les débordements vers le milieu naturel et d'améliorer le stockage de la pollution par temps de pluie, dans un souci de protection du milieu naturel.

La prochaine étape consiste à définir une programmation pluriannuelle de travaux et à mener les études détaillées des travaux, notamment pour la réalisation de bassins de pollution (possibilité d'implantation, maîtrise foncière,...).

4.13. OBERMODERN-ZUTZENDORF

4.13.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre d'Obermodern-Zutzendorf-Schillersdorf, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|-----------------------|------------------------|----------------|----------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Obermodern-Zutzendorf | 12 586 | 3 745 | 459 |
| Schillersdorf | 3 614 | 936 | 114 |
| total | 16 200 | 4 681 | 573 |

En 2013, la commune d'Obermodern-Zutzendorf comptait :

- environ 16,3 km de réseaux ;
- 459 regards de visite.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

a) OBERMODERN :

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Les nouvelles urbanisations à la sortie Ouest de la commune et rues des Meuniers, de l'Ecluse à l'Est de la commune sont traitées en séparatif.

Une conduite intercommunale est présente en diamètres 125 mm pour la partie amont en refoulement, en diamètre 400 mm pour le raccordement des effluents d'Obermodern-Zutzendorf, puis en diamètre 160 mm pour le refoulement en aval de la commune. Ce réseau intercommunal longe la Moder en rive gauche. Il provient de la commune de Schillersdorf à l'Ouest et se poursuit jusqu'à la station d'épuration d'Obermodern-Zutzendorf située à l'Est d'Obermodern.

Les réseaux de la commune se raccordent en 2 points au réseau intercommunal :

- 1 réseau de diamètre 300 mm rue du Steinberg ; ce réseau collecte la partie Ouest de la commune jusqu'à la rue de Hanau, soit environ les 2/3 des effluents de la commune ;
- 1 réseau de diamètre 250 mm rejoignant la conduite intercommunale perpendiculairement à la rue de la Moder ; ce réseau collecte la partie Est de la commune.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 200 et 800 mm et le PVC de diamètres compris entre 200 et 315 mm.

b) ZUTZENDORF :

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Les nouvelles urbanisations rue des Noyers au Nord-Ouest de la commune sont traitées en séparatif.

Les réseaux principaux s'écoulent du Nord au Sud rue de Pfaffenhoffen et rues des Vignes/Coqs. Ils se rejoignent au Sud de la rue de Pfaffenhoffen.

A partir du cimetière et en aval du déversoir d'orage, le réseau gravitaire de diamètre 200 mm devient intercommunal. Il rejoint la conduite intercommunale gravitaire d'Obermodern au Nord de la rue des Meuniers afin que les effluents soient ensuite traités à la station d'épuration d'Obermodern-Zutzendorf

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 250 et 1200 mm et le PVC de diamètres compris entre 125 et 315 mm.

4.13.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre de d'Obermodern-Zutzendorf-Schillersdorf ne dispose pas de zonage d'assainissement.

Il dénombre 14 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

4.13.3. Eaux pluviales

a) OBERMODERN :

Les nouvelles urbanisations à la sortie Ouest de la commune et rues des Meuniers, de l'Ecluse à l'Est de la commune sont traitées en séparatif et disposent donc d'un réseau d'eaux pluviales strict dont l'exutoire est la Moder.

Six réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune ; leur description est faite d'Ouest en Est :

- Rue du Moulin en béton armé de diamètre 500 mm ; ce réseau est présent au début de la rue du Coq, puis reprend une décharge de déversoir d'orage ;
- En parallèle de la rue des Seigneurs et de l'impasse du Moulin en béton armé de diamètres 300, 600 et 800 mm ; ce réseau reprend le bassin versant naturel amont ;
- Rue de Zutzendorf en béton armé de diamètres 250,300 et 400 mm ; ce réseau reprend un début de chemin près de la mairie et une décharge de déversoir d'orage ;
- Rue de la Gare en diamètres 300 et 400 mm ; ce réseau reprend le bassin versant naturel amont ;
- A l'Ouest de la rue des Meuniers en béton armé de diamètres 400 et 500 mm ; ce réseau reprend un bout de la rue de la Moder et le bassin versant naturel amont ;
- Rue de la Gare en béton armé de diamètre 400 mm ; ce réseau reprend le bassin versant naturel amont.

L'exutoire de ces réseaux est la Moder.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement. Leur exutoire est la Moder.

b) ZUTZENDORF :

Les nouvelles urbanisations rue des Noyers au Nord-Ouest de la commune sont traitées en séparatif et disposent donc un réseau d'eaux pluviales strict, dont l'exutoire est in fine la Moder.

Deux réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune :

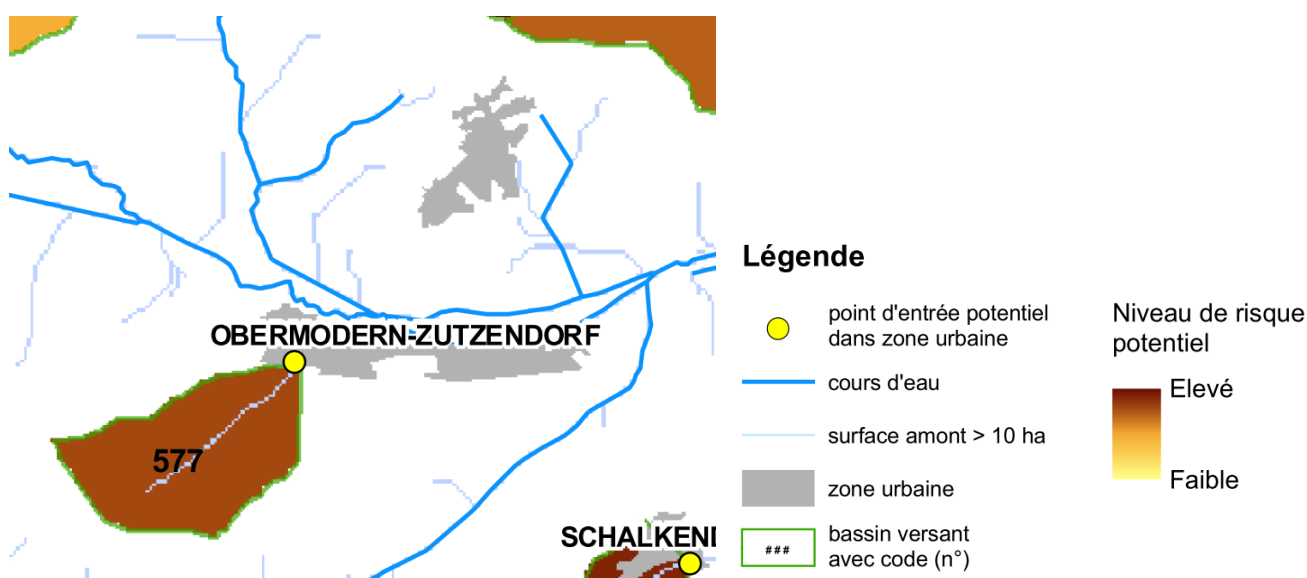
- Rue du Château d'Eau de diamètres 200 et 300 mm ; ce réseau reprend le bassin versant naturel amont ;
- Rue des Vergers de diamètres 300 et 400 mm ; ce réseau reprend le bassin versant naturel amont,

L'exutoire de ces réseaux est le réseau d'assainissement de la commune.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement. Leur exutoire est in fine la Moder.

4.13.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 1 point d'entrée potentiel de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine d'Obermodern :



Le niveau de risque potentiel est élevé pour Obermodern et nul pour Zutzendorf.

4.13.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

La station d'épuration d'Obermodern a été mise en service en 1979. Le génie civil et les équipements de l'ouvrage sont aujourd'hui vieillissants et il est nécessaire d'envisager l'avenir du système d'assainissement dans sa globalité. Aussi, un schéma épuratoire est engagé en commun avec le périmètre voisin du Val de Moder afin de définir un modèle de fonctionnement pour les années futures. Pour ce faire, des investigations seront menées tant sur le réseau d'assainissement que sur la station d'épuration.

4.14. OBERSOULTZBACH

4.14.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre de la Région d'Ingwiller, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | déversoirs d'orage (unités) | bassins d'orage (unités) | stations de pompage (unités) |
|-----------------------|-----------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Ingwiller | 18 | 4 | 2 |
| Menchhoffen | 7 | 1 | 0 |
| Niedersoultzbach | 2 | 0 | 0 |
| Obersoultzbach | 3 | 0 | 0 |
| Uttwiller | 3 | 0 | 0 |
| Weinbourg | 3 | 0 | 0 |
| Weiterswiller | 4 | 0 | 0 |
| total | 40 | 5 | 2 |

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|-----------------------|------------------------|----------------|----------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Ingwiller | 26 360 | 5 292 | 797 |
| Menchhoffen | 4 492 | 2 501 | 189 |
| Niedersoultzbach | 2 394 | 102 | 64 |
| Obersoultzbach | 3 573 | 482 | 107 |
| Uttwiller | 1 576 | 922 | 76 |
| Weinbourg | 3 864 | 1 294 | 156 |
| Weiterswiller | 6 187 | 1 002 | 209 |
| total | 48 446 | 11 595 | 1 598 |

En 2013, la commune d'Obersoultzbach comptait :

- environ 4 km de réseaux ;
- 107 regards de visite ;
- 3 déversoirs d'orage.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Les nouvelles urbanisations rue Neuve au Sud-Est de la commune sont traitées en séparatif.

Une conduite intercommunale de diamètres compris entre 150 et 400 mm longe le Soultzbach en rive gauche. Cette conduite provient de la commune de Weiterswiller et se poursuit vers la commune de Niedersoultzbach afin que les effluents soient in fine traités à la station d'épuration d'Ingwiller.

La conduite intercommunale est équipée de 2 bassins de pollution sur la traversée de la commune.

Les réseaux de la commune se raccordent en 3 points au réseau intercommunal ; la description est faite d'Ouest en Est :

- 1 réseau en béton armé DN 800 au Sud de la rue Principale ; ce réseau collecte le vieux village correspondant à la zone Ouest ;
- 1 réseau en fonte DN 200 au Sud-Est de la rue Neuve ; ce réseau collecte les zones d'urbanisation récentes traitées en séparatif correspondant à la partie Est de la commune ;
- 1 réseau en béton armé DN 200 au Sud-Est de la rue Neuve ; ce réseau collecte les zones d'urbanisation récentes traitées en unitaire correspondant à la partie Est de la commune.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 200 et 800 mm, le PVC de diamètres compris entre 250 et 315 mm, le grès de diamètre 200 mm et la fonte de diamètre 200 mm.

4.14.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre de la Région d'Ingwiller dénombre 97 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

La commune dispose d'un zonage d'assainissement. Seules les habitations isolées sont traitées en assainissement non collectif.

4.14.3. Eaux pluviales

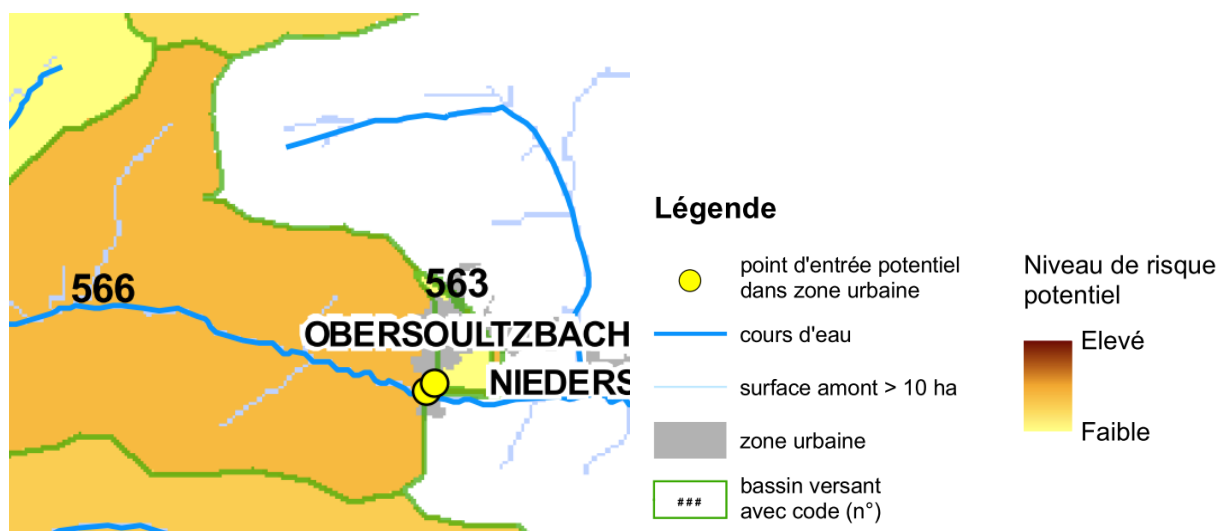
Les nouvelles urbanisations rue Neuve au Sud-Est de la commune sont traitées en séparatif et disposent donc d'un réseau d'eaux pluviales strict.

Un réseau d'eaux pluviales de diamètres compris entre 350 et 500 mm est présent route de Bouxwiller et rue Principale. Il intercepte le bassin versant amont et le rejette dans le Soultzbach.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement. Leur exutoire est le Soultzbach.

4.14.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 2 points d'entrée potentiels de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est moyen.

4.14.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

En 2016, la modélisation hydraulique des réseaux d'assainissement a été réalisée sur l'ensemble des réseaux de collecte des communes et de transports intercommunaux. Elle a mis en évidence les dysfonctionnements des réseaux et a permis d'évaluer les déversements des déversoirs d'orage par temps de pluie et l'impact milieu naturel.

Elle propose les solutions permettant de réduire les débordements vers le milieu naturel et d'améliorer le stockage de la pollution par temps de pluie, dans un souci de protection du milieu naturel.

La prochaine étape consiste à définir une programmation pluriannuelle de travaux et à mener les études détaillées des travaux, notamment pour la réalisation de bassins de pollution (possibilité d'implantation, maîtrise foncière,...).

4.15. RINGENDORF

4.15.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre de Mommenheim et Environs, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|-------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Alteckendorf | 5 865 | 2 850 | 232 |
| Buswiller | 2 494 | 388 | 81 |
| Ettendorf | 5 872 | 3 591 | 261 |
| Hochstett | 3 079 | 694 | 94 |
| Minversheim | 4 732 | 232 | 129 |
| Mommenheim | 14 368 | 3 637 | 463 |
| Ringendorf | 4 687 | 448 | 117 |
| Wahlenheim | 2 559 | 2 583 | 134 |
| Wittersheim | 4 186 | 663 | 146 |
| total | 47 842 | 15 086 | 1 657 |

En 2013, la commune de Ringendorf comptait :

- environ 5,1 km de réseaux ;
- 117 regards de visite.

Le réseau communal est pourvu de :

- 2 déversoirs d'orage ;
- 1 bassin de pollution et 1 station de pompage rue de Kirrwiller.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Les nouvelles urbanisations rue des Loriots à l'Est de la commune sont traitées en séparatif.

Une conduite intercommunale en fonte de diamètres compris entre 200 et 250 mm longe un cours d'eau en rive gauche puis droite. Cette conduite provient de la commune de Busswiller et se poursuit vers la commune d'Alteckendorf afin que les effluents soient in fine traités à la station d'épuration de Mommenheim. La conduite intercommunale est équipée d'un bassin de pollution sur la traversée de la commune.

Les réseaux de la commune se raccordent en 2 points au réseau intercommunal ; la description est faite d'Ouest en Est :

- 1 réseau DN 200 au bout de la rue de l'Eglise ; ce réseau collecte la moitié Ouest de la commune ;
- 1 réseau en fonte DN 200 à l'Est de la rue des Loriots ; ce réseau collecte la moitié Est de la commune.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 150 et 600 mm.

4.15.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre de Mommenheim et Environs ne dispose pas de zonage d'assainissement.

Il dénombre 20 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

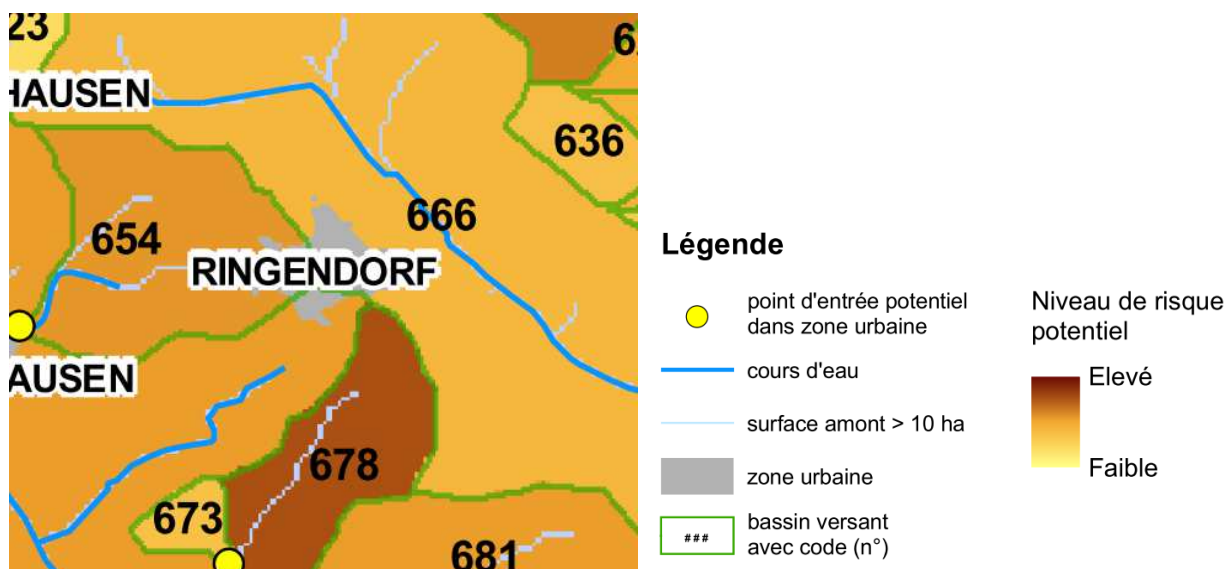
4.15.3. Eaux pluviales

Les nouvelles urbanisations rue des Loriots à l'Est de la commune sont traitées en séparatif et disposent donc d'un réseau d'eaux pluviales strict. Les eaux pluviales se rejettent dans le Landgraben.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement. La décharge du déversoir d'orage à l'ouest de la commune se rejette dans le fossé de la RD 659 rejoignant le Bachgraben. L'autre décharge se rejette dans un cours d'eau à l'Est de la commune rejoignant le Landgraben.

4.15.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il n'existe pas de point d'entrée potentiel de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est moyen.

4.15.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

Pour l'assainissement collectif, aucun réseau de collecte n'a été remplacé en 2016.

Il n'y a pas de travaux prévus.

4.16. SCHALKENDORF

4.16.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le SIVU de Moder-Rothbach, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | canalisations (mètres) | | déversoirs d'orage | regards de visite | bassins d'orage | stations de pompage |
|--------------|------------------------|----------------|--------------------|-------------------|-----------------|---------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | | | | |
| Bitschhoffen | 4 330 | 563 | 4 | 127 | 1 | 0 |
| Engwiller | 4 762 | 990 | 5 | 153 | 1 | 0 |
| Kindwiller | 4 038 | 1 375 | 2 | 168 | 1 | 0 |
| Ringeldorf | 1 183 | 159 | 1 | 30 | 2 | 0 |
| Schalkendorf | 3 437 | 414 | 4 | 88 | 0 | 0 |
| Uhrwiller | 5 202 | 2 540 | 9 | 223 | 2 | 0 |
| total | 22 952 | 6 041 | 25 | 789 | 7 | 0 |

En 2013, la commune de Schalkendorf comptait :

- environ 3,9 km de réseaux ;
- 88 regards de visite ;
- 4 déversoirs d'orage.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type principalement unitaire.

Le réseau communal comporte 2 branches principales qui collectent gravitairement les effluents domestiques :

- 1 branche unitaire de diamètre 400 mm rue Principale d'orientation générale Ouest/Est ;
- 1 branche unitaire de diamètre 250 mm située parallèlement au Sud de la branche précédente.

Les 2 branches unitaires se regroupent à l'Est de la commune. Un réseau unique de diamètre 700 mm se poursuit brièvement vers le Sud. Sur ce réseau se situent un déversoir d'orage et un bassin de pollution. Les effluents transitent ensuite dans un collecteur gravitaire intercommunal de diamètre 200 mm d'orientation générale Ouest/Est et se dirigeant vers Pfaffenhoffen.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé (DN200 à DN700).

4.16.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre du SIVU Moder-Rothbach dénombre 19 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

4.16.3. Eaux pluviales

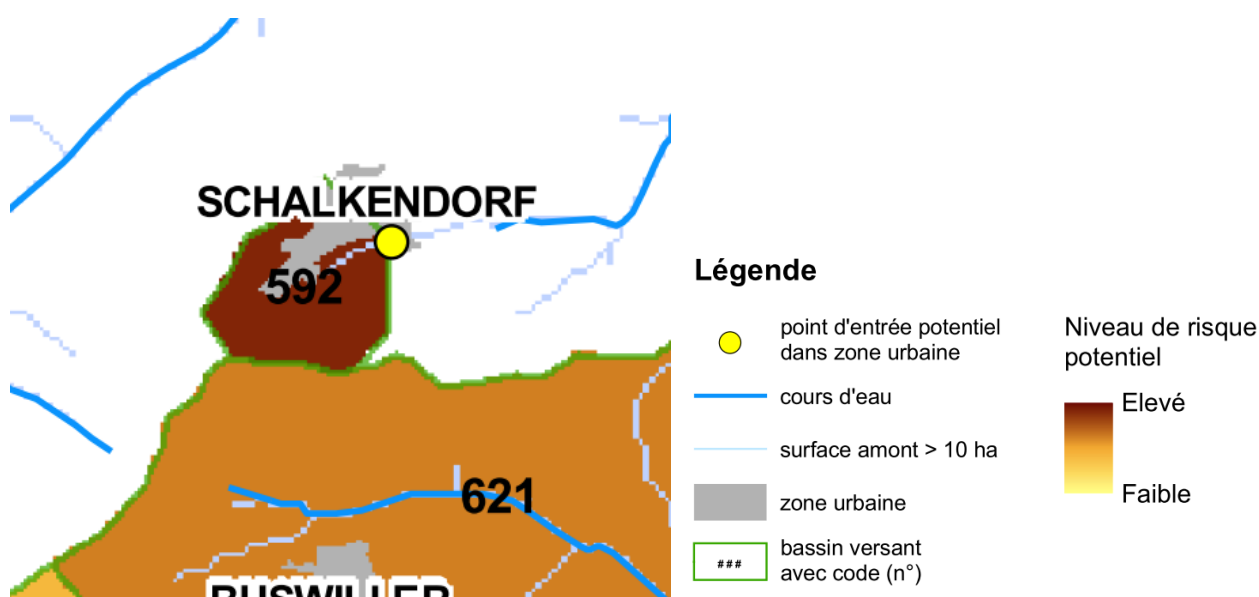
7 réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune :

- 3 réseaux d'eaux pluviales de diamètre compris entre 200 et 400 mm interceptant le bassin versant naturel amont et la voirie ;
- 4 réseaux de diamètre compris entre 300 et 700 mm pour les décharges des déversoirs d'orage ; ces réseaux sont intégrés au réseau d'assainissement.

L'exutoire des réseaux d'eaux pluviales est un affluent droit de la Moder qui longe la commune au Sud.

4.16.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 1 point d'entrée potentiel de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est élevé.

4.16.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

Il n'y a pas de travaux prévus.

4.17. SCHILLERSDORF

4.17.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre d'Obermodern-Zutzendorf-Schillersdorf, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|-----------------------|------------------------|----------------|----------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Obermodern-Zutzendorf | 12 586 | 3 745 | 459 |
| Schillersdorf | 3 614 | 936 | 114 |
| total | 16 200 | 4 681 | 573 |

En 2013, la commune de Schillersdorf comptait :

- environ 4,6 km de réseaux ;
- 114 regards de visite.

Le réseau communal est pourvu de 4 déversoirs d'orage.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

La commune dénombre 1 industriel : GAEC Milk Farm.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Un réseau de drainage est présent rue Spiess et rue des Puits.

Les réseaux de la commune se rejoignent à l'Est de la rue des Puits le long du Tiermattgraben. A cet endroit se situent un déversoir d'orage, un bassin de pollution et une station de refoulement. En aval de ces ouvrages débute la conduite intercommunale de refoulement en PVC DN125 acheminant les effluents vers la commune d'Obermodern.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 150 et 600 mm.

4.17.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre de d'Obermodern-Zutzendorf-Schillersdorf ne dispose pas de zonage d'assainissement.

Il dénombre 14 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

4.17.3. Eaux pluviales

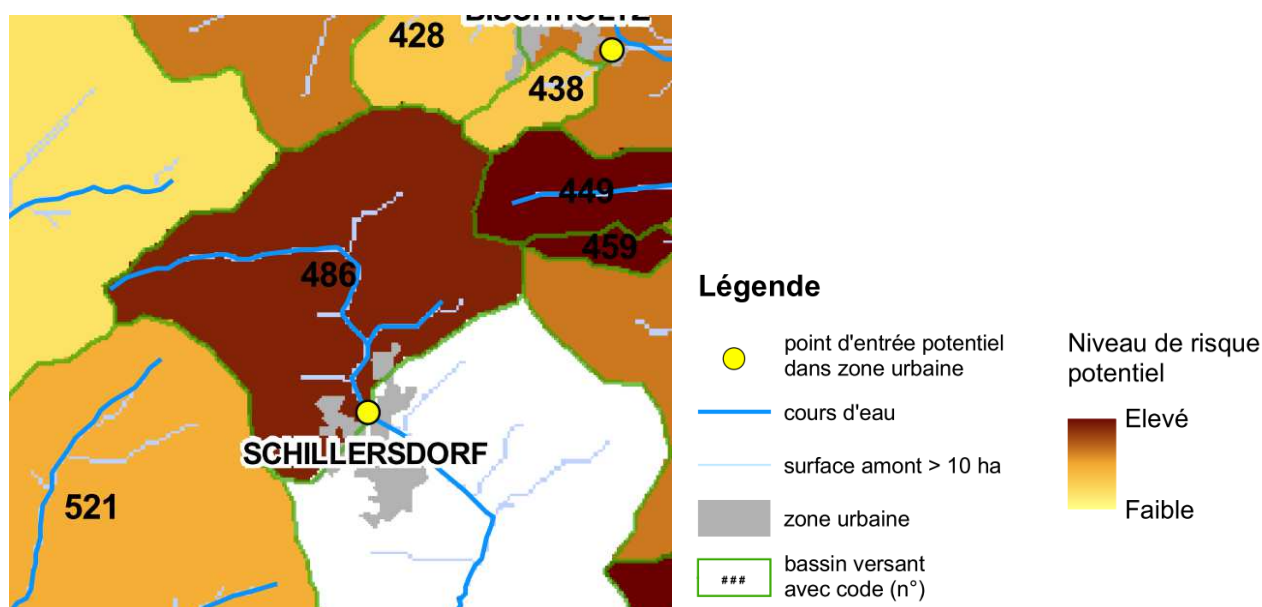
Un réseau de drainage est présent rue Spiess et rue des Puits.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement.

L'exutoire des différents réseaux est le Tiermattgraben.

4.17.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 1 point d'entrée potentiel de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est élevé.

4.17.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

La station d'épuration d'Obermodern a été mise en service en 1979. Le génie civil et les équipements de l'ouvrage sont aujourd'hui vieillissants et il est nécessaire d'envisager l'avenir du système d'assainissement dans sa globalité. Aussi, un schéma épuratoire est engagé en commun avec le périmètre voisin du Val de Moder afin de définir un modèle de fonctionnement pour les années futures. Pour ce faire, des investigations seront menées tant sur le réseau d'assainissement que sur la station d'épuration.

4.18. UTTWILLER

4.18.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre de la Région d'Ingwiller, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | déversoirs d'orage (unités) | bassins d'orage (unités) | stations de pompage (unités) |
|------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| | Ingwiller | 18 | 4 |
| Menchhoffen | 7 | 1 | 0 |
| Niedersoultzbach | 2 | 0 | 0 |
| Obersoultzbach | 3 | 0 | 0 |
| Uttwiller | 3 | 0 | 0 |
| Weinbourg | 3 | 0 | 0 |
| Weiterswiller | 4 | 0 | 0 |
| total | 40 | 5 | 2 |

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Ingwiller | 26 360 | 5 292 | 797 |
| Menchhoffen | 4 492 | 2 501 | 189 |
| Niedersoultzbach | 2 394 | 102 | 64 |
| Obersoultzbach | 3 573 | 482 | 107 |
| Uttwiller | 1 576 | 922 | 76 |
| Weinbourg | 3 864 | 1 294 | 156 |
| Weiterswiller | 6 187 | 1 002 | 209 |
| total | 48 446 | 11 595 | 1 598 |

En 2013, la commune d'Uttwiller comptait :

- environ 2,5 km de réseaux ;
- 76 regards de visite ;
- 3 déversoirs d'orage.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Une conduite intercommunale en béton armé de diamètre 300 et 400 mm longe le Soultzbach au Nord de la commune. Cette conduite provient de la commune de Niedersoultzbach et se poursuit vers la station d'épuration d'Ingwiller.

Les réseaux de la commune se raccordent en 1 point au réseau intercommunal ; il s'agit d'un réseau en béton armé DN 150 au nord de la rue d'Ingwiller.

Avant raccordement sur la conduite intercommunale, le réseau est pourvu d'un déversoir d'orage et d'un bassin de pollution faisant partie des ouvrages intercommunaux.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 150 et 600 mm et le PVC de diamètres compris entre 160 et 315 mm.

4.18.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre de la Région d'Ingwiller dénombre 97 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

La commune dispose d'un zonage d'assainissement. Seules les habitations isolées sont traitées en assainissement non collectif.

4.18.3. Eaux pluviales

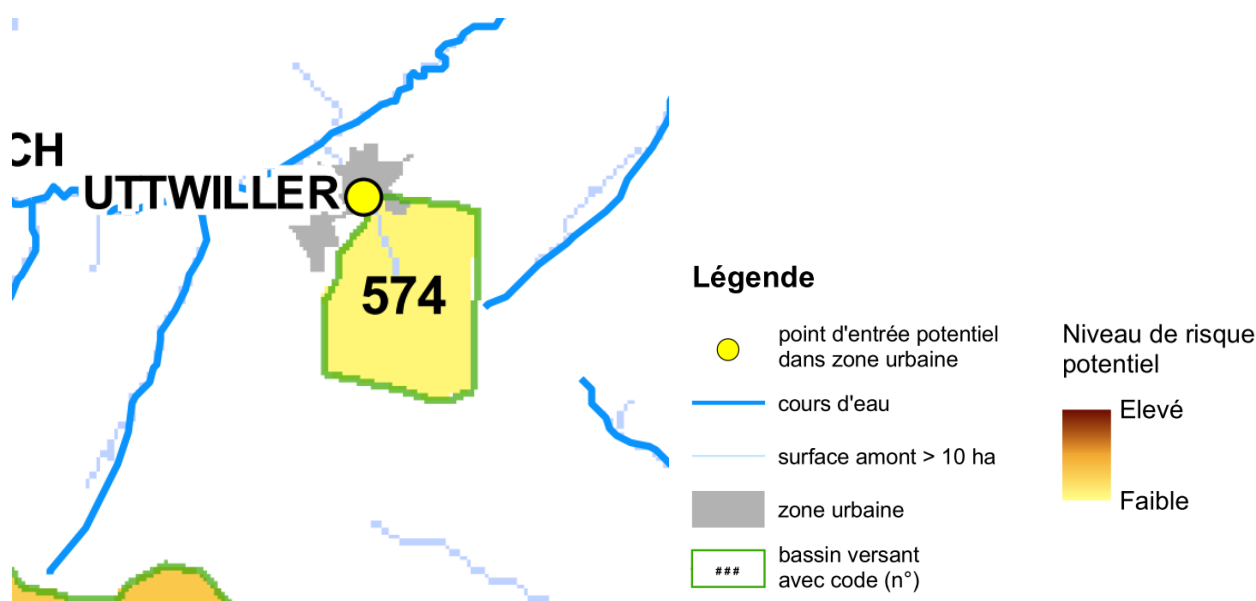
Deux réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune :

- Grand'Rue en béton armé de diamètres compris entre 300 et 500 mm,
- Rue d'Ingwiller en béton armé de diamètres 300 et 400 mm.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement. Leur exutoire est le Soultzbach.

4.18.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 1 point d'entrée potentiel de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est faible.

4.18.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

En 2016, la modélisation hydraulique des réseaux d'assainissement a été réalisée sur l'ensemble des réseaux de collecte des communes et de transports intercommunaux. Elle a mis en évidence les dysfonctionnements des réseaux et a permis d'évaluer les déversements des déversoirs d'orage par temps de pluie et l'impact milieu naturel.

Elle propose les solutions permettant de réduire les débordements vers le milieu naturel et d'améliorer le stockage de la pollution par temps de pluie, dans un souci de protection du milieu naturel.

La prochaine étape consiste à définir une programmation pluriannuelle de travaux et à mener les études détaillées des travaux, notamment pour la réalisation de bassins de pollution (possibilité d'implantation, maîtrise foncière,...).

4.19. WEINBOURG

4.19.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre de la Région d'Ingwiller, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | déversoirs d'orage (unités) | bassins d'orage (unités) | stations de pompage (unités) |
|------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| | Ingwiller | 18 | 4 |
| Menchhoffen | 7 | 1 | 0 |
| Niedersoultzbach | 2 | 0 | 0 |
| Obersoultzbach | 3 | 0 | 0 |
| Uttwiller | 3 | 0 | 0 |
| Weinbourg | 3 | 0 | 0 |
| Weiterswiller | 4 | 0 | 0 |
| total | 40 | 5 | 2 |

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Ingwiller | 26 360 | 5 292 | 797 |
| Menchhoffen | 4 492 | 2 501 | 189 |
| Niedersoultzbach | 2 394 | 102 | 64 |
| Obersoultzbach | 3 573 | 482 | 107 |
| Uttwiller | 1 576 | 922 | 76 |
| Weinbourg | 3 864 | 1 294 | 156 |
| Weiterswiller | 6 187 | 1 002 | 209 |
| total | 48 446 | 11 595 | 1 598 |

En 2013, la commune de Weinbourg comptait :

- environ 5,2 km de réseaux ;
- 156 regards de visite ;
- 3 déversoirs d'orage.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Les nouvelles urbanisations rue des Primevères à l'Est de la commune sont traitées en séparatif.

3 réseaux se raccordent en aval de la collecte des effluents de la commune :

- Le réseau principal d'orientation Ouest/Est et couvrant les 2/3 Ouest de la commune ;
- Un réseau d'orientation générale Nord/Sud et couvrant le quartier de la rue de la Mésange ;
- Un réseau d'eaux usées d'orientation générale Nord/Sud et couvrant le nouveau lotissement rue des Primevères.

Les différents réseaux se regroupent le long du Weinbaechel et au Sud de la rue de la Mésange.

En aval de la collecte, le réseau est équipé d'un déversoir et d'un bassin de pollution. Une conduite intercommunale en béton armé de diamètre 200 mm permet le transit des effluents vers Ingwiller en vue de leur traitement à la station d'épuration d'Ingwiller.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 200 et 700 mm.

4.19.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre de la Région d'Ingwiller dénombre 97 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

La commune dispose d'un zonage d'assainissement. Seules les habitations isolées sont traitées en assainissement non collectif.

4.19.3. Eaux pluviales

Les nouvelles urbanisations rue des Primevères à l'Est de la commune sont traitées en séparatif. A ce titre, le secteur dispose d'un réseau d'eaux pluviales strict.

Des réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune et sont décrits d'Ouest en Est :

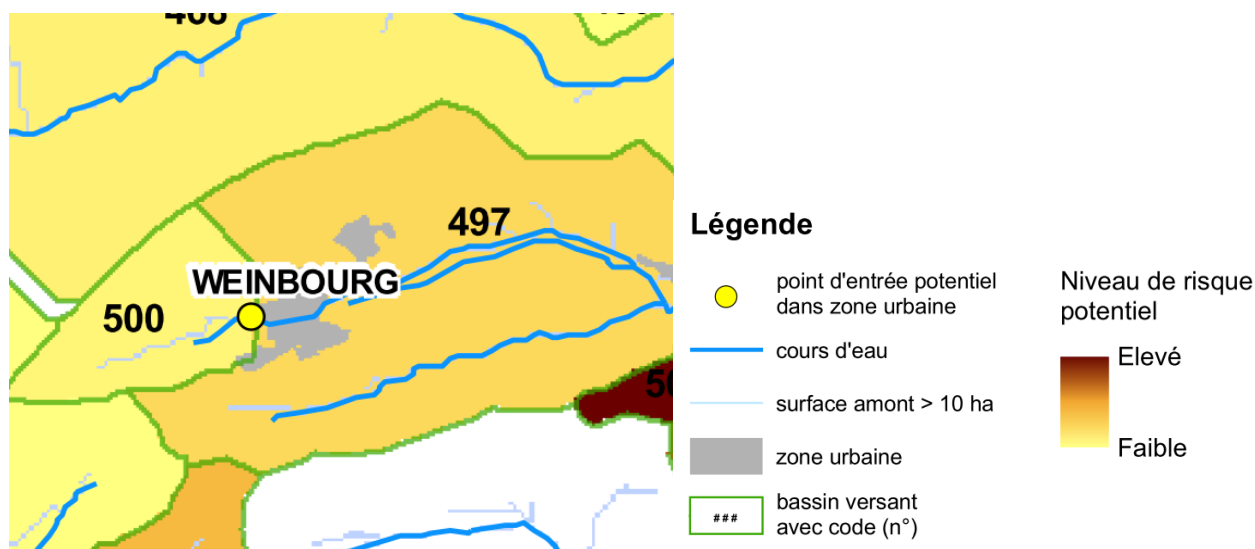
- Entrée Ouest de la commune en béton armé de diamètres compris entre 200 et 400 mm ; ce réseau intercepte le bassin versant amont ;
- Rue Meyer en béton armé de diamètre 150 mm ;
- Rue Principale en béton armé de diamètre 500 mm ; ce réseau intercepte le bassin versant amont ;
- Rue de l'Ouest en béton armé de diamètres 200 et 300 mm ; ce réseau intercepte le bassin versant amont ;
- Dans le prolongement de la rue des Roses en béton armé de diamètre 250 mm ;
- A l'Ouest du quartier de la rue de la Mésange de diamètres compris entre 200 et 300 mm ; ce réseau intercepte le bassin versant naturel.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement.

L'exutoire des différents réseaux est le Weinbaechel.

4.19.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 1 point d'entrée potentiel de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est relativement faible.

4.19.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

En 2016, la modélisation hydraulique des réseaux d'assainissement a été réalisée sur l'ensemble des réseaux de collecte des communes et de transports intercommunaux. Elle a mis en évidence les dysfonctionnements des réseaux et a permis d'évaluer les déversements des déversoirs d'orage par temps de pluie et l'impact milieu naturel.

Elle propose les solutions permettant de réduire les débordements vers le milieu naturel et d'améliorer le stockage de la pollution par temps de pluie, dans un souci de protection du milieu naturel.

La prochaine étape consiste à définir une programmation pluriannuelle de travaux et à mener les études détaillées des travaux, notamment pour la réalisation de bassins de pollution (possibilité d'implantation, maîtrise foncière,...).

4.20. WEITERSWILLER

4.20.1. Assainissement collectif

Dans le rapport annuel du SDEA de 2013 sur le périmètre de la Région d'Ingwiller, la liste des réseaux et ouvrages communaux est la suivante :

| communes | déversoirs d'orage (unités) | bassins d'orage (unités) | stations de pompage (unités) |
|----------------------|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| | Ingwiller | 18 | 4 |
| Menchhoffen | 7 | 1 | 0 |
| Niedersoultzbach | 2 | 0 | 0 |
| Obersoultzbach | 3 | 0 | 0 |
| Uttwiller | 3 | 0 | 0 |
| Weinbourg | 3 | 0 | 0 |
| Weiterswiller | 4 | 0 | 0 |
| total | 40 | 5 | 2 |

| communes | canalisations (mètres) | | regards de visite (unités) |
|----------------------|---------------------------|-------------------|----------------------------------|
| | eaux usées | eaux pluviales | |
| Ingwiller | 26 360 | 5 292 | 797 |
| Menchhoffen | 4 492 | 2 501 | 189 |
| Niedersoultzbach | 2 394 | 102 | 64 |
| Obersoultzbach | 3 573 | 482 | 107 |
| Uttwiller | 1 576 | 922 | 76 |
| Weinbourg | 3 864 | 1 294 | 156 |
| Weiterswiller | 6 187 | 1 002 | 209 |
| total | 48 446 | 11 595 | 1 598 |

En 2013, la commune de Weiterswiller comptait :

- environ 7,2 km de réseaux ;
- 209 regards de visite ;
- 4 déversoirs d'orage.

Aucun débordement d'effluents dans les locaux des usagers n'a été constaté.

Les zones actuellement urbanisées de la commune sont desservies par un réseau d'assainissement collectif de type unitaire.

Les réseaux d'orientation générale Ouest Est, se regroupent à l'intersection de la rue des Moulins et de la rue des Prés.

En aval de la collecte, le réseau est équipé d'un déversoir, d'un bassin de pollution et d'un regard de mise en charge. Une conduite intercommunale de pression descendante en PVC de diamètre 160 mm permet le transit des effluents vers Obersoultzbach en vue de leur traitement à la station d'épuration d'Ingwiller.

Les matériaux utilisés sont essentiellement le béton armé de diamètres compris entre 200 et 700 mm.

4.20.2. Assainissement non collectif

Le Périmètre de la Région d'Ingwiller dénombre 97 dispositifs d'assainissement non collectif.

En revanche, le détail par commune n'est pas donné dans le rapport annuel 2015 du SDEA.

La commune dispose d'un zonage d'assainissement. Seules les habitations isolées sont traitées en assainissement non collectif.

4.20.3. Eaux pluviales

Deux réseaux d'eaux pluviales sont présents sur la commune et sont décrits d'Ouest en Est :

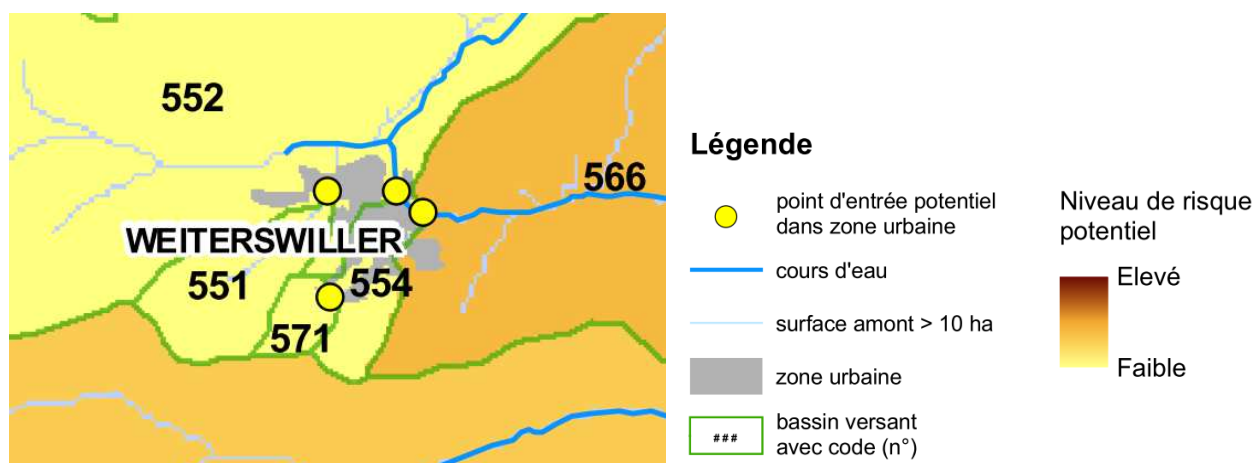
- Rue des Garçons, rue Principale, rue du Moulin de diamètre 150 mm ; ce réseau intercepte le bassin versant amont ;
- Rue du Stade de diamètres 250 et 400 mm.

Les décharges des déversoirs d'orage sont intégrées dans les réseaux d'assainissement.

L'exutoire des différents réseaux est le Soultzbach.

4.20.4. Ruissellement des bassins versants naturels

D'après la carte de risque potentiel de coulées d'eaux boueuses par bassin versant connecté aux zones urbaines en Alsace Bossue, il existe 4 points d'entrée potentiels de coulées d'eaux boueuses dans la zone urbaine :



Le niveau de risque potentiel est moyen pour la partie Est de la commune et faible pour les autres parties.

4.20.5. Capacité de l'assainissement et programmation des travaux

En 2016, la modélisation hydraulique des réseaux d'assainissement a été réalisée sur l'ensemble des réseaux de collecte des communes et de transports intercommunaux. Elle a mis en évidence les dysfonctionnements des réseaux et a permis d'évaluer les déversements des déversoirs d'orage par temps de pluie et l'impact milieu naturel.

Elle propose les solutions permettant de réduire les débordements vers le milieu naturel et d'améliorer le stockage de la pollution par temps de pluie, dans un souci de protection du milieu naturel.

La prochaine étape consiste à définir une programmation pluriannuelle de travaux et à mener les études détaillées des travaux, notamment pour la réalisation de bassins de pollution (possibilité d'implantation, maîtrise foncière,...).

ANNEXE :

Assainissement

non collectif :

filières de

traitement

1. Généralités sur les filières de traitement

Une filière d'assainissement autonome est constituée par un ensemble de dispositifs réalisant les étapes suivantes :

- Collecte des eaux usées ;
- Prétraitement ;
- Epuration des effluents prétraités ;
- Evacuation des effluents épurés par rejet superficiel ou infiltration.

Les eaux de pluie doivent être évacuées séparément.

1.1. COLLECTE DES EAUX USEES

Cette opération a pour but de récupérer toutes les eaux usées de l'habitation et de les diriger vers la filière d'assainissement. On distingue deux types d'eaux usées pour une habitation :

- Les eaux vannes, issues des toilettes ;
- Les eaux ménagères qui englobent le reste des rejets (les eaux de bain, les eaux de cuisine, notamment les eaux issues des lave-vaisselles et de machines à laver).

Les eaux usées sont fortement chargées en bactéries et représentent un volume journalier moyen de 120 à 150 litres par habitant.

1.2. PRETRAITEMENT

Le prétraitement consiste à récupérer et à séparer les matières solides (par liquéfaction et décantation) et les graisses (par décantation) des effluents.

Il existe cinq types de dispositifs de prétraitement :

- La fosse toutes eaux : elle reçoit l'ensemble des eaux domestiques et dirige les effluents vers le dispositif de traitement ;
- La fosse septique : elle reçoit uniquement les eaux vannes ;
- Le bac dégraisseur : il reçoit les eaux ménagères et est couplé avec une fosse septique, son rôle est de séparer les graisses de l'effluent ;
- Le préfiltre : placé à l'aval d'une fosse toutes eaux, il assure le piégeage des fuites de boues provenant des dispositifs de prétraitement. Il est obligatoire dans le cas d'une réhabilitation d'un prétraitement séparé des eaux vannes et ménagères, il assure alors un rôle de fusible en cas de dysfonctionnement de ces systèmes anciens ;
- Les dispositifs aérobie (boues activées, cultures fixées,...).

1.3. TRAITEMENT

L'épuration des effluents, après leur passage dans la fosse septique toutes eaux, est réalisée prioritairement par épandage souterrain dans le sol superficiel par tranchées d'infiltration. Cette filière assure une épuration satisfaisante de l'effluent prétraité et une dispersion efficace dans le sol.

Cependant, lorsque les caractéristiques du site ne permettent pas l'installation d'épandage souterrain, il peut être fait appel à des dispositifs de substitution, de type filtre à sable ou terre d'infiltration.

Rappelons que **l'infiltration au sein d'un puisard ne constitue pas un dispositif d'épuration** des eaux mais seulement un système de dispersion.

2. Cas de l'assainissement autonome regroupé

L'assainissement autonome regroupé se substitue à l'autonome strict face de fortes contraintes de l'habitat pour un petit groupe de logements. Ces logements sont alors regroupés pour un traitement commun sur une unité de traitement dérivée de l'assainissement autonome. La nouvelle filière est la suivante :

- Le prétraitement des eaux usées issues de l'habitation se fait de préférence individuellement, sur la parcelle attenante à chaque habitation ;
- L'épuration des effluents prétraités se fait en commun, sur une des parcelles privées ;
- L'évacuation des effluents épurés.

L'accord des différents propriétaires ainsi que la maîtrise foncière sur un terrain adjacent aux propriétés est nécessaire.

3. Contraintes d'installation

3.1. CONTRAINTES PEDOLOGIQUES

La classification suivante a été établie selon l'aptitude physique des sols à l'épuration et à la dispersion des effluents. Cette classification se fait en 4 groupes. Pour chacun d'entre eux, on fait correspondre les dispositifs de traitement à mettre en place en l'absence de contraintes majeures de l'habitat (prescription pour une habitation jusqu'à 3 chambres).

| Classe 1 | |
|---|--|
| Propriétés des sols | Sols de bonne aptitude à l'épuration-dispersion |
| Filières préconisées (en l'absence de contraintes majeures de l'habitat) | <p>Épandage en tranchées filtrantes, éventuellement en terrain en pente</p> <p>Épandage par tranchées filtrantes surdimensionnées</p> <p>Épandage par tranchées filtrantes à faible profondeur</p> <p>Épandage par tranchées filtrantes surdimensionnées à faible profondeur</p> <p>Épandage en lit d'épandage</p> <p>Épandage en lit d'épandage surdimensionné</p> <p>Les dispositifs sont tous gravillonnés et la dispersion se fait in situ. Une décompaction préalable du sous-sol sur 50 cm en dessous du fond de fouille sera nécessaire sur les anciennes terres agricoles pour supprimer les marques de compactage profond dues aux engins agricoles</p> |
| Classe 2 | |
| Propriétés des sols | Sols inaptes à l'épuration mais aptes à la dispersion |
| Filières préconisées (en l'absence de contraintes majeures de l'habitat) | <p>Épandage en filtre à sable vertical non drainé</p> <p>Épandage par terre d'infiltration pour les terrains en pente</p> <p>La dispersion se fait in situ.</p> |
| Classe 3 | |
| Propriétés des sols | Sols inaptes à l'épuration et à la dispersion |
| Filières préconisées (en l'absence de contraintes majeures de l'habitat) | <p>Filtre à sable vertical drainé et éventuellement étanche</p> <p>En dernier ressort et seulement dans les cas particuliers, terre d'infiltration voire dispositif à culture fixée sur textile</p> <p>La dispersion se fait dans un exutoire.</p> |
| Classe 4 | |
| Propriétés des sols | Sols en zone inondable ou non constructible |
| Filières préconisées (en l'absence de contraintes majeures de l'habitat) | <p>Terre d'infiltration</p> <p>Dans tous les cas particuliers, dispositif d'épuration biologique à boues activées ou à cultures fixées ou tout dispositif agréé conforme à la réglementation</p> <p>La dispersion se fait dans le sous-sol ou dans un exutoire</p> |

3.2. GEOLOGIE

Le Pays de Hanau sur le massif vosgien gréseux à l'extrémité Ouest et sur le champ de fractures de Saverne pour la majeure partie du territoire. Ce dernier correspond aux collines sous-vosgiennes Est de l'Alsace du Nord. Leur soubassement géologique est principalement constitué des formations des ères secondaire et tertiaire suivantes :

- Les grès du Buntsandstein moyen et supérieur (Grès vosgien, Grès intermédiaires et Grès à Voltzia) ;
- Les différents étages de marnes et de calcaires du Trias :
- Le Muschelkalk ;
- La Lentenkohle ;
- Le Keuper ;
- Le Rhétien ;
- Les différents étages de marnes et de calcaires du Lias et plus globalement du Jurassique ;
- Les buttes témoins du conglomérat de l'Oligocène et de l'Eocène.

3.3. NAPPE PHREATIQUE

Compte tenu de la géologie et de la localisation, il n'y a pas de nappe phréatique sur le secteur d'étude.

Les eaux souterraines rencontrées sont :

- Les nappes d'accompagnement des cours d'eau ;
- Les circulations d'eau au sein des couches géologiques.

Le type de dispositif à mettre en œuvre sera fonction des contraintes du site.

3.4. CONTRAINTES D'HABITAT DES ZONES NON RELIEES AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Parmi les contraintes locales décisives pour le choix du type d'assainissement, la surface est primordiale. La nature du sol ne vient qu'en contrainte secondaire puisque des techniques de substitution existent.

La dispersion de l'habitat est également à apprécier car l'influence de cette contrainte sur l'économie des solutions est importante.

On recense 4 contraintes d'habitat principales :

- Topographie : l'habitation étant située en bas d'un terrain en pente, la desserte gravitaire d'un assainissement non collectif est impossible. Un poste de relevage individuel est alors nécessaire ;
- Pente : la parcelle disponible pour l'épandage par tranchées d'infiltration présente une forte pente (>10%) qui exclut l'épandage et implique l'utilisation d'un dispositif en sol reconstitué ;
- Occupation du sol : ou problème d'accessibilité de la parcelle aux engins de travaux entraînant un surcoût conséquent ou une impossibilité de réalisation d'un assainissement non collectif ;
- Surface : la parcelle attenante à l'habitation présente une surface disponible inférieure à 250 m² (surface minimale nécessaire pour la mise en place d'un assainissement standard par tranchées d'infiltration). Cette surface est donc non suffisante pour l'installation d'assainissement individuel.

Outre ces cas contraignants, deux cas d'habitats favorables existent :

- Cas favorable sans contrainte : parcelle attenante à l'habitation sans aucune des contraintes majeures ci-dessus ni aucune contrainte moyenne, c'est-à-dire disposant largement de 250 m² en aval hydraulique de l'habitation, facile d'accès, sans arbres, ... ;
- Cas moyennement favorable : parcelle attenante à l'habitation sans aucune des contraintes majeures ci-dessus mais avec des contraintes moyennes (150 à 250 m² de terrain en aval hydraulique de l'habitation, ou une partie de la parcelle en pente,...).

Les résultats de cette analyse des contraintes de l'habitat pour la réhabilitation de l'assainissement non collectif sont reportés sur le plan joint en annexe.

Une habitation peut présenter plusieurs contraintes majeures simultanées. Seule la contrainte principale sera retenue.

Sur le secteur d'étude, les différentes contraintes d'habitat peuvent être rencontrées.

3.5. CONTRAINTES REGLEMENTAIRES ET GESTION DES RISQUES

3.5.1. Risques d'inondation

Plusieurs communes du territoire sont soumises à un risque d'inondation.

Les bans communaux de Dossenheim/Zinsel et de Neuwiller-lès-Saverne sont concernés par le champ d'expansion des crues de la Zinsel du Sud

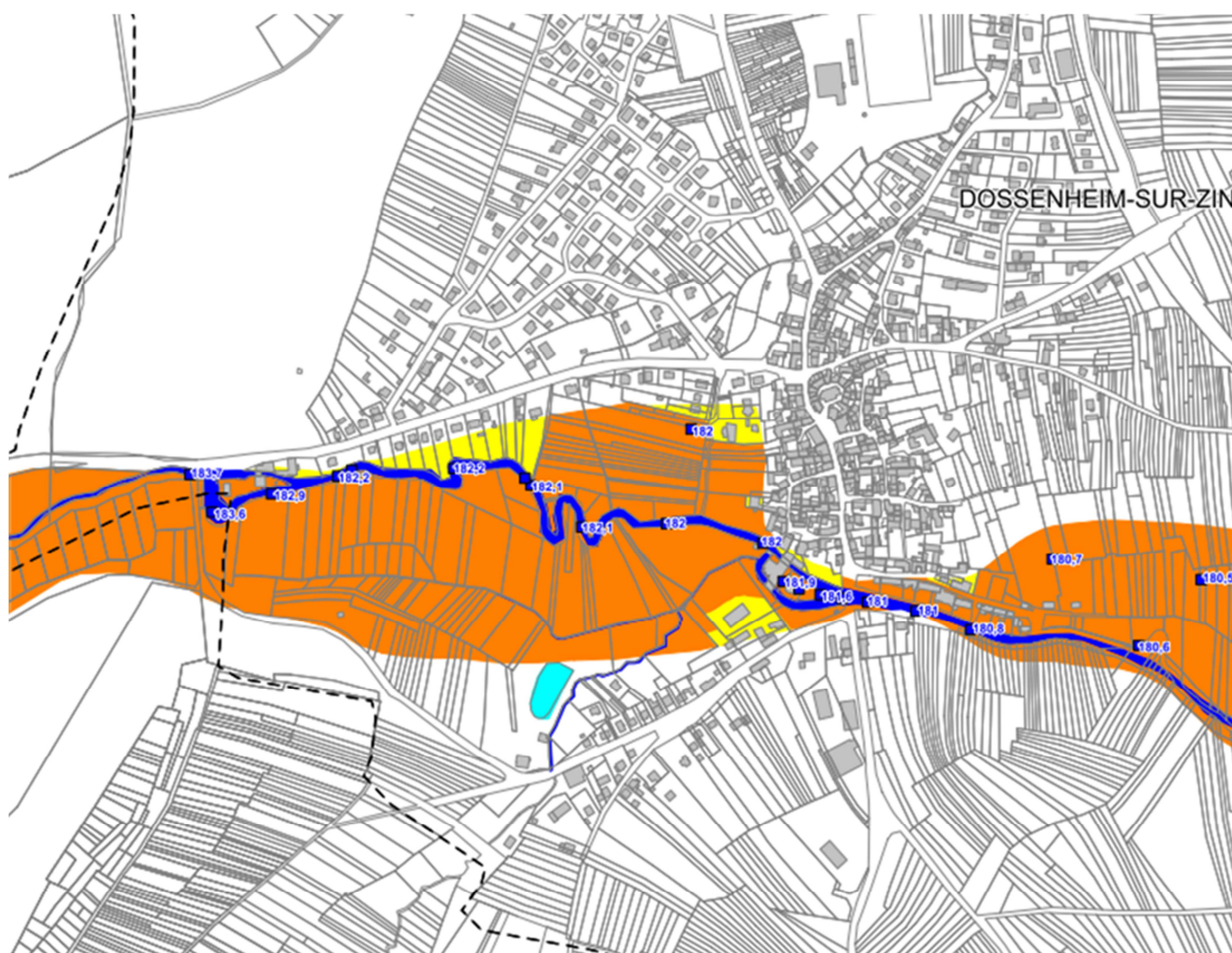
Ils sont concernés par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation des bassins versants de la Zorn et du Landgraben

La zone inondable concerne

- Les constructions implantées dans la vallée de la Zinsel du Sud ;
- La zone urbaine de Dossenheim/Zinsel.

Les bans communaux d'Ingwiller, Menchhoffen, Schalkendorf, Schillersdorf et Obermodern-Zutzendorf sont concernées par le champ d'expansion des crues de la Moder.

Un PPRi a été prescrit par arrêté préfectoral du 13 juillet 2011. Des cartes d'aléas sont disponibles.



Extrait du PPRi de la Zorn et du Landgraben à Dossenheim/Zinsel

3.5.2. Périmètres de protection de captage d'eau potable

Sur le territoire du Pays de Hanau, ces périmètres s'étendent majoritairement dans le massif vosgien. Excepté à Imbsheim et Griesbach-le-Bastberg, ces périmètres ne concernent pas les zones urbanisées.

Remarque :

Pour les périmètres de protection rapprochés (et par extension sur l'ensemble des périmètres de protection), nous rappelons que les rejets d'eaux usées domestiques par puits perdus et puisards sont interdits. La mise en conformité des assainissements devra être faite prioritairement sur les périmètres rapprochés.

4. Coûts d'investissement des ouvrages

Le coût d'investissement d'un dispositif d'assainissement autonome est variable en fonction de la nature et de la difficulté de leur mise en œuvre, ce qui conduit à 5 "types de coût" d'assainissement non collectif.

Ce coût d'investissement est défini pour les cas de réhabilitation, c'est-à-dire dans le cadre d'une mise aux normes d'une habilitation existante. En neuf, le coût d'investissement à attendre de tels dispositifs est légèrement **inférieur au coût de la réhabilitation**, du fait de l'absence de contraintes de l'habitat. Il se rapproche du coût 1 :

| Habitat | Pas de contraintes | Contraintes moyennes | Contraintes fortes | |
|-----------|--------------------|----------------------|--------------------|---------------------|
| Pédologie | | | Pente/occupation | Surface/topographie |
| Classe 1 | Coût 1 | Coût 2 | Coût 4 | Coût 5 |
| Classe 2 | Coût 2 | | | |
| Classe 3 | Coût 3 | | | |
| Classe 4 | Coût 5 | | | |

Remarques :

- L'autonome regroupé a été assimilé au type de coût 4 pour tous les logements concernés par le regroupement ;
- Les habitations en contrainte de topographie font l'objet d'un surcoût correspondant à la mise en place d'une pompe individuelle de refoulement.

L'investissement comprend l'étude préalable, la conception, la réalisation, le suivi des travaux et la réception des ouvrages. Les coûts d'investissement sont approximativement les suivants :

Type de coût 1 : 7 200,00 € H.T./logement : pour un dispositif type épandage par tranchées filtrantes (classe 1) en l'absence de contraintes de l'habitat et du sol.

Type de coût 2 : 8 900,00 € H.T./logement : pour un dispositif adapté de l'épandage par tranchées filtrantes (épandage surdimensionné, épandage en terrain en pente éventuellement surdimensionné) en zone de contraintes moyennes de l'habitat ou pour un dispositif d'épuration par sol reconstitué non drainé en zone de contraintes nulles ou moyennes de l'habitat (classe 2).

Type de coût 3 : 10 100,00 € H.T./logement : pour un dispositif d'épuration par sol reconstitué drainé en zone de contraintes nulles ou moyennes de l'habitat.

Type de coût 4 : 11 200,00 € H.T./logement : pour un dispositif reconstitué (filtres à sable) voire un dispositif dérogatoire, en zone de contraintes nulles à fortes de l'habitat, ou bien dispositif autonome regroupé (coût forfaitaire).

Type de coût 5 : 13 400,00 € H.T./logement : pour un dispositif type terre d'infiltration ou dispositif d'épuration biologique à boues activées ou cultures fixées (cas particuliers, classe 4), ou pour un dispositif nécessitant l'utilisation d'une pompe de refoulement individuelle en zone de contrainte de topographie.